

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

Bordeaux
**Vanessa
Feuillatte
à la pointe**



BORDEAUX

JouéClub à la rescousse
de La Grande Récré

ARCACHON

Le golf prépare
la suite du parcours



ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlie **SANZ** & Raphaëlle **MOURET** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD**, Sandrine **CARCENAC** & Estelle **MENAUT** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0228 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55



Dans l'actu

GRONDE

4 En bref

10 À la Une
Vanessa Feuillatte
à la pointe

18 Bordeaux
JouéClub à la rescousse de
La Grande Récré

20 Arcachon
Le golf prépare la suite du parcours

22 Nouvelle-Aquitaine
Convention des Entreprises
pour le Climat : top départ

EN RÉGION

24 En bref

26 Landes
Les bons plans du thermalisme

28 Béarn
Montée en cadence chez Safran

30 Pays basque
Le recrutement, c'est vital !

Le cercle des experts

**32 Chronique du Barreau
de Bordeaux**
Doublement du déficit foncier,
mode d'emploi

Tendances Business

36 Économie
La France attire toujours autant
les investisseurs

38 Professions
Les experts-comptables
aux avant-postes

Vini & Culture

40 Le coup de cœur de Philippe
Fronsac en majesté

42 Cinéma
The Flash

46 Annonces Légales



Gironde En bref



© SIAE Salon du Bourget



© Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

Nouvelle-Aquitaine **LA FILIÈRE AÉROSPATIAL-DÉFENSE EN FORCE AU BOURGET**

Après 4 ans d'absence, le salon international de l'aéronautique et de l'espace fait son grand retour au Bourget du 19 au 25 juin 2023. Pour montrer le dynamisme de la région sur le sujet, près de 65 entreprises et structures néo-aquitaines (dont 35 de Gironde) seront présentes sur le stand de 650 m² de la Région, qui disposera également d'un chalet sur le tarmac et sera représentée par 22 autres entités disposant de leur propre stand. « La filière ASD est l'un des piliers de l'économie néo-aquitaine. Mais elle doit faire face au défi de sa nécessaire transition énergétique et écologique », a rappelé le président du Conseil régional Alain Rousset lors d'une conférence de presse le 8 juin. Entouré des représentants des institutions qui soutiennent les entreprises de la filière et initient des projets innovants (le pôle de compétitivité Aerospace Valley, le centre d'innovation et d'inspiration Way4Space et de l'Agence de développement et d'innovation de Nouvelle-Aquitaine), il a rappelé les grands thèmes de cette édition : « le new space » et « l'aviation décarbonée ». Deux sujets sur lesquels la Nouvelle-Aquitaine est particulièrement avancée, grâce à une feuille de route « résolument axée sur l'innovation de rupture ; l'humain », avec le développement des compétences et l'ouvertures de 4 écoles d'ingénierie en ASD ; et « la souveraineté européenne ».



Bordeaux **CAROLINE LAVEISSIÈRE ÉLUE BÂTONNIÈRE**

Caroline Laveissière a été élue bâtonnière, en binôme avec Jérôme Delas, vice-bâtonnier, avec 1 328 voix le 8 juin, face au duo Bertrand Lux/Aurélie Viandier-Lefevre. Leur mandat prendra effet au 1^{er} janvier 2024 pour 2 ans. Caroline Laveissière connaît bien cette fonction car elle a déjà occupé le mandat de vice-bâtonnière, en binôme avec Christophe Bayle, en 2020 et 2021. Durant cette période, ils avaient dû gérer, notamment, les dossiers de la grève des avocats pour leur régime de retraite et les confinements dus à la crise sanitaire.



Bordeaux **MATHIAS SAURA, NOUVEAU PRÉSIDENT DU MEDEF GIRONDE**

Vendredi 9 juin, au Palais de la Bourse de Bordeaux, Frank Allard, achevant son deuxième mandat, passait le relais à Mathias Saura, le nouveau président du Mouvements des Entreprises de France en Gironde. Les élections se sont tenues entre le 25 avril et le 10 mai, avec un taux de participation de 37 % de participation sur les 1 094 adhérents sollicités. L'ancien président n'a d'ailleurs pas caché sa déception quant au manque de participation. Mathias Saura, géomètre expert, cartographe et président de l'entreprise basée à Pessac Geosat 3D (lauréate du FT 120, et 600 salariés), a donc été officiellement débuté sa mandature de trois ans, en présence de l'ancien Premier ministre Édouard Philippe. Durant son discours, Mathias Saura a abordé les sujets phares qu'il souhaite traiter tout au long de ce mandat, notamment les principales problématiques des chefs d'entreprises girondins, des questions de mobilité dues à la mise en place des ZFE (zones à faibles émissions mobilité), l'attractivité du département, la formation et la création de l'emploi, les projets de transition énergétique, ainsi que « la remise au goût du jour des valeurs du travail ».



Mérignac

GENERATION ROBOTS LÈVE 3 MILLIONS D'EUROS

Pour accompagner sa croissance, Generation Robots lève 3 millions d'euros auprès d'Aquiti Gestion et de GT Logistics, actionnaire historique, et devient NGX Robotics. Acteur majeur de la robotique de service et de la robotique industrielle depuis 15 ans, le groupe s'articule autour de 4 pôles complémentaires. Génération Robots distribue des robots et du matériel de robotique de service aux entreprises, au monde de la recherche et de l'enseignement supérieur ; GrLab conçoit et programme des robots mobiles autonomes pour des secteurs de pointe (nucléaire, transport, spatial, défense, agriculture...) ; Running Brains commercialise un robot mobile autonome de sûreté et d'inspection des sites industriels ; et enfin, Humarobotics distribue des bras collaboratifs. Son équipe d'une trentaine de personnes, installée à Mérignac, Paris, Lyon et Berlin a généré un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros en 2022. « Nous sommes convaincus que cette levée de fonds nous permettra de renforcer notre position sur le marché de la robotique, de saisir de nouvelles opportunités et d'atteindre nos objectifs ambitieux », a réagi dans un communiqué Jérôme Laplace, PDG et fondateur du groupe.

© D.R.



© D.R.

Mérignac

OUEST CROISSANCE ENTRE AU CAPITAL DE NOSCHOOL

L'école Noschool, fondée à Mérignac, est spécialisée dans les formations en alternance dans le secteur des assurances, de la banque, du commerce, des ressources humaines et de l'immobilier. Pour financer son plan de croissance et son installation sur un nouveau site situé dans le quartier des Bassins à Flot, à Bordeaux, l'école annonce une prise de participation minoritaire dans son capital de la société d'investissement Ouest Croissance. Cette opération permet également à 3 cadres-clés de l'école d'entrer à son capital. « Grâce à cette opération, Noschool peut accélérer son développement pour répondre aux futurs enjeux de l'apprentissage. Nous sommes très attachés à la qualité et l'expertise de nos formations. Les règles du jeu du monde changent, nous devons nous adapter et adapter notre mode d'enseignement », affirme dans un communiqué Sophie Goutaille, dirigeante associée Noschool. L'école, qui comptait 600 étudiants en 2023, ambitionne de compter 1 500 étudiants d'ici 5 ans.



PIERRE-OLIVIER
BESOMBES

© Groupe Serma

Pessac LE GROUPE SERMA NOMME UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le groupe Serma, expert français des systèmes électroniques, situé à Pessac, a annoncé l'arrivée de Pierre-Olivier Besombes, en tant que directeur général. Philippe Berlie, PDG de l'entreprise depuis 15 ans, continuera d'assurer la fonction de président. La séparation de ces 2 fonctions donnera au groupe « une plus grande agilité tout en préservant la proximité existante avec les clients et les équipes », précise un communiqué de presse. En tant que DG, Pierre-Olivier Besombes aura la responsabilité de la performance opérationnelle du groupe, tandis que Philippe Berlie portera les relations avec les actionnaires, le développement stratégique et les actions culturelles servant la croissance du groupe Serma. « La réputation inégalée de Serma, ses valeurs fortes ancrées dans l'excellence et son expertise remarquable en font un acteur-clé de l'industrie », a ainsi déclaré le nouveau directeur.



L'ensemble des lauréats réunis
autour du chèque de 100 000€.

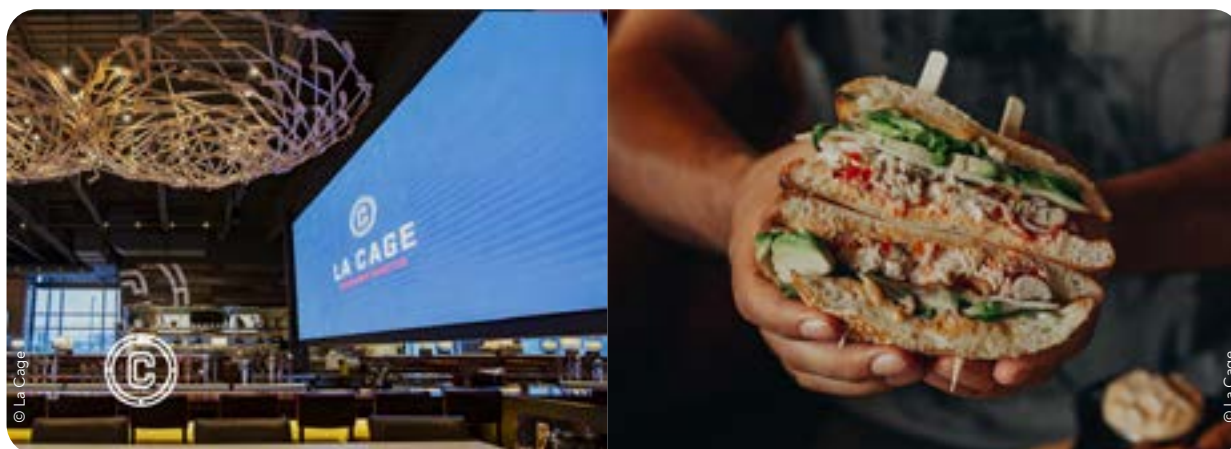
Gironde BORDEAUX MÉCÈNES SOLIDAIRES : 100 000 € DE DONNÉS À 18 ASSOCIATIONS

Dans le cadre de l'Appel à projets Insertions, Bordeaux Mécènes Solidaires a remis un chèque de 100 000 € à 18 associations girondines. Chacune des organisations lauréates recevra une aide allant de 2 000 € à 8 000 € pour aider à leur développement respectif. Une récompense qui soutient les initiatives et innovation sociales de la région. Dans la catégorie de l'insertion professionnelle, sept associations ont été financées, notamment Les Clefs du Jardin, Apadev, ou encore Métiers à tisser, qui ont toute trois reçu 8 000 €. D'autres initiatives ont été saluées, répondant à des défis comme la lutte contre la précarité ou les violences faites aux femmes.



Bordeaux UNE NOUVELLE CAMPAGNE MARKETING POUR CF

CF (Compagnie Fiduciaire) dévoile sa nouvelle campagne mêlant à la fois street marketing, affichage événementiel et DOOH (Digital Out-Of-Home). Des Champs-Élysées à la place de la Concorde, de la gare Saint-Jean à la place de la Bourse et du Capitole à la place Saint-Pierre, CF fait un clin d'œil au tour de France. Sur chaque parcours, un cortège de vélos XXL portant les couleurs du groupe sillonnera les routes. Depuis le 13 juin, le hall de la gare Saint-Jean arbore également les couleurs de CF avec un affichage événementiel XXL. L'objectif de cette campagne est aussi de faire vivre cette nouvelle identité au sein de 3 villes-clés où le groupe est implanté : Paris, Bordeaux et Toulouse. Expertise comptable traditionnelle et digitale, formalités juridiques et sociales, audit, conseil et gestion de patrimoine, CF accompagne le quotidien des entrepreneurs dans leurs activités et projets depuis plus de 40 ans.



Bègles OUVREZ LA CAGE...

La Cage, véritable institution au Québec, a franchi l'Atlantique pour débarquer à Bègles, au centre commercial Mascaret. Créée en 1984, l'enseigne de brasseries sportives compte aujourd'hui plus de 38 adresses dans la Belle Province et 1 en France, à Bègles ! Sur plus de 600 m², La Cage Bègles propose 220 places assises et 140 places en terrasse, avec un écran géant de 40 m², et plein d'autres en salle et en terrasse. Entre amis ou en famille, on peut y visionner des matchs (foot, rugby, hand, tennis, NFL, NBA, NHL, sports extrêmes...) tout en mangeant un morceau ou en dégustant l'une des 15 bières à la carte, dont 5 brassées par des microbrasseurs de la région.

Mérignac RECRUTE-MOI SI TU PEUX DÉBARQUE !

Le 22 juin prochain au Pin Galant, la première édition de « Recrute-Moi Si Tu Peux » se déroulera en Gironde, après 5 opus organisés à Agen depuis 2012. L'objectif de ce rendez-vous : permettre aux candidats de rencontrer des recruteurs en se détachant de leur CV et mettre en avant leurs personnalités. Les entreprises ont, elles, l'opportunité de retrouver des confrères autour de tables rondes et élargir leur champ de recrutements. 24 sociétés participent à l'évènement, parmi elles Mercure Hotels, AXA, le groupe PENA ou encore Carrefour Market.



© Shutterstock

Les membres du jury de l'édition 2023, placés sous la présidence d'Assaël Adary, président du cabinet d'études et de conseil Occurrence (au centre)



Mérignac LE FILM CORPORATE FAIT SON FESTIVAL

Le festival du film corporate Spot Festival revient pour une 4^e édition à Arcachon le 29 juin prochain. Cette compétition de films de marque a pour finalité de réunir les professionnels de la communication (directeurs et agences de communication, agences de production, réalisateurs, annonceurs) en un même

lieu. Au programme : des échanges autour de tables rondes, forums, ateliers et salons. Placés cette année sous le thème de l'utilité humaine, ces films de commande sont présentés dans plusieurs catégories et appréciés par un jury de 20 professionnels, engagés et reconnus dans la communication. Pour cette nouvelle édition, 200 films seront présentés (contre 150 en 2022) et 300 professionnels de la communication sont attendus. Soucieux de s'inscrire dans une perpétuelle évolution, l'évènement avait ouvert l'année dernière une nouvelle catégorie dédiée au podcast. Cette année, il présentera pour la première fois 5 séries de photographies corporate. Spot Festival annonce également l'ouverture de sa compétition aux pays francophones (Suisse, Belgique, Luxembourg) et entend devenir la référence de compétition des films de marque en Europe.

LA UNE




© Louis PIQUEMIL - Echos Judiciaires Girondins

Bordeaux Vanessa Feuillatte à la pointe

RENCONTRE • Première danseuse du Ballet de l'Opéra de Bordeaux, Vanessa Feuillatte est solide sur ses appuis. Un chausson sur scène, l'autre dans son entreprise, ses deux écoles de danse à Bordeaux et au Bouscat, la ballerine de 38 ans prépare déjà la suite.


Par Astrid **GOUZIK**





“ Lorsque j’ai commencé au Ballet de l’Opéra de Bordeaux, j’étais persuadée que je ne ferai ce métier que 3 ou 4 ans ”

© Julien Fernandez



« **J** aime incarner des femmes de caractère, qui s’imposent, des femmes libres. » Le regard émeraude est franc, la voix posée mais résolue. Vanessa Feuillatte, première danseuse du Ballet de l’Opéra national de Bordeaux (ONB), donne le la de la discussion qui durera une heure et demi, dans un café du centre-ville bordelais, à quelques mètres de la salle de répétition où elle prépare le rôle féminin principal du ballet *Don Quichotte* qui sera donné du 30 juin au 11 juillet prochain au Grand Théâtre. « On me dit souvent que je suis une meilleure interprète que technicienne », rapporte-t-elle sans détour. À 38 ans, dont 20 années passées à la barre du Ballet bordelais, Vanessa Feuillatte est lassée des pirouettes et préfère rechercher la profondeur dans les rôles. Avec *Giselle* et *Notre-Dame de Paris* au programme de la saison 2023-2024 (voir p. 14), la ballerine est servie : « mes deux ballets préférés », s’enthousiasme-t-elle.

FORMÉE À L’OPÉRA DE PARIS

Formée à l’École de danse de l’Opéra de Paris de 11 ans à 15 ans, elle en garde un souvenir mitigé et quelques stigmates. « Je ne suis jamais rentrée dans le moule. Un professeur m’avait d’ailleurs assuré que je ne serais jamais danseuse. » Quand elle est renvoyée de la prestigieuse institution à 15 ans, et alors qu’elle est acceptée au Royal Ballet de Londres et au New York City Ballet – où son ami le Bordelais Benjamin Millepied l’avait convaincue de passer les

© Louis PIQUEMIL - Echos Judiciaires Girondins

auditions – la jeune femme décide d'arrêter la danse, écœurée. Quelques mois de pause durant lesquels elle ne raccroche jamais vraiment les pointes. Puis à 17 ans, à l'aube des épreuves du bac, elle décide de passer l'audition pour intégrer le ballet de l'ONB.

« J'étais également prise pour intégrer le Cours Florent, à Paris. La carrière des danseurs est courte, alors j'ai choisi la danse, persuadée que je ne ferai ce métier que 3 ou 4 ans », se remémore-t-elle.

AU FIRMAMENT DE SA CARRIÈRE

Juin 2023, ses grands jetés font toujours vibrer la scène du Grand Théâtre. Pourtant cette mère de trois enfants pense à la variation suivante. « Je voulais rester à l'Opéra jusqu'à 42 ans, mais je pense partir plus tôt. Je me donne encore deux ans », confie-t-elle. En creux, la nomination de deux danseurs étoilés, début mai, par la direction du Ballet de l'ONB. La jeune femme ne cache pas sa déception. « Je suis en fin de carrière, cela aurait été une récompense pour ces vingt dernières années. »

Son désappointement n'est pas suffisant pour anéantir les projets dont elle fourmille. À commencer par le développement de ses deux

“ En 2016, je rachète ma première école à la barre du tribunal de commerce de Bordeaux ”

INDISCRET

Vanessa Feuillatte est aussi la petite-nièce de Nicolas Feuillatte, fondateur de la marque de champagne du même nom.

« UN AUTRE REGARD SUR LA DÉTENTION »

À l'initiative de la Bâtonnière de Bordeaux, Christine Maze, le Barreau de Bordeaux en partenariat avec l'Opéra de Bordeaux, a mis en place un programme multi-activités proposé aux femmes et hommes incarcérés au centre pénitentiaire de Gradignan. Dans ce cadre, Vanessa Feuillatte a animé un atelier de danse, chaque semaine, depuis le mois de mars, auprès d'un petit groupe de détenues. Cet atelier se clôturera par un spectacle final qui se tiendra le 26 juin au centre pénitentiaire.

écoles de danse. La première a ouvert ses portes en 2016, au Bouscat. Après sa séparation avec Charles Jude, ancien directeur de la danse à l'ONB, Vanessa Feuillatte n'est pas distribuée pendant près de quatre ans (de 2013 à 2017). « Je ne dansais plus avec le Ballet. Et puis je tombe sur cette école qui est à reprendre à la barre du tribunal de commerce de Bordeaux. Je me suis dit que cela me permettrait de garder la tête saine », commente-t-elle. Associée avec son deuxième mari, David Charbit, ils créent ensemble l'Académie de danse Vanessa Feuillatte.

DEUX ÉCOLES DE DANSE

Puis en juillet 2020, la professeure de danse bordelaise Évelyne Boissolles la contacte pour lui proposer de reprendre sa mythique école située dans le quartier de Caudéran. À ce moment-là, Vanessa Feuillatte a repris le rythme intense des représentations avec le Ballet de l'ONB. « C'est mon mari qui me persuade parce que l'endroit est exceptionnel. On a tout refait du sol au plafond. » Aujourd'hui, les Académies Vanessa Feuillatte rassemblent « environ 800 élèves et 30 professeurs auto-entrepreneurs ».

La danseuse de l'Opéra en est l'ambassadrice et y donne des masterclass ponctuellement le week-end, son mari dirige l'entreprise. L'école propose également une section sports-études en partenariat avec l'établissement privé L'Assomption. Six élèves ont d'ailleurs intégré l'École de l'Opéra de Paris.

« En 7 ans, l'activité de l'entreprise a été sur un équilibre positif les cinq premières années. Puis avec nos nouvelles ambitions, notamment

avec les sports-études, d'importants investissements ont été opérés, pour ouvrir le second établissement par exemple. L'exploitation sera déficitaire pendant environ trois exercices », détaille Vanessa Feuillatte.

PRÉPARER LA SUITE

Outre ses écoles, elle rêve aussi de créer sa propre compagnie de danse. Mais à la marge. « Je voudrais m'occuper des danseurs en fin de carrière, je trouve que c'est le moment où ils sont le plus intéressant. Je suis aussi proche de personnes dans le milieu du cirque, du hip-hop, de la magie. » Puis, malgré le rendez-vous manqué du Cours Florent à 17 ans, elle garde la comédie dans un coin de la tête. « Je voudrais me laisser un an pour tenter ma chance », glisse-t-elle. Elle a déjà joué dans *Coup de chaud* de Raphaël Jacoulot avec Jean Pierre Darrousin, puis dans le téléfilm *Mongeville* aux côtés de Francis Perrin, et dans le film *L'enfant que je n'attendais pas* de Bruno Garcia.

Une preuve de plus que Vanessa Feuillatte n'est pas du genre à rester les deux pieds dans le même chausson. ■



Vanessa Feuillatte sur scène pour *La Fille mal gardée*

Un vent **nouveau** sur l'Opéra National de Bordeaux

GIRONDE • L'Opéra national de Bordeaux a présenté son programme pour la saison 2023-2024. Si elle dresse un bilan satisfaisant de la saison qui s'achève, la direction de l'établissement a décidé de réduire le nombre de levers de rideau pour faire face à l'inflation.

Par **Philippine D'HALLEINE** et **Astrid GOUZIK**

qui s'achève. « Je remercie la Ville et l'État de nous avoir soutenus, surtout pour financer le surcoût énergétique de cette grande maison », annonce-t-il d'emblée. Sur son budget annuel de 31,1 millions d'euros, 74 % proviennent des subventions de la Ville de Bordeaux, du ministère de la Culture, et de la Région Nouvelle-Aquitaine.

30 LEVERS DE RIDEAU EN MOINS

Pour compenser ces surcoûts, l'Opéra programmera l'année prochaine 30 levers de rideau en moins. Mais il ne transigera ni sur ses actions sociales ni sur sa grille tarifaire qui demeure inchangée. « Malgré la hausse des coûts de l'énergie et les conséquences financières de la crise sanitaire, l'ONB souhaite vivement ne pas impacter son public : les tarifs habituels des spectacles n'augmenteront pas. »

UN DIRECTEUR MUSICAL ET DEUX ÉTOILES

Parmi les nouveautés marquantes annoncées : de nouveaux visages rejoignent les rangs de l'ONB. La direction a annoncé la nomination de deux étoiles pour son Ballet, Mathilde Froustey et Riku Ota. Et elle a annoncé l'arrivée de Joseph Swensen en tant que nouveau directeur musical, succédant à Paul Daniel. Il sera à la manœuvre pour célébrer, en 2024, les 10 ans de l'auditorium.

Avec une série de 17 concerts, l'Orchestre mettra notamment à l'honneur les symphonies de Beethoven. La compositrice Diana Soh sera en résidence cette saison. Et près de la moitié de chefs invités cette année seront des femmes. Le Ballet, dirigé par Éric Quilleré, présentera quant à lui trois nouvelles productions, dont *Giselle* mis en scène par Matali Crasset.

« **U**ne saison difficile mais une belle saison. » En préambule de la présentation de la saison 2023-2024, Emmanuel Hondré, directeur général de l'Opéra national de Bordeaux, tire les leçons de celle

ZÉRO ACHAT

Enfin le Chœur de l'Opéra, dirigé par Salvatore Caputo, présentera neuf spectacles dont sept nouvelles productions. Après le succès du *Requiem* de Mozart la saison passée, l'Opéra réitère son expérience zéro achat avec *La Bohème* de Puccini.

« Cette saison représente un temps fort construit autour de l'ouverture et de recherche de nouveaux publics », a aussi commenté Emmanuel Hondré. Alors, en collaboration avec la Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle de l'académie de Bordeaux, l'ONB développe un format d'apprentissage axé sur l'écoute, la vision, l'échange et la participation active pour les jeunes. ■

L'ONB EN CHIFFRES

31,1 millions d'euros
de budget annuel

400 salariés

230 000 spectateurs
en moyenne par saison

3 forces artistiques
(Orchestre, Ballet et Chœur)
avec près de 180 artistes
permanents.

2 500 places

2 lieux de diffusion :
le Grand Théâtre et
l'Auditorium



JOSEPH SWENSEN

nommé directeur
musical de l'ONB

Pin Galant

saison gagnante

MÉRIGNAC • Après une précédente édition réussie, l'équipe de la salle Le Pin Galant a présenté la nouvelle saison riche de 81 spectacles.

Par Nathalie VALLEZ

Enfin des lendemains qui chantent ! La salle de spectacle mérignacaise Le Pin Galant a présenté sa nouvelle saison 2023-2024. L'occasion pour son équipe de dresser le bilan de la précédente. « C'était une très bonne saison », s'est réjoui Philippe Prost, directeur et programmateur du Pin Galant, sans communiquer toutefois sur la recette.

Une réussite portée par le trio gagnant : la pièce *Maman* avec Vanessa Paradis, le *Romeo et Juliette* revisité par Benjamin Millepied et *Zèbre*, le one man show de Paul Mirabel. « Beaucoup de spectacles étaient complets », a-t-il confirmé, même si, à l'instar de Daniel Margnes, président de Mérignac Gestion Équipement, société d'économie mixte qui gère le lieu,



on assiste à de nouvelles pratiques : « On constate une baisse des abonnements mais pas du public qui est toujours présent mais achète via le site ».

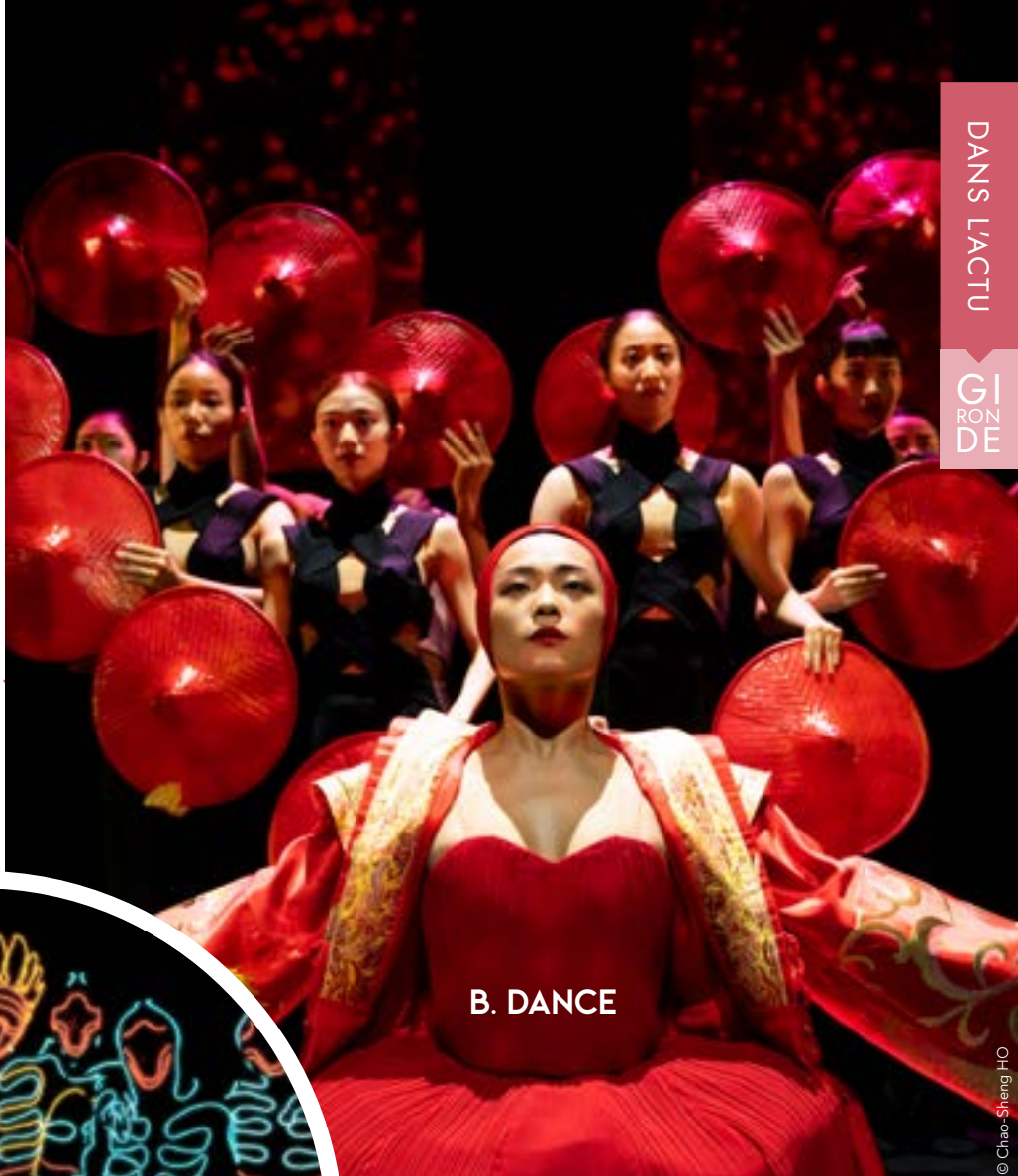
DANSE MÊLANT LES GENRES

Forte de sa réussite, l'équipe a programmé cette saison 81 spectacles contre 72 l'année passée. Point fort de la programmation : 18 pièces de théâtre sont prévues,

dont *L'embaras du choix* nommé aux Molières en 2022, ainsi qu'*Une idée géniale* qui a gagné le prix de la meilleure comédie en 2023. Parmi les événements, on attend *No limit* qui a fait un triomphe au festival off d'Avignon. Et deux pièces biographiques originales : *Glenn, naissance d'un prodige*, retraçant la vie du grand concertiste Glenn Gould, autiste Asperger qui commença le piano à 2 ans, et *Lady Agatha* qui raconte l'incroyable vie d'Agatha

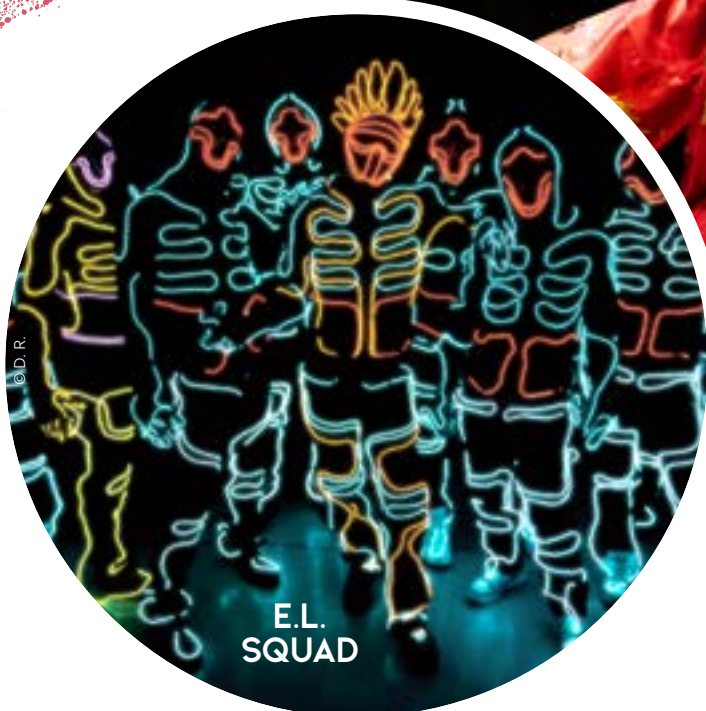


Christie. Côté danse, la programmation est plutôt pointue avec *E.L.Squad*, chorégraphie illuminée de hip hop japonais, *Looking for Beethoven* mixant danse hip-hop, musique symphonique et électro ou encore *B. Dance* mélange d'arts martiaux et de danse contemporaine. Du côté des incontournables, après le succès de *Tutu*, Philippe



B. DANCE

© Chao-Sheng HO



E.L. SQUAD

Lafeuille signe un *Cendrillon* « plastique ». Et *Pixel* fait son retour avec danseurs et circassiens immergés sur fond de projection numérique.

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE POUR LES JEUNES

4 opéras/opérettes et 4 concerts sont programmés, notamment plusieurs prestations de l'Orchestre

Symphonique de Gironde. Celui-ci proposera des temps forts avec les scolaires, « une nouvelle collaboration enrichissante », qualifiée par son directeur Lionel Gaudin-Villard. Un moyen d'associer des écoles alentour à Pessac, sur le bassin d'Arcachon ou dans le Médoc. Plusieurs spectacles de magie sont attendus, dont celui de Luc Langevin *Vérités* ou encore *Existences* de Léo Brière.

Côté cirque, la programmation est plutôt internationale, à l'instar de la comédie acrobatique de la troupe québécoise Flip Fabrique. Seuls Français, les néo-aquitains du Cirque Le Roux proposeront une prestation subtile et esthétique. L'humour est toujours au rendez-vous avec les troupes espagnoles *The Opera Locos* ou encore *Maestrissimo*. Enfin, les spectacles variétés jouent les passerelles avec des personnalités venues d'autres horizons : le comédien Philippe Torreton, l'ex-batteur de Téléphone Richard Kolinka et le producteur Aristide Rosier sont sur scène dans *Nous y voilà*, l'acteur et humoriste François Morel pousse la chansonnette dans *Tous les marins sont des chanteurs* et le comédien Daniel Auteuil nous invite à découvrir l'œuvre du poète palois Paul-Jean Toulet. ■

JouéClub à la rescousse de La Grande Récré

BORDEAUX • C'est officiel : le tribunal de commerce de Paris a désigné, le 9 juin dernier, la société coopérative JouéClub pour reprendre 137 magasins de l'enseigne La Grande Récré. 50 millions d'euros d'investissement seront nécessaires pour redynamiser la marque et ainsi asseoir la position de JouéClub comme leader français du marché du jouet.

Par Marie-Amélie HUSSON

Le suspens était relatif après l'audience du 22 mai dernier. Le tribunal de commerce de Paris a annoncé, vendredi 9 juin, avoir choisi le bordelais JouéClub pour reprendre la quasi-totalité des magasins et salariés de La Grande Récré. L'enseigne, qui regroupait 149 magasins et environ 750 salariés, appartenait à Hermione People & Brands, la filiale dédiée au retail de la Financière Immobilière Bordelaise, détenue par l'homme d'affaires Michel Ohayon, actuellement dans la tourmente.

Alors que la coopérative JouéClub organisait le traditionnel salon des fournisseurs pour ses adhérents, les 10 et 12 juin, au parc des expositions de Bordeaux, son PDG, Jacques Baudoz, est revenu sur ce rachat. L'occasion pour le groupe - qui a réalisé un chiffre d'affaires de 500 millions d'euros en 2022 - d'afficher ses ambitions.

430 MAGASINS POUR LE GROUPE

RécréaClub, la société d'exploitation de La Grande Récré, rejoint donc la coopérative JouéClub. Avec ces deux enseignes, que le groupe entend conserver bien distinctes, JouéClub regroupera 430 magasins, avec 137 magasins La Grande Récré, dont 17 à l'international. Avec son modèle hybride, la chaîne de magasins qui vient d'être reprise est constituée à 70 % de magasins intégrés et 30 % de franchisés. « Cela fait de la coopérative le leader du marché français », confirme Jacques Baudoz.

Le siège social de La Grande Récré restera à Marne-la-Vallée. Francis Céron et Laure Ragnès sont nommés directeurs généraux. Le conseil de surveillance, composé de quatre membres, sera présidé par Evelyne Nicolini-Luro, directrice générale de JouéClub.



OBJECTIF RSE

La coopérative JouéClub annonce également une mise en avant des objectifs RSE pour les prochaines années. Ainsi, Jacques Baudoz souhaite arriver à 50 % d'approvisionnement uniquement en Europe, pour leur marque exclusive, d'ici à 2026. Ils en sont déjà à plus de 25 %. Il met aussi en avant l'économie circulaire, avec le Troc'joué. Après deux expérimentations, la possibilité de rapporter ses jouets de seconde main est disponible dans une centaine de magasins depuis la mi-mars. Et le groupe se donne pour objectif que 70 % de ses magasins proposent cette option d'ici la fin de l'année, et 100 % fin 2024. Un projet qui n'est pas encore à l'ordre du jour pour la marque La Grande Récré.



JACQUES BAUDOZ,
PDG de JouéClub

© D.R.

RELANCER LA FRÉQUENTATION

Dans la deuxième phase de son plan de reprise, JouéClub compte investir 50 millions d'euros pour relancer la marque, principalement pour l'approvisionnement des magasins La Grande Récré afin de proposer une offre variée pour les fêtes de fin d'année et ainsi relancer la fréquentation des magasins. « Maintenant, qu'on a les clés du camion, c'est une course contre la montre qui nous attend », explique le PDG du groupe qui demeure confiant.

« L'INTELLIGENCE COLLECTIVE »

Et d'annoncer d'ores et déjà une 3^e phase pour le début de l'année 2024 : l'opportunité pour une partie des 219 commerçants adhérents à la coopérative JouéClub de reprendre des magasins La Grande Récré. Une commission d'arbitrage veillera à la cohérence de ces potentielles cessions.

Quant au risque de concurrence entre les deux enseignes de la coopérative ? Franck Mathais, porte-parole national du groupe, est clair : « Bien sûr qu'il y en a une, mais elle existait déjà ». Selon lui, faire partie du même groupe permettrait au contraire de renforcer la position de chacun et de créer des synergies, ce que les directeurs généraux appellent « l'intelligence collective ».

Les deux enseignes se veulent complémentaires avec un positionnement spécifique pour chacune : une marque implantée en périphérie, orientée famille, pour JouéClub, et une marque urbaine orientée enfants pour La Grande Récré.

La Grande Récré, connue alors sous le nom « La Récré », faisait déjà partie de la coopérative JouéClub en 1986. C'est en 1994 qu'ils ont décidé de voler de leurs propres ailes. Une reprise comme un retour aux sources ! ■



Le golf d'Arcachon prépare la suite du parcours

BASSIN D'ARCACHON • À l'occasion des 120 ans du golf, l'association qui le gère fait le bilan : budget équilibré, parcours 18 trous parfaitement entretenu et des perspectives d'extension à l'horizon 2024. Et elle prépare sa candidature à l'appel d'offres lancé par la Ville pour la gestion du golf.

Par Nathalie VALLEZ

Gâce à leur gestion rigoureuse et leur engagement, les membres de l'association du golf d'Arcachon ont l'ambition qu'il reste un des meilleurs golfs français. Le ton est donné et les membres ne lésinent pas pour faire valoir le bilan de leur action. « Sur 600 golfs français qui exploitent un parcours, une centaine ont un statut associatif », explique Serge Vigier, président du golf d'Arcachon, « cela représente 17 % des licenciés et 40 % des joueurs les mieux classés. »

Selon le président, si les golfs dits « commerciaux » font du volume et sont importants pour le nombre

de licenciés et la formation des nouveaux golfeurs, les golfs associatifs eux privilégient davantage la vie sociale et sportive, et de préciser : « Le golf d'Arcachon correspond bien à la structure sociale du Bassin ». 40% des membres ont entre 50 et 70 ans, et donnent de leur temps et leurs compétences pour la gestion du golf qui existe depuis 120 ans.

EXCELLENCE DU PARCOURS

« Nos objectifs permanents sont la qualité du parcours 18 trous, de l'accueil, du traitement écologique, la qualité de nos équipes et la formation des jeunes », remarque Serge Vigier. Et en effet, pour assurer

l'excellence de son parcours, le golf d'Arcachon fait appel depuis 3 ans à Alejandro Reyes, le « superintendant du Golf National pour la Ryder Cup » (célèbre trophée de golf, le prochain aura lieu en septembre à Rome NDLR), qui est aujourd'hui un des consultants les plus demandés en matière d'agronomie. « Il vient une fois par mois et, depuis, nous avons fait des progrès extraordinaires », s'enthousiasme le président du golf, « en aménagement, en traitement du green, en réduction des produits phytosanitaires, en aménagement des abords... c'est une trajectoire qu'on veut garder. »

ÉQUILIBRE FINANCIER

Le budget de 1,8 million est constitué en grande partie par les cotisations d'adhérents (1 million), par les droits de jeu (500 000 €) et le reste par le Pro Shop, le practice ou la location de matériel. Quant aux dépenses, elles sont consacrées aux salaires des 16 employés (700 000 €), services généraux, soutien aux activités sportives, dépenses courantes et enfin environ 300 000 € sont alloués aux investissements, avec des renouvellements d'achat de matériel et d'équipements réguliers. Sur le million de dépenses externes, 40 % sont confiées aux entreprises girondines (34) dont plus la moitié sur le Bassin (24).

UN PROJET D'EXTENSION

Pour l'association du golf d'Arcachon, le prochain défi aura lieu en 2024 avec un appel d'offres de la mairie d'Arcachon pour la gestion du golf : « Nous y répondrons bien sûr », assure l'actuel président. Car le golf a la particularité d'être sur un terrain qui appartient à la mairie d'Arcachon, mais qui est situé sur la commune de La-Teste-de-Buch ! Une double contrainte pour l'association. Car si la mairie d'Arcachon a un projet d'extension avec un parcours supplémentaire de 9 trous et d'un hôtel, le projet est contrarié par le classement en zone naturelle. « Nos deux défis, relève ainsi Serge Vigier, c'est la révision du PLU de La Teste pour passer en zone sportive, et la reconduction de la mairie d'Arcachon. Pour renouveler nos projets, nous avons la nécessité d'avoir une vision sur le long terme ! » ■

EN CHIFFRES

48 ha et **18** trous
840 membres
11 000 visites / an
51 000 départs
 de parcours
1,8 million de budget
16 salariés

DES ACTIONS CARITATIVES

Le golf noue des conventions pour accueillir des membres d'autres associations comme l'ARSA (Association Amicale des Retraités Sportifs Arcachonnais), AVF (Accueil des Villes Françaises) et CARS (Club Arcachonnais de Retraite Sportive). Il compte également une autre association « Elles Golf » créée en 1990 sous l'égide de l'ancien président Pierre Masse, qui compte une centaine d'adhérentes. Présidé par Françoise Lafon, le club organise ses propres compétitions. Des actions caritatives sont à l'origine d'autres compétitions : « Elles permettent de récolter entre 7 000 et 10 000 € chaque année », précise Serge Vigier, « qui seront ensuite reversés à différentes associations ». Sans oublier des opérations spéciales comme celle qui a permis de gagner plus de 10 000 € en faveur de l'Ukraine en 2022.

De gauche à droite : Jean-Louis Barjolle vice-président, Roxane Rigaud, association Elles Golf et Serge Vigier, président de l'association du golf d'Arcachon



Convention • des entreprises pour le climat • Top départ

BORDEAUX • La Convention des entreprises pour le climat lance des parcours régionaux et recherche 100 entreprises candidates en Nouvelle-Aquitaine. Elles seront accompagnées dans leur transition écologique afin de s'aligner avec les engagements français pris lors de la signature de l'Accord de Paris, en 2015.

Par **Philippe D'HALLEINE**

Pour son édition 2023-2024, la Convention des entreprises pour le climat (CEC) lance des déclinaisons régionales en Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et dans le Massif central. L'association recrute 100 entreprises sur le territoire néo-aquitain, soit 200 participants puisque chaque dirigeant participe en binôme avec un collaborateur. Tous les profils sont attendus, start-up, PME, ETI, dans tous les secteurs (agroalimentaire, transport, logement, consommation, finance, social, santé).

Depuis mi-avril, 19 entreprises ont déjà rejoint la CEC. Parmi elles, on retrouve Orange, Cultura, la Cité du Vin, la Caisse d'Épargne, Filhet Allard, et Téréga. « L'objectif est de réunir des dirigeants moteurs d'une transition, qu'ils proviennent du secteur privé ou du secteur public », souligne Lucie Herlez la copilote de la CEC Nouvelle-Aquitaine. Et d'insister sur la vitesse à laquelle les candidats se manifestent.

“ Depuis mi-avril, 19 entreprises ont déjà rejoint la CEC ”

UNE CHARTE D'ENGAGEMENTS

Six sessions thématiques sont prévues dans le parcours, s'étalant sur une période de six à neuf mois, à partir d'octobre jusqu'à juin. Les entreprises détaillent leur « feuille de route renouvelable » jusqu'en 2030, rendue publique, pour formaliser leurs objectifs et constater l'avancée de leurs engagements.

Pour adhérer à la CEC, les sociétés devront signer une charte d'engagements et cotiser à l'association (montant s'élevant jusqu'à 7 000 euros en fonction de la taille de l'entreprise). Les candidats seront ensuite



© CEC Nouvelle-Aquitaine



© CEC Nouvelle-Aquitaine

reçus par un comité pour un entretien de sélection pour vérifier leur motivation et leur disponibilité.

Le coût moyen du parcours d'une entreprise approche les 15 000 euros et sera financé en partie par les cotisations, mais aussi grâce aux dons (défiscalisés), et les levées de fonds auprès de mécènes.

« C'est uniquement en communauté qu'on peut atteindre nos objectifs. Les entreprises représentent aujourd'hui 40 % des émissions de GES, et plus de 50 % si on compte leur utilisation des transports », insiste Claudine Bichet, adjointe au maire de Bordeaux en charge du défi climatique.

“ L'objectif est de réunir des dirigeants moteurs d'une transition ”

PICOTY POUR LA 1^{RE} ÉDITION

Créée en décembre 2020, la Convention des Entreprises pour le Climat est une association reconnue d'intérêt général, visant à aider les entreprises à mesurer les enjeux d'une réduction des émissions de gaz à effets de serre d'ici à 2030 et les accompagner pour trouver des solutions.

Pendant la première édition du parcours tenue entre 2021 et 2022, la CEC a réuni 150 entreprises, avec plus de 300 participants, représentant environ 250 000 collaborateurs et un chiffre d'affaires cumulé de 50 milliards d'euros. Seulement 6 entreprises de Nouvelle-Aquitaine étaient présentes durant la session dernière (Chamberlan, Exco, Picoty, Axéo services, AJC, et Game Earth). ■

Nouvelle-Aquitaine En bref

Dordogne DES ARTISANES EXEMPLAIRES À L'HONNEUR

La 8^e édition des trophées Elles M L'artisanat s'est déroulée à Castelnaud-la-Chapelle en présence de la championne kayakiste Manon Hostens. La délégation Dordogne de la Chambre de métiers Nouvelle-Aquitaine (avec le Crédit Agricole Charente Périgord et le service aux Droits des femmes et à l'égalité de la préfecture) a examiné 33 candidatures avant d'arrêter son choix pour ce prix destiné à faire bouger les chiffres : les femmes représentent seulement 22,3 % (2 723 dirigeantes) des 12 208 chefs d'entreprise artisanale de Dordogne. Les lauréates : cheffe d'entreprise artisanale de moins de 3 ans, Nolwenn Gauthier, Distillerie de l'Ôrt (Montignac) ; cheffe d'entreprise artisanale de plus de 3 ans : Amandine Bonneau (Méridi, plumassière, Bergerac) ; Femme stratégique (conjointe, salariée, associée) : Lise Échazier (Marc Peyrey, séchage de fruits et légumes, Maurens) ; et parmi les apprenties formées dans un CFA de Dordogne : Léa Ben Hamou (ébénisterie).



© CMA

Périgueux-Bordeaux UNE JEUNE PÉRIGOURDINE AU GÉNÉRIQUE

L'ESMA compte trois de ses étudiants au générique du troisième opus des Gardiens de la Galaxie (blockbuster Marvel). Ils ont suivi le Cycle professionnel cinéma d'animation 3D & effets spéciaux en quatre ans. Parmi eux Louise Chassain, Périgourdine désormais Londonienne, qui a déjà travaillé sur des films et séries à succès depuis son diplôme (2014) : *Spiderman : Far From Home*, *Downtown Abbey*, *The Voyage of Doctor Dolittle*, *Tom & Jerry*, *The Matrix Resurrections* (2021), *Doctor Strange in the Multiverse of Madness*... Elle contribue à faire rayonner la French Touch de l'animation. Classée 8^e meilleure école d'animation au monde en 2022 (site Animation Career Review), l'ESMA s'implante à Bordeaux à partir de la rentrée de septembre pour former de jeunes talents en adéquation avec les profils recherchés par les grands studios : leur professionnalisme leur permet de s'intégrer aussitôt, l'école affichant un taux d'insertion de 92 %.



© D.R.



Landes **TOUT SUR LA REPRISE D'ENTREPRISE**

Étapes, pièges à éviter et bonnes pratiques à adopter en fonction du contexte économique et social actuel... Le 20 juin, le technopôle Domolandes et le cabinet Bellechasse Conseil organisent une matinée de tables rondes sur la transmission et la reprise d'entreprise : stratégies de développement par croissance externe ; comment identifier les cibles potentielles ; évaluation d'entreprise : comment faire simple ; reprendre c'est aussi entreprendre. Des témoignages d'experts et des retours d'expérience ponctueront les échanges.

**Mardi 20 juin, de 9 h 30 à 11 h 30 - Domolandes - 50 allée de Cérès - Saint-Geours-de-Maremne.
Inscription gratuite sur LinkedIn Domolandes**

Landes **BON DÉBUT DE SAISON**

Les vacances de printemps, avec trois longs week-ends (Pâques, 1^{er} et 8 mai) et une météo généreuse, se sont révélées fastes pour le tourisme landais. Selon le baromètre d'activité publié par Landes Attractivité, 73 % des professionnels du secteur se déclarent satisfaits par ce début de saison. En effet, la hausse des prix ne semble pas avoir impacté la fréquentation des clientèles françaises et étrangères qui dépasse le niveau de 2019, déjà jugé exceptionnel.

Ainsi, 37 % des hôteliers enregistrent un taux d'occupation en hausse par rapport à 2022, alors que la tendance est à la baisse dans le locatif et que l'activité reste stable pour les campings, comme pour les sites de visite, les activités de loisirs et les restaurants. Et, selon l'enquête, les perspectives sont plutôt encourageantes pour juin et les réservations globalement équivalentes à 2022 pour la haute saison.



Les bons plans du thermalisme

LANDES • Issu d'un « Thermal tour », notamment dans les 15 stations néo-aquitaines, et d'assises spécialisées, le plan thermal 2023-2028 adopté par le conseil régional privilégie une stratégie tournée vers l'innovation et la santé.

Par Hubert RAFFINI

Avant la rédaction du nouveau plan thermal, Julien Bazus, maire de la station thermale de Saint-Paul-lès-Dax et conseiller régional délégué au thermalisme, en lien avec Françoise Jeanson, vice-présidente à la santé et à la silver économie, a réalisé d'octobre 2021 à mai 2022, une large concertation de tous les acteurs de l'écosystème thermal néo-aquitain, d'Évaux-les-Bains à la vallée d'Ossau. L'objectif de ce tour d'horizon : évoquer les problématiques de chaque station, dresser un état des lieux de la filière en Nouvelle-Aquitaine en pleine période de crise sanitaire du Covid-19, et identifier les axes et actions stratégiques à porter dans le cadre du nouveau plan. Ont ainsi pu transmettre leurs souhaits et les pistes d'amélioration à mettre en place, les établissements thermaux, les offices du tourisme, les élus locaux, le cluster néo-aquitain Aqui O Thermes, l'Institut du thermalisme, l'hôpital thermal de Dax, dernier hôpital thermal de

France, les universités de Bordeaux et de Poitiers et les acteurs nationaux comme le Conseil national des établissements thermaux (Cneth).

COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES STATIONS

Et après les assises de Jonzac en mai 2022, le plan thermal, partie intégrante de la feuille de route santé de la région, se décline autour de cinq axes précisant les actions envisagées pour les six prochaines années. Le volet 1 a pour objectif de conforter le maillage territorial. Il vise à poursuivre la structuration de la filière en maîtrisant la création potentielle de nouvelles stations, assurer les complémentarités entre/et dans les stations et promouvoir les forces et les atouts du thermalisme. Il s'agira en particulier, dans les Pyrénées-Atlantiques, d'accompagner la station des Eaux-Bonnes en fonction de l'évolution de sa situation administrative, de protéger les thermes de Cambo-les-Bains contre les inondations, de participer au plan particulier de la Creuse pour les thermes d'Évaux-les-Bains, de communiquer de manière efficace avec une nouvelle charte graphique

Pour Julien Bazus, conseiller régional délégué au thermalisme, la mise en œuvre du nouveau plan thermal s'appuiera sur les savoir-faire des structures dacquoises, Aqui O Thermes et l'Institut du Thermalisme



PROFIL DU CURISTE

Une femme, 63 ans, originaire de Nouvelle-Aquitaine, catégorie socio-professionnelle moyenne, orientation rhumatologie.
Signe particulier : fidèle à sa station.

sur « Les destinations thermales de Nouvelle-Aquitaine, alliées de votre santé », de s'orienter vers l'excellence thermale, de dynamiser le tourisme thermal et des offres de bien-être type thermoludisme.

UN NOUVEAU MODÈLE THERMAL

Le volet 2 a pour ambition d'accompagner l'évolution vers un nouveau modèle thermal avec le développement de nouveaux formats (durée, horaires, fractionnement, remboursements, arrêts maladie...) et de nouvelles offres pour le monde sportif et de santé, le bien-être au travail et la prévention. L'accélération du développement de la filière cosmétique thermale et le rapprochement avec la silver économie en faveur du bien vieillir sont également mentionnés. Avec son troisième axe, la région souhaite inscrire la filière thermale dans les orientations de Néo Terra (stratégie régionale dédiée à la transition énergétique et écologique), et du schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), avec l'ambition de faire de la Nouvelle-Aquitaine la première région écoresponsable de France. Le volet 4 souligne la nécessité de rendre plus attractifs les métiers d'agent thermal, d'infirmière, de masseur-kinésithérapeute ou de médecin thermal. Priorités : former en proximité, favoriser les recrutements et améliorer les statuts. Enfin, le volet 5 souhaite créer les conditions propices à l'innovation, accélérer la recherche opérationnelle et la mise en œuvre de nouvelles solutions et à faire des stations thermales des lieux d'innovation, sur le modèle des living-labs (laboratoires vivants), notamment, en prenant le virage de la transition numérique. ■

LE THERMALISME NÉO-AQUITAIN EN CHIFFRES

15 stations, 28 établissements (17 entreprises)

11 orientations thérapeutiques

90 % d'entreprises privées, 50 % appartenant à un groupe

114 000 curistes (2022) soit 1 curiste français sur 4

Un curiste génère environ 2 400 euros pour l'économie locale

(soin + hébergement + loisirs + vie quotidienne)

755 millions d'euros de chiffre d'affaires

des entreprises thermales, réinjectés sur le territoire de la région

1 commerçant sur 5 s'estime dépendant de ce marché à plus de 50 % de son chiffre d'affaires dans les stations

Environ **15 000 emplois directs**

25 000 indirects ou induits

Pour les Landes, ce secteur représente

3,7 millions d'euros reversés en taxes et impôts aux collectivités locales

Saison haute : mai, juin à septembre



© Patxi Beltzaiz



Montée en cadence chez Safran

BÉARN • À quelques jours du Salon du Bourget, Cédric Goubet, le nouveau président de Safran Helicopter Engines, s'est ouvert sur les enjeux à court et moyen termes pour l'entreprise. Le fabricant de turbines d'hélicoptères, dont le siège se situe à Bordes, connaît une belle dynamique grâce à un carnet de commandes exceptionnellement fourni.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

Produire et livrer plus de 1 000 moteurs d'hélicoptères par an, en 2024 et 2025 : l'enjeu est de taille, pour Safran Helicopter Engines. L'équipementier aéronautique n'avait en effet pas connu pareil volume de commandes depuis 2009 et, l'an dernier encore, comptabilisait moitié moins de moteurs au sortir de ses ateliers de Bordes et Tarnos (40). Des chiffres évocateurs traduisant « la croissance robuste » du marché de l'hélicoptère que Cédric Goubet, le nouveau président de l'entreprise, ne manque pas de souligner.

SE MAINTENIR FACE À DES CONSTRUCTEURS PUISSANTS

« Safran Helicopter Engines est parmi les leaders mondiaux et doit se maintenir face à des constructeurs puissants, Américains surtout, au sein d'une compétition qui se remobilise », resitue-t-il, évoquant plusieurs facteurs explicatifs depuis les nouvelles demandes de pays émergents, les renouvellements de marchés déjà matures ou encore l'augmentation des budgets de défense de nombreuses nations.

« Il y a un très fort rebond sur notre marché, avec une demande vigoureuse plus rapide que ce que l'on

avait anticipé. L'enjeu est désormais de pouvoir y répondre. »

UNE PRODUCTION FREINÉE

Assumer « cette montée en cadence très forte » est en effet la priorité des mois à venir pour l'industriel tricolore, dans un contexte tendu entre crise profonde des chaînes d'approvisionnement et difficultés de recrutement. « Nous avons des difficultés à avoir, au moment voulu, les pièces dont nous avons besoin. Cela a tendance à nous freiner alors que nous pourrions produire davantage », remarque Cédric Goubet, qui embraye avec la nécessité tout aussi essentielle d'embaucher.



CÉDRIC
GOUBET
président de Safran
Helicopter Engines

© E.L.T.

UN JOB DATING À BORDEAUX

Pour répondre à ses importants enjeux de recrutement, Safran Helicopter Engines organise un « job dating », ce vendredi 16 juin, à l'Hôtel Renaissance. L'industriel recherche des profils dans les métiers d'usinage en proposant une large diversité de postes : production, MRO, ingénierie, digitalisation. Des opportunités d'emploi sont à saisir en CDI, CDD, intérim ou encore alternance. Jusqu'à 4 000 € d'aides, dans le cadre de son offre mobilité, sont proposées en fonction du profil et pour les personnes signant un CDI et venant travailler sur l'un des sites basés à Bordes, Tarnos ou Buchelay. Par ailleurs, d'autres job dating sont également organisés à Poitiers, Rodez et Buchelay. Plus d'informations sur www.safran-group.com

“ Il y a un très fort rebond sur notre marché, avec une demande vigoureuse plus rapide que ce que l'on avait anticipé ”

« En 2022, nous avons recruté 400 personnes et nous en recruterons 400 cette année également », souligne-t-il ainsi. Chaudronnier, ingénieur, fraiseur, technicien, apprenti... : les besoins sont aussi variés que le marché de l'emploi saturé. Un constat qui amène le nouveau président à évoquer la volonté de Safran « de se remettre en question » et son intention de développer la formation en interne. En attendant, une vaste campagne de recrutement est en cours avec l'ambition affichée de « rendre l'entreprise attractive ».

300 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS

En parallèle de cette montée en puissance, Safran Helicopter Engines entre également dans « un cycle d'investissements sans précédent, de l'ordre de 300 millions d'euros, d'abord pour moderniser l'ensemble de nos capacités de production », souligne Cédric Goubet. Côté R&D également, un coup d'accélérateur est mis sur la décarbonation, l'hybridation électrique, les bimoteurs, les carburants d'aviation durables (ou SAF) ou encore la performance des turbomachines... Pour le dirigeant, « l'enjeu de transformation » pour Safran Helicopter Engines est considérable et surtout motivant, annonciateur d'innovations et d'avancées avec, à la clé, le développement d'un ou plusieurs nouveaux moteurs. ■

SAFRAN HELICOPTER ENGINES EN CHIFFRES

1,318 Md€ de chiffre d'affaires en 2022

5 800 employés dans le monde dont 2 480 à Bordes (siège social), 1 490 à Tarnos et 270 à Buchelay

11 implantations hors de France

2 500 clients dans 155 pays dont Airbus et HAL

22 000 moteurs en service

516 moteurs produits en 2022

Plus de 1 119 moteurs réparés

Experts-comptables Le recrutement, c'est vital !

PAYS-BASQUE • Invités à une conférence-débat orchestrée par Christian Prat dit Hauret, éminent professeur à l'IAE de Bordeaux, une dizaine de représentants de cabinets d'expertise-comptable ont pu échanger sans réserve sur leurs difficultés de recrutement. Des solutions et des méthodes leur ont été présentées lors de cette journée organisée le 25 mai dernier à Anglet par *La Vie Économique du Sud-Ouest*, magazine du groupe Échos Judiciaires.

Par Vincent BIARD

C'est au château de Brindos, superbe Relais & Châteaux de la Côte basque, que le magazine *La Vie Économique du Sud-Ouest* avait organisé une conférence-débat sur le thème : « Experts-comptables : réussir vos recrutements et fidéliser vos collaborateurs, idées et outils ». Une dizaine de professionnels du chiffre avait répondu à cette invitation et la diversité de leur profil a permis une table ronde pertinente et objective. En réunissant des experts-comptables indépendants, des associés de cabinets leaders et des responsables de ressources humaines, un vrai dialogue s'est créé avec l'expertise du professeur Christian Prat dit Hauret comme catalyseur du débat. Plutôt discrets car tenus au secret professionnel, les participants n'ont pas parlé de leurs clients mais se sont exprimés avec franchise sur les difficultés de leur profession.

UN DÉFI SANS PRÉCÉDENT POUR LA PROFESSION

Pour Christian Prat dit Hauret, expert-comptable de formation et professeur à l'IAE-Université de Bordeaux (et aussi chroniqueur régulier dans nos colonnes) : « les cabinets d'expertise comptable de toute la région et de toute la France sont confrontés à un défi sans précédent de recrutement ». Également directeur du Comité scientifique de l'institut Sofos, le premier Think Tank des experts-comptables, Christian Prat dit Hauret a publié, avec deux autres universitaires, une étude intitulée

“ En réunissant des experts-comptables indépendants, des associés de cabinets leaders et des responsables de ressources humaines, un vrai dialogue s'est créé ”

L'attractivité et l'avenir de la profession comptable à l'horizon 2040. Si la profession est menacée par la numérisation accélérée des activités comptables et le vieillissement de sa population dont l'âge moyen est supérieur à 50 ans, une certaine désaffection et un déficit d'image important auprès des jeunes générations ont été renforcés ces dernières années.

UN PHÉNOMÈNE ACCÉLÉRÉ DEPUIS LA PÉRIODE COVID

« En termes de recrutement, la donne a changé en cinq ans », témoignait l'une des participantes à la table ronde organisée au château de Brindos. Depuis la période Covid et dans de nombreux secteurs économiques, c'est un véritable fait de société. Pour les invités à cette table

“ Le rapport au travail a changé dans de nombreux secteurs économiques ”

ronde, le rapport au travail a changé dans de nombreux secteurs économiques, même dans les plus rémunérateurs, et concerne toutes les générations. Au risque d'être caricaturaux et mêmes un peu réactionnaires, ils observent de jeunes diplômés négociant un minimum d'engagement dès leur premier emploi, des cadres de la génération des trentenaires réduisant leur nombre d'heures travaillées pour davantage de loisirs et enfin des quadras et des quinquas refusant à leur tour les contraintes du salariat et même du travail.

RECRECITER MAIS AUSSI FIDÉLISER

Comment attirer les talents et comment les fidéliser ? C'est le grand défi des ressources humaines pour le professeur Prat dit Hauret. Certains cabinets d'expertise-comptable multiplient les interventions dans les centres de formations afin de repérer des talents prometteurs. Si le débauchage de salariés dans les cabinets concurrents reste très peu pratiqué, combien de temps cette vertu résistera-t-elle à la pénurie de compétences ? Il y a 10 ans, 70 % des jeunes diplômés en comptabilité choisissaient de travailler en cabinet d'expertise-comptable contre 30 % en entreprise, aujourd'hui c'est 50/50 alerte Christian Prat dit Hauret. Recruter n'est pas aisé, fidéliser ses salariés devient également un défi.

LA MÉTHODE RCOREF POUR OPTIMISER SON RECRUTEMENT

Christian Prat dit Hauret résume les quatre enjeux de la profession par la formule CHD² comme Conseil-Humain-Digital-Data soit développer le conseil, construire et valoriser le capital humain, optimiser la digitalisation et valoriser la data. Pour optimiser la gestion des ressources humaines, il a exposé sa méthode nommée RCOREF comme recrutement, communication, organisation du travail, rémunération, emploi et formation. Pour chacun de ces six thèmes, l'universitaire a indiqué des actions concrètes pouvant être mises en œuvre.

Ces outils techniques et comportementaux constituent une démarche opérationnelle qui a suscité un réel intérêt de la part des invités à cette conférence-débat de Brindos. ■

“ Recruter n'est pas aisé, fidéliser ses salariés devient également un défi ”



Conférence-débat au château de Brindos

© Cyril Garrabos



CHRISTIAN
PRAT DIT
HAURET

© Cyril Garrabos



Doublement du déficit foncier

CHRONIQUE DU BARREAU
DE BORDEAUX •

Afin d'inciter les bailleurs à engager des travaux de rénovation énergétique, la deuxième loi de finances rectificative pour 2022 a mis en œuvre un doublement du déficit foncier imputable sur le revenu global de 2023 à 2025.

Par M^e Florent OLMI
Avocat Associé, TAXTEAM
et CONSEILS

Mode d'emploi

Les revenus fonciers sont les revenus les plus taxés pour les contribuables qui sont en activité et qui ont d'autres revenus imposables, puisque ces revenus fonciers s'ajoutent aux autres revenus imposables et supportent donc en règle générale les tranches marginales de l'impôt sur le revenu (les taux d'imposition les plus élevés). S'ajoutent à l'impôt sur le revenu, les contributions sociales au taux de 17,20 %, ce qui fait que les contribuables ont à supporter un taux d'imposition sur ces revenus fonciers qui dépasse souvent 60 % d'imposition.

Il est donc important de pouvoir réduire l'imposition de ces revenus fonciers étant donné l'enjeu fiscal pour les contribuables concernés.

IMPUTABLE SUR LE REVENU GLOBAL DE L'ANNÉE

Il est rappelé que le déficit foncier qui résulte de dépenses autres que les intérêts d'emprunt (principalement travaux d'entretien, de réparation, d'amélioration) est imputable sur le revenu global de l'année (c'est-à-dire l'ensemble des autres revenus imposables de l'année tels que les salaires, les pensions, les BIC, les BNC...) dans la limite annuelle de 10 700 €.

L'excédent du déficit foncier non imputé est reportable et imputable sur les revenus fonciers des 10 années suivantes.

Par dérogation, la limite annuelle d'imputation du déficit foncier sur le revenu global est doublée pour les travaux de rénovation énergétique réalisés avant 2026



“ La limite annuelle d'imputation du déficit foncier sur le revenu global est doublée pour les travaux de rénovation énergétique réalisés avant 2026 sur les locations qualifiées de « passoires thermiques » ”

sur les locations qualifiées de « passoires thermiques », à savoir celles qui sont classées E, F ou G par le diagnostic de performance énergétique (DPE). La limite d'imputation passera ainsi de 10 700 € à 21 400 €.

Ce nouveau dispositif s'applique pour l'imposition des revenus des années 2023, 2024 et 2025.

DÉPENSES DE TRAVAUX CONCERNÉES

La nature des travaux éligibles ne figure pas dans le texte fiscal adopté (des précisions sont attendues par décret à venir) :

En pratique, il devrait s'agir des travaux suivants :

- travaux d'isolation des toitures, des murs extérieurs, des planchers bas ;
- travaux de remplacement des menuiseries extérieures, des portes extérieures ;
- travaux de ventilation, de production de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Seules les dépenses déductibles des revenus fonciers sont éligibles : restent exclues les dépenses assimilées à des dépenses de reconstruction ou d'agrandissement.

Conditions d'application

- Les dépenses de rénovation énergétique doivent avoir donné lieu à l'acceptation d'un devis à compter du 5/11/2022 et être payées entre le 1/01/2023 et le 31/12/2025.
- Les travaux de rénovation énergétique doivent permettre au logement de **passer d'une classe énergétique E, F ou G à une classe A, B, C ou D** : en pratique, la preuve du changement de classe énergétique nécessitera l'établissement de deux DPE (un avant le début des travaux et un à l'issue des travaux et au plus tard le 31/12/2025).

ORGANISER L'ENGAGEMENT DES DÉPENSES ÉLIGIBLES


Il sera possible de bénéficier de ce doublement du plafond d'imputation des déficits fonciers sur le revenu global sur plusieurs années (2023, 2024 et 2025).



Pour cela, il faudra organiser l'engagement des dépenses éligibles pour pouvoir bénéficier chaque année entre 2023 et 2025 du doublement du plafond d'imputation du déficit foncier sur le revenu global.

Pour rappel, les dépenses de travaux déductibles au titre des revenus foncier payées une année et qui génèrent un déficit foncier au-delà du plafond de 10 700 € ou de 21 400 € ne sont imputables que sur les revenus fonciers des 10 années suivantes et ne peuvent pas servir à constituer un déficit foncier pour les années suivantes.

Ainsi, si par exemple vous devez engager 75 000 € de travaux éligibles au nouveau plafond (et que vous n'avez pas de revenus fonciers au titre de ces années du fait de l'imputation d'autres travaux déductibles de revenus fonciers), il faudra engager ces travaux sur les



“ Si le logement ne parvient pas à atteindre au moins la classe D, le doublement du plafond ne sera pas applicable ”

trois années et ne pas payer en totalité ces travaux au titre de l'année 2023.

Dans l'exemple, payer 25 000 € de travaux en 2023, 25 000 € de travaux en 2024 et 25 000 € de travaux en 2025.

RECLASSEMENT DU LOGEMENT AU MOINS EN CLASSE D

En outre, il faudra veiller à ce que le logement avant travaux soit en classe E, F ou G et que les travaux engagés soient de nature à permettre un reclassement du logement au moins en classe D du DPE.

Si le logement ne parvient pas à atteindre au moins la classe D, le doublement du plafond ne sera pas applicable et l'imputation sur le revenu global sera remise en cause par l'administration fiscale.

Dans ce cas, la part du déficit foncier qui a été indûment imputée sur le revenu global pourra être uniquement imputée sur les revenus fonciers des 10 années suivantes dans les conditions de droit commun.

Si toutefois, les travaux réalisés répondent aux conditions pour permettre l'application du doublement du plafond d'imputation, il est à noter qu'il résulte de la formulation des dispositions législatives à l'origine de ce dispositif que les travaux « classiques » resteront *a priori* imputables sur le revenu global dans la limite de 10 700 €.

Le contribuable a donc intérêt (en l'absence d'ordre d'imputation défini par la loi) à déduire en priorité de son revenu foncier les dépenses de travaux « classiques ». Les imprimés de déclaration fiscale des revenus fonciers seront sans doute adaptés pour le permettre. ■

La France attire touj

ÉCONOMIE • En 2022, la France est toujours en tête des pays européens qui attirent les investissements étrangers, notamment pour les projets industriels et de recherche et développement, d'après le baromètre du cabinet EY. La tendance est positive, mais la politique américaine qui vise à attirer les investisseurs étrangers sur son sol pourrait sérieusement la remettre en cause.

Par Anne DAUBRÉE

Les Pfizer, Skyborn, Interstellar Lab... Au total, les 28 annonces d'investissements étrangers en France annoncées lors du 6^e sommet Choose France, organisé le 15 mai, sous l'égide du président de la République pour attirer les investisseurs importants, pèsent 13 milliards d'euros et 8 000 emplois. Les chiffres confirment la tendance constatée en 2022. L'an dernier, l'Hexagone est arrivé en tête du classement européen des destinations d'accueil des investissements directs étrangers (IDE), pour la quatrième année consécutive, selon le baromètre de l'attractivité du cabinet EY. 1 259 nouveaux projets ont été recensés, soit 3 % de plus qu'en 2021. L'enjeu est de taille : les 16 800 entreprises à capitaux étrangers implantées en France emploient 2,2 millions de personnes (13 % de l'emploi salarié) et contribuent à environ 20 % du PIB, 25 % de la R&D privée et 35 % des exportations industrielles.

Autre constat, en 2022, la France a creusé l'écart avec ses deux concurrents principaux : le Royaume-Uni (929 projets, - 6 %) et l'Allemagne (832 projets, - 1 %). Et la suprématie française concerne plusieurs domaines : le pays reste en tête du classement pour les implantations et extensions d'usine avec 547 projets, très loin devant la Turquie (256 projets) et le Royaume-Uni (175 projets). L'Hexagone reste aussi la principale terre d'accueil des investissements de R&D (144 en 2022, + 8 % sur un an), en raison notamment de sa politique d'incitation à l'innovation symbolisée

par le crédit impôt recherche (CIR). Dans ce domaine suivent le Royaume-Uni (127 projets, + 14 %), l'Allemagne (52, - 31 %) et le Portugal (39, - 7 %).

Et des territoires très différents tirent profit de cette tendance : près d'un projet sur deux concerne des zones rurales ou des agglomérations moyennes de moins de 200 000 habitants. Et pour la première fois depuis la mise en place du baromètre, l'Île-de-France prend la tête du classement des régions européennes les plus attractives, devant le Grand Londres. Pour l'avenir, « la volonté d'investir en France reste solide, même si ce désir s'atténue. En 2022, 61 % des dirigeants internationaux interrogés envisageaient de s'implanter en France, en 2023 », note l'étude. Parmi leurs motivations, la disponibilité d'une énergie décarbonée, une main-d'œuvre qualifiée et la qualité de vie.

IMPOSSIBLE ATTRACTIVITÉ NATIONALE SANS ATTRACTIVITÉ EUROPÉENNE

La performance française de l'année 2022 tient à des dynamiques diverses. L'attractivité du pays « est le fruit des vagues successives de réformes qui se sont enchaînées depuis 2007 », d'après l'étude. S'y ajoute la capacité récente de la France à « persuader des centaines d'entreprises et entrepreneurs du monde entier de miser sur elle pour dessiner le monde de demain » (industrie décarbonée, énergie, santé, innovation...). Dans l'industrie, le nombre de projets à impact environnemental a augmenté ces cinq dernières années. Et le mouvement devrait s'accroître : les dirigeants étrangers interrogés prévoient de dédier une part significative de leurs futurs investissements à la réduction de leurs émissions de CO₂.

À l'inverse, plusieurs faiblesses de la France pourraient se révéler problématiques pour l'avenir. Ainsi, 65 % des projets y sont des extensions, Allemagne et Royaume-Uni parvenant à mieux attirer de nouveaux entrants (venus des États-Unis ou de l'Asie). Deuxième difficulté, le nombre d'emplois portés par les entreprises étrangères en 2022 a baissé de 15 % pour atteindre 38 100 emplois. Les projets en France

“ La volonté d'investir en France reste solide ”

ours les investisseurs

créent moins d'emplois qu'en Allemagne. Autres faiblesses constatées, une moins bonne performance que le Royaume-Uni pour les centres de décision, une pénurie de foncier et des lourdeurs administratives qui entravent certains projets (logistique, notamment).

Mais surtout, l'une des dynamiques sur lesquelles repose la performance relative de la France en 2022 pourrait se révéler contre-productive pour l'avenir : il s'agit des difficultés rencontrées par ses principaux concurrents, Royaume-Uni (Brexit) et Allemagne (pénurie de talents, renouvellement

du mix énergétique...). Or, l'Europe entière partage un même sujet de préoccupation : le spectre des « délocalisations énergétiques », avec la concurrence des États-Unis, boostée par l'Inflation Reduction Act, même si, pour l'instant, le nombre de projets détournés reste limité. « Les prochains mois seront décisifs », pointe l'étude. Et déjà, la capacité européenne à attirer des IDE a été durement affectée en 2022, avec une croissance de 1 % seulement l'année dernière. Une situation, qui, à terme, ne peut que se révéler délétère pour chacun de ses États membres, France comprise. ■



Les experts-comptables aux avant-postes

PROFESSIONS • Résilience des entreprises françaises, enjeux de la digitalisation et de la durabilité pour les TPE-PME, difficultés rencontrées avec le guichet unique... Le point sur plusieurs sujets d'actualité avec la présidente du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables, Cécile de Saint Michel, auditionnée au Sénat.

Par Miren LARTIGUE

A lors que le pays connaît des crises successives depuis 2020, « les entreprises françaises ont montré une forte résilience, avec le soutien sans faille de l'État », a déclaré la présidente du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables (CSOEC), Cécile de Saint Michel, lors de son audition par la Délégation aux entreprises du Sénat, le 4 mai dernier. « Je ne peux pas dire qu'il n'y a pas eu de casse mais, globalement, le mur de la dette annoncé et le nombre de défaillances d'entreprise prédit ne sont pas au rendez-vous ».

« NOUS SOMMES BIEN LOIN D'UNE DÉFAILLANCE GÉNÉRALISÉE »

Avec des niveaux de défaillances inférieurs en 2022 à ceux de 2019, et des niveaux pour 2023 proches de ceux de 2019, « nous sommes bien loin de ce que certains, pessimistes, appelleraient une défaillance généralisée », a-t-elle poursuivi, avant de présenter d'autres chiffres qui illustrent le dynamisme actuel de l'économie française. « En 2022, le chiffre d'affaires des TPE et PME françaises a augmenté de 9,5 % par rapport à 2021 et de 12,6 % par rapport à 2019, ce qui équivaut à un taux de croissance annuel moyen de 4 %. » Même si ce taux moyen masque des disparités géographiques et sectorielles et doit être corrigé de l'inflation, « il est difficile de parler de récession, même s'il ne faut pas éluder les difficultés rencontrées par les entreprises, qu'elles soient derrière nous, avec la crise Covid, ou actuelles, avec la crise énergétique et le contexte inflationniste ».

“ D'ici à 2025, près de 30 000 postes seraient à pourvoir dans les métiers de l'expertise-comptable ”

DES PROPOSITIONS POUR AMÉLIORER LES DISPOSITIFS D'AIDE AUX ENTREPRISES

Dernièrement, la profession d'expert-comptable s'est d'ailleurs mobilisée sur le terrain des aides déployées par le gouvernement pour faire à face à l'alourdissement de la facture énergétique. « Ces aides ont souvent pu être complexes à mettre en œuvre ou concernent peu d'entreprises du fait des conditions d'éligibilité parfois trop strictes. C'est la raison pour laquelle nous avons alerté notre ministère de tutelle et proposé des amendements à ces dispositifs pour que plus d'entreprises puissent en bénéficier et de manière plus simple. »

LES TPE ET PME, CIBLES DES CYBERCRIMINELS

Avec la digitalisation, les entreprises françaises sont actuellement confrontées à plusieurs défis. Et, en premier lieu, aux cyberattaques, dont la fréquence a explosé ces derniers mois. « Une entreprise sur deux déclare avoir été victime d'une cyberattaque et en avoir subi les conséquences » et « 60 % des



CÉCILE DE SAINT MICHEL
présidente du Conseil
supérieur de l'ordre des
experts-comptables

victimes de cyberattaques sont des TPE-PME », a précisé la présidente du CSOEC. Perte de données, indisponibilité des systèmes informatiques, arrêt de la production, perte de chiffre d'affaires... Les chiffres étant basés sur le nombre des cyberattaques signalées, « cela signifie qu'elles sont beaucoup plus nombreuses ».

FACTURATION ÉLECTRONIQUE : LES TPE ET PME PAS ENCORE PRÊTES

En matière de digitalisation, la profession d'expert-comptable « est aujourd'hui équipée pour accompagner ses clients sur ces sujets, analyser leur sécurité numérique et les aider à se créer une identité numérique ». Elle va notamment accompagner le déploiement de la facturation électronique, qui va concerner toutes les entreprises à compter du 1^{er} juillet 2024. Or, pour l'heure, « seule une entreprise sur trois aurait commencé une démarche de mise en place de la facture électronique. Les TPE et PME françaises ne sont pas encore prêtes opérationnellement, mais vous pouvez compter sur les experts-comptables pour qu'elles soient au rendez-vous ».

DURABILITÉ ET REPORTING EXTRA-FINANCIER

Autre grand défi pour les entreprises : la durabilité. Un terrain sur lequel « notre rôle est primordial », a expliqué la représentante des experts-comptables. Identification des aides, décarbonation de l'activité, économie d'énergie, amélioration de la chaîne d'approvisionnement, optimisation de la gestion des déchets... Sans oublier les nouvelles obligations de reporting extra-financier prévues par la future directive européenne. « Nous serons en mesure de vérifier la fiabilité des informations extra-financières et de les intégrer dans les comptes annuels. »

HARO SUR LE GUICHET UNIQUE

Interrogée sur les principales difficultés que rencontre la profession aujourd'hui, Cécile de Saint Michel n'a pas mâché ses mots à propos des dysfonctionnements du guichet unique des entreprises, depuis le début de l'année. « C'est un vrai frein à l'activité, aujourd'hui », a-t-elle déclaré, en pointant « les effets collatéraux désastreux d'un système défaillant ». Elle a aussi déploré le fait que les experts-comptables n'ont pas été associés à la conception de cette plateforme, alors qu'ils en sont les principaux utilisateurs. Résultat : « on passe un temps fou sur ce guichet à faire défiler des pages et des pages pour enregistrer trois informations... »

L'état des lieux qu'elle a dressé de la situation actuelle est assez inquiétant dans la mesure où l'échéance fixée par le ministère de l'Économie pour résoudre tous les dysfonctionnements, initialement prévue fin mars, a été repoussée à fin juin. « Les créations [d'entreprises], ça fonctionne à peu près bien. Les modifications et cessations, c'est toujours très compliqué. Quant aux dépôts des comptes, environ 95% sont refusés par les greffes aujourd'hui. » Or, « si on n'est pas en mesure de déposer les comptes annuels sur la période de juin-juillet, on risque d'avoir, à l'automne, des ruptures de crédit pour les entreprises ».

UN MANQUE CRIANT DE NOUVELLES RECRUES

Enfin, l'autre grand défi auquel est actuellement confrontée la profession est le manque d'effectifs. « D'ici à 2025, près de 30 000 postes seraient à pourvoir dans les métiers de l'expertise-comptable. Les cabinets peinent à trouver de nouvelles recrues à cause d'une attractivité fragile. La profession comptable souffre d'une mauvaise image, injustifiée au regard de la richesse des missions et de l'utilité qui est la nôtre. » Un chantier sur lequel le CSOEC, qui représente environ 21 000 professionnels, et sa présidente, élue en décembre dernier, vont continuer de s'investir. ■

**COUP DE
CŒUR** de PHILIPPE

Fronsac en majesté

Cette semaine, retrouvez notre chroniqueur Philippe Maurange autour d'un verre de Château La Dauphine, Fronsac 2019.



Si un classement existait sur l'appellation Fronsac, il est certain que le Château La Dauphine y aurait obtenu une place de choix ! Sa situation et son histoire au sein de cette appellation de la rive droite de Bordeaux le place parmi les vignobles de référence. Ce nom si romantique lui a été attribué après un séjour au château de Marie-Josèphe de Saxe, Dauphine de France, épouse du Dauphin Louis-Ferdinand et mère de trois rois de France : Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Bâtie au milieu du XVIII^e siècle, cette magnifique chartreuse a connu peu de propriétaires, ce qui a contribué à la régularité de sa production. Après la famille Marcetteau de Brem, la famille Moueix (Pétrus, Trotanoy, Bel-Air Monange) en

fait l'acquisition en 1985 et la développe jusqu'en 2000 année du rachat par la famille Halley qui engage un important programme d'investissements en reconstruisant dans leur intégralité toutes les installations techniques. Depuis 2015, la famille Labruno, propriétaire fondateur de la société CEGEDIM, s'appuie sur les forces de ce très beau terroir s'étendant sur 53 hectares en production certifiés bio et s'inspirant des principes de la biodynamie. Moins célèbre que la côte de Saint-Émilion, celle de Fronsac s'inscrit parmi les terroirs les plus intéressants du Libournais. On peut dire sans se tromper que le terroir de La Dauphine est similaire aux premiers crus classés de Saint-Émilion avec des sol argilo-calcaire, argilo-limoneux sur mollasses du Fronsadais, et calcaire à astéries. Ici, le merlot dominant (85 %), agré-

menté de 15 % de cabernet-franc, forme un assemblage de très belle tenue avec une couleur sombre, une assise aromatique généreuse et ample, finement poivrée. Les saveurs toastées sont fines et agrémentent une finale déliée, aux tanins civilisés. 2019, révèle les qualités associées de ce grand terroir à celle d'une vinification et d'un élevage parfaitement maîtrisés. ■

www.caves-dauphine.com



Par Philippe MAURANGE,
Directeur de l'agence
OZCO BORDEAUX





The Flash

SAUVER LE MONDE ?

Sous l'identité de Flash, Barry Allen fait partie de la Justice League aux côtés de Batman, Superman & Co. Il espère prouver l'innocence de son père, en prison pour le meurtre de son épouse. Lorsqu'il réalise que sa vélocité surhumaine lui permet de remonter le temps, il décide d'aller sauver sa mère. En modifiant le passé, il a lancé une réaction en chaîne qui a abouti à la disparition des super-héros sur Terre. Plus personne ne semble apte à stopper le cruel général Zod, ennemi juré de Superman, déterminé à détruire notre planète. Avec l'aide d'une version plus jeune de lui-même, Barry va chercher à corriger ses erreurs... Le réalisateur a été séduit par l'approche humaine du projet :

« Cette histoire repose avant tout sur un magnifique enjeu émotionnel, autour de rapports entre un adolescent et sa mère. Sans cela, tout le reste est vain. J'ai eu l'impression de me replonger dans mon enfance parce que c'est l'époque de ma vie où j'étais passionné de

BD. The Flash m'a renvoyé à l'époque où j'en achetais, essentiellement des Superman et des Batman, mais The Flash n'était jamais loin. C'est donc un formidable périple nostalgique pour moi de porter cette histoire à l'écran. »

Ezra Miller, empêtré depuis des mois dans une série de scandales autour de son comportement erratique, a failli devoir mettre fin à sa carrière. Il est donc assez surprenant de le voir jouer dans un registre espion qui rappelle Michael J. Fox dans *Retour vers le futur*, film culte ouvertement cité de façon amusante. Il tient le double rôle de Barry Allen, à deux âges différents : à 28 ans pour le héros, expérimenté dans ses activités de justicier mais maladroit en société et à 18 ans pour son jeune disciple immature à qui il va servir de mentor. Un duo qui fonctionne grâce à ce comédien qui passe aisément de la candeur désarmante à l'expression de sentiments plus profonds.

« Je crois que cela restera une de mes meilleures collaborations avec un acteur. J'ai découvert qu'Ezra est un incroyable humoriste et je ne m'y attendais pas même s'il avait déjà exprimé l'humour de Barry dans ses appa-



ritions précédentes dans le rôle mais c'est le premier film entièrement consacré au personnage. Il incarne deux versions de Barry, un sacré défi ! Quand on le voit à l'image, on a le sentiment que c'est un jeu d'enfant ! Quel privilège de voir un acteur si doué à l'œuvre. »

La productrice Barbara Muschietti, sœur du cinéaste, apprécie le côté juvénile du personnage :

« Il y a quelque chose d'enfantin chez The Flash qui, lorsqu'on est enfant, semble irrésistible. Et je n'y résistais pas ! Les super-héros sont tous très réservés, doivent donner le sentiment qu'ils sont forts et invincibles, et Flash est tout l'inverse. Il est affectueux, drôle, tolérant et plein d'auto-dérision. Il est mon super-héros préféré car c'est le plus humain qui soit. Je ne vois personne qui aurait pu l'incarner comme Ezra, tel qu'Andy et moi l'avions rêvé. Il l'a imprégné de sa personnalité, de sa vitalité et de son extraordinaire résilience. Il a livré une prestation stupéfiante : il joue deux personnages pendant les trois quarts de l'histoire, ce qui veut dire qu'il a, pour ainsi dire, tourné deux films dans le temps qui nous était imparti pour en tourner un seul. C'est hallucinant ! ».

Flash commence ses aventures avec un Batman joué par Ben Affleck avant de les poursuivre avec celui de... Michael Keaton, porteur de la cape du protecteur de Gotham à deux reprises sous la direction de Tim Burton, il y a déjà plus de trente ans ! Un retour émouvant pour le spectateur et le réalisateur :

« Il était très intrigué à l'idée d'endosser de nouveau le rôle de Batman. Il fallait réfléchir ensemble à l'allure

**En salle
le 14 juin**
Un film d'Andy Muschietti
Avec Ezra Miller,
Michael Keaton, Ben Affleck
**Action, Science-fiction,
Fantastique**

du personnage tant de temps après sa dernière apparition. Il s'est donné à fond pour relever ce défi très amusant. Je crois que s'il a été séduit par le projet, c'est parce qu'on n'avait jamais vu une telle représentation de Batman. C'était un incroyable défi qu'il a merveilleusement relevé. Je voulais être à l'écoute de ce qu'il avait à dire sur le personnage, sur l'évolution de Bruce Wayne. J'étais très heureux qu'il ait accepté de camper Bruce et Batman, et le reste est sans importance. »

Le récit tourne autour du concept un peu trop à la mode de multivers qui peine à se renouveler vraiment et croule sous des règles figées, la première étant qu'il est impossible de reformater le passé sans effet papillon dévastateur. Le film séduit surtout lorsqu'il se focalise sur des émotions simples, dramatiques ou plus légères. La traditionnelle scène de combat final n'est pas vraiment convaincante, avec des effets spéciaux d'une grande laideur par moments, en particulier lors d'un enchaînement peu heureux d'apparitions prestigieuses qui sonnent faux. Au-delà de ces quelques réserves, on passe un bon moment, l'ouverture d'anthologie avec des bébés en danger étant particulièrement inattendue ! ■

© D. R.



Transformers : Rise Of The Beasts

La guerre des robots

Le terrible Unicron se nourrit de l'énergie des planètes qu'il dévore. Les Maximals, créatures mi-animales mi-mécaniques fuient vers notre Terre pour cacher un objet permettant de voyager à travers le temps et l'espace. En 1994, Noah, jeune vétéran de l'armée en quête d'un boulot et Elena, stagiaire en archéologie, sont emportés dans l'affrontement entre les Terrorcons d'un côté et les héroïques Autobots d'Optimus Prime de l'autre... Ce septième film Transformers poursuit l'évolution qualitative entamée avec le précédent, *Bumblebee*, du nom du robot se transformant en voiture coccinelle de retour avec son caractère juvénile et cinéphile. Le résultat est spectaculaire, avec de l'action menée tambour battant, des effets spéciaux à la hauteur, de l'humour et des enjeux dramatiques suffisamment prenants. Les héros ont des personnalités clairement définies et complexes, jusqu'au chef des Autobots qui n'évite ni les erreurs ni les préjugés. Dans la version française, les robots sont doublés par Dorothée (le faucon Airrazor), Mister V (la porsche Mirage) ou Ophélie Winter (l'Autobot Arcee) dont l'ex-MC Solaar signe le générique de fin, « Tout se transforme » !



Carmen

Prenez garde à vous

Alors que Baltimore célèbre le réveillon du Nouvel An, Carmen fuit le Mexique après le meurtre de sa mère. Alors qu'elle passe la frontière illégalement, elle tombe sur une milice privée que vient d'intégrer Aidan, ex-marine fraîchement revenu d'Afghanistan, en état de stress post-traumatique. Il la sauve en tuant son propre frère alors que ce dernier s'apprêtait à l'abattre. Ils partent se réfugier chez la tante de Carmen à Los Angeles... Le chorégraphe et danseur Français Benjamin Millepied, installé aux États-Unis, passe à la réalisation en revisitant l'œuvre de Bizet et Mérimée. L'action se déroule de nos jours, ce qui lui permet d'ancrer ce récit mélodramatique dans un cadre politique, dénonçant pêle-mêle le racisme et la violence masculine. Il unit deux acteurs montants, Paul Mescal, découvert dans le film d'auteur *Aftersun* et attendu dans la suite de *Gladiator* et Melissa Barrera, récente héroïne des deux derniers *Scream*. L'intensité de leurs rapports aurait pu être magique, notamment grâce à l'investissement physique du duo mais étrangement le charme ne prend jamais. On ne croit pas à l'histoire telle qu'elle est racontée et l'accumulation de belles images ne suffit pas à masquer la préciosité de la mise en scène.

Cinéma En bref

CLOVIS CORNILLAC sera *Monsieur, le Maire* sous la direction de Karine Blanc et Michel Tavares, aux côtés de Eye Haïdara. Cet élu local d'un petit village de montagne au pied du mont Blanc se bat pour maintenir les commerces et préserver l'école d'une fermeture annoncée. L'arrivée de mères célibataires en situation difficile dont Joe-Lynn, chanteuse au franc-parler et ses deux enfants, va vite faire des étincelles dans ce village paisible.

LUCAS TILL (le héros de la nouvelle version de *Mac Gyver*) sera la dernière recrue d'un groupe d'assassins qui s'attaque à un réseau de trafic d'êtres humains soutenu par des milliardaires dans *The Collective*. Les circonstances le forceront à mener à bien seul une nouvelle mission très dangereuse malgré son manque d'expérience. À ses côtés, Tyrese Gibson (la série des *Fast & Furious*) et Don Johnson (la série *Deux Flics à Miami*).

CAMILLE COTTIN sera Madame La Victoire, une célèbre chasseuse d'esclaves, dans *Ni chaînes ni maîtres* de Simon Moutairou dont l'action se situera en 1759 sur l'île Maurice. Elle traquera une jeune femme qui s'est enfuie de la plantation du terrible Eugène Larcenet joué par Benoît Magimel. Félix Lefebvre, le jeune ado d'*Été 85*, fait aussi partie de la distribution.

JEANNE ET LE GARÇON FORMIDABLE : AMOUR ET MORT AU TEMPS DU SIDA

Coup de foudre dans le métro entre la fantasque Jeanne et le plus réservé Olivier, séropositif. Comment s'aimer lorsque la mort semble si proche ?... Reprise à ne surtout pas manquer d'un bijou de la comédie musicale sorti en 1998. Olivier Ducastel et Jacques Marti-

neau avaient su retrouver, à une période où le genre avait disparu, la grâce du cinéma de Jacques Demy, entre poésie (en)chantée et tragédie ancrée dans un réel détourné virevoltant. L'alchimie est totale entre le couple formé par Virginie Ledoyen et Mathieu Demy, secondés par d'épatants seconds rôles dont Valérie Bonneton, Denis Podalydès et le très émouvant Jacques Bonnaffé. Les chansons aux paroles directes et parfois crues, composées par Philippe Miller et écrites par Jacques Martineau, passent allègrement d'un style à l'autre et restent entêtantes, notamment *La Chanson du séropo*, sommet d'élégance dans l'évocation du poids du SIDA sur ceux qui en sont atteints.

D'UNE SIMONE À L'AUTRE

Après Simone Veil dans *Simone, le voyage du siècle* d'Olivier Dahan, Elsa Zylberstein prêterait ses traits à Simone de Beauvoir dans un biopic réalisé par Anne Fontaine, sur un scénario de Christopher Hampton, qui a notamment signé ceux des *Liaisons dangereuses* et de *The Father*. Le film sera une adaptation d'un ouvrage écrit par la philosophe elle-même, *Lettres à Nelson Algren*, où elle évoquait sa relation avec cet écrivain américain qui a duré de 1947 à 1964. Le projet a été initié par la comédienne qui a acquis les droits de l'ouvrage.

VINCENT LINDON ET LE JEUNE ROM

Vincent Lindon se liera à *Un enfant comme les autres* sous la direction de Nicolas Boukhrief (*Le Convoyeur*). Il sera un professeur d'histoire solitaire qui quitte sa salle de classe en réaction à l'agressivité d'un lycéen et se met en disponibilité pour une durée indéterminée. Un soir, témoin d'une agression par trois jeunes voleurs, il s'implique et arrête l'un d'eux, un Rom de quatorze ans mais son statut de mineur empêche toute incarcération. L'enseignant le recroise et décide alors de le prendre en charge. Un engrenage irréversible...

UN NOUVEAU PORTRAIT DE PICASSO

Àstrid Bergès-Frisbey (*Un barrage contre le Pacifique*) sera Dora Maar, grande photographe proche des surréalistes, dans *Minotaure, Picasso et les femmes de Guernica* de Julio Medem. Le récit, situé en 1937, mêlera les relations tourmentées du peintre espagnol, joué par un certain Pablo Derqui, avec trois femmes alors qu'il s'apprête à créer sa grande œuvre Guernica, métaphore sanglante de la guerre civile qui frappait son pays. Une autre Française, Ailyn Prandi (remarquable dans la série de TF1, *Femmes de loi*, entre 2006 et 2008) sera Olga Koklova, aristocrate russe qui fut sa muse et son épouse.

RECTIFICATIF

Dans le tableau des ventes du n° 7034-7035 paru le vendredi 9 juin 2023, en page 56, une erreur s'est glissée relative à la vente d'un « local à usage d'habitation, bureaux, commerces » sis à Talence (33), annoncée le 29 juin 2023 à 15 h, au tribunal judiciaire de Bordeaux. Cette vente se tiendra en fait, au **Tribunal judiciaire de Paris**, le **29 juin 2023**, à **14 heures**.

BORDEAUX VENTES DU 6 JUILLET 2023, À 15 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
22/48	EJG 2-06-2023	SELARL DUCOS-ADER / OLHAGARAY & ASSOCIÉS	MAISON D'HABITATION	SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND	3 avenue Jacques-Brel	75 000 €
23/1	EJG 12-05-2023	Cabinet FORZY - BOCHE-ANNIC - MICHON	MAISON D'HABITATION AVEC TERRAIN	AMBÈS	1 rue Léon-Blum	80 000 €
	EJG 9-06-2023	M ^e Marie-Anne ESQUIE	MAISON À USAGE D'HABITATION AVEC JARDIN	PAUILLAC	32 Résidence les Gabarreys, Cité les Gabarreys	52 400 €

LIBOURNE VENTES DU 7 JUILLET 2023, À 14 H

N° ROLE	DÉTAIL DE LA VENTE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX
21/36	EJG 26-05-2023	AARPI MONTESQUIEU AVOCATS	MAISON À USAGE D'HABITATION	SAINT-ÉMILION	104 rue des Jurats	200 000 €
22/15	EJG 19-05-2023	SELARL RODRIGUEZ & CARTRON	DIVERSES PARCELLES EN NATURE DE VIGNE, PRÉS ET BOIS	SAINT-ANDRÉ-ET-APPELLES	Lieudit La Garenne au Nic, lieudit Les Fougereaux	90 000 €
22/26	EJG 12-05-2023	M ^e Nicolas DROUAULT	MAISON D'HABITATION	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE	146 avenue de la République	25 500 €

BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 8 JUIN 2023, À 15 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
22/3	REDLINK NOUVELLE-AQUITAINE	MAISON D'HABITATION	FONTET	24 lieudit Castera	66 000 €	136 000 € M ^e GRAVIÈRE
22/107	ELIGE	MAISON DHABITATION	SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND	70 avenue Victor Hugo	80 000 €	Vente non requise

BILAN

SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

Société coopérative de caution mutuelle artisanale à capital variable
siège social : 10 Quai des Queyries 33072 Bordeaux Cedex
RCS BORDEAUX B 348 539 750

COMPTES APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 MAI 2023

BILAN 31 DÉCEMBRE 2022

en Euros

ACTIF	31-déc-2022	31-déc-2021	PASSIF	31-déc-2022	31-déc-2021
Créances sur étés de crédit	8 749 186,63	10 231 334,02	Autres passifs	203 644,88	1 871,78
Opérations avec la clientèle	2 205 887,11	803 033,42	Comptes de régularisation	375 331,91	1 051 713,71
Contentieux 12 701 593,24			Prov/risques et charges	1 761 000,00	1 758 000,00
Provisions -10 495 706,13			Dettes subordonnées	7 836 743,59	6 948 639,53
Obligations et autres titres à rev. fixes	0	0	FDS/ risques bancaires généraux	0,00	500 000,00
Participat. et Act. Portefeuille	15 776,00	15 776,00	Capital souscrit	647 448,00	628 656,00
Autres Actifs	0	0	Réserves	256 066,96	256 066,96
Comptes de Régularisation	0	4 882,58	Prime de fusion	89 876,08	89 876,08
			Report à nouveau	-179 798,04	-206 443,76
			Résultat de l'exercice	-19 463,64	26 645,72
TOTAL DE L'ACTIF	10 970 849,74	11 055 026,02	TOTAL DU PASSIF	10 970 849,74	11 055 026,02
GARANTIES DONNÉES	315 048 047,56	285 629 534,31	GARANTIES DONNÉES	315 048 047,56	285 629 534,31

COMPTE DE RÉSULTAT 31 DÉCEMBRE 2022

en Euros

DÉBIT	31-déc-2022	31-déc-2021	CRÉDITS	31-déc-2022	31-déc-2021
Charges générales d'exploitation	236 007,86	226 392,91	Intérêts et produits assimilés	13 677,25	8 569,40
Coût du risque	2 489 611,20	1 182 811,93	Commissions (produits)	2 192 478,17	1 901 373,45
Dot prov. dépr. titres			Plus value cession titres	0	0
Dot prov FRBG	0	250 000,00	Reprise/prov. titre	0	0
Impôt sur les bénéfices		221 436,00	Reprise/ prov/charge exer ult	500 000,00	0
Charge exceptionnelle	0	2 656,29	Produit exceptionnel	0	0
Résultat exercice (profit)	-19 463,64	26 645,72	Résultat exercice (perte)	0	0
TOTAL	2 706 155,42	1 909 942,85	TOTAL	2 706 155,42	1 909 942,85

SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels (Exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'assemblée générale

SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des

comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux sociétaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante :

La sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante :

Comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elle n'entretient pas dans le périmètre des informations à produire.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les

comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux, le 2 mai 2023
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Antoine Priollaud

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées (Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'Assemblée Générale

SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE - 10 Quai Des Queyries - 33100 Bordeaux

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Convention conclue avec la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique

Personnes concernées

Madame Sylvie Garcelon, administratrice de la SOCAMA Aquitaine Centre Atlantique, Directrice Générale de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique et membre de droit représentant la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique.

Nature et objet

Maintien des subventions commerciales accordées au titre des exercices 2017, 2018 et 2019.

Modalités

Les subventions attribuées au titre des exercices 2017, 2018 et 2019 restent en vigueur pour un montant total de 2.285.000 euros. Elles se sont poursuivies au cours de l'exercice 2022, faute pour la SOCAMA Aquitaine Centre Atlantique de disposer de la trésorerie nécessaire pour procéder à leur remboursement.

Fait à Bordeaux, le 2 mai 2023
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Antoine Priollaud

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS EXERCICE 2022

1. RÈGLES ET PRINCIPES GÉNÉRAUX

1.1. Référentiel comptable

Les comptes individuels annuels sont établis et présentés dans le respect des règlements du Comité de la réglementation comptable (CRC) et du Comité de la réglementation bancaire et financière (CRBF).

La présentation des états financiers est conforme aux dispositions du règlement n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux documents de synthèse individuels.

1.2. Présentation des comptes

Les états financiers sont présentés en euros avec un comparatif sur deux exercices, 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021.

1.3. Liquidité et solvabilité

Le système de garantie et de solidarité à pour objet, conformément à l'article L.512-107 6° du Code monétaire et financier, de garantir la liquidité et la solvabilité du Groupe et des établissements affiliés à BPCE, ainsi que d'organiser la solidarité financière au sein des réseaux des Banques populaires et des Caisses d'épargne et de prévoyance.

Les sociétés de caution mutuelle accordant statutairement l'exclusivité de leur cautionnement à une Banque Populaire bénéficiant de la garantie de liquidité et de solvabilité de cette dernière avec laquelle elles sont agréées collectivement en application de l'article R.515-1 du Code monétaire et financier.

BPCE est chargée de prendre toutes mesures nécessaires pour organiser la garantie de solvabilité du Groupe ainsi que de chacun des réseaux, notamment en mettant en œuvre les mécanismes appropriés de solidarité interne du Groupe et en créant un fonds de garantie commun aux deux réseaux dont il détermine les règles de fonctionnement, les modalités de déclenchement en complément des fonds des deux réseaux déjà existants ainsi que les contributions des établissements affiliés pour sa dotation et sa reconstitution.

BPCE gère ainsi le Fonds Réseau Banques Populaires, le Fonds Réseau Caisses d'Epargne et de Prévoyance à mis en place le nouveau Fonds de Garantie Mutuel.

Le Directoire de BPCE a tous pouvoirs pour mobiliser les ressources des différents contributeurs sans délai et selon l'ordre convenu, sur la base d'autorisations préalables délivrées à BPCE par les contributeurs.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les comptes de l'exercice sont présentés sous une forme identique à celle de l'exercice précédent. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique et tous les postes du bilan sont présentés, le cas échéant, nets d'amortissements, de provisions et de corrections de valeur.

3. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Aucun événement significatif.

3.1. Bilan - Actif

3.1.1. Créances sur établissements de crédit

Ce poste recouvre l'ensemble des créances détenues au titre d'opérations bancaires sur la BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE.

3.1.2. Opérations avec la clientèle Créances douteuses

Selon les termes et modalités prévus dans le protocole signé entre la société de caution mutuelle SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE et la BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE, cette dernière peut mettre en jeu la garantie de la SOCAMA après avoir prononcé de la déchéance du terme. La banque peut appeler en paiement la SOCAMA, qui doit s'exécuter immédiatement.

L'engagement de garantie devient alors une créance douteuse et à ce titre se voit reclassé à l'actif du bilan. Ces créances peuvent donner lieu à provisionnement selon le risque encouru de non-recouvrement.

Les créances, dont le recouvrement est devenu incertain, donnent lieu à la constitution de dépréciations, en déduction de l'actif, destinées à couvrir le risque de perte. Les dépréciations sont calculées après analyse individuelle des dossiers, en tenant compte des garanties et déterminées selon une fréquence au moins trimestrielle et sur la base de l'analyse du risque et des garanties disponibles. Les dépréciations couvrent au minimum les intérêts non encaissés sur encours douteux.

Les dépréciations sont calculées de manière actuarielle sur la base des flux futurs attendus sur chacun des contrats actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine, ce dernier correspondant au taux contractuel. Les dotations et les reprises de dépréciation constatées pour risque de non-recouvrement sont enregistrées en « Coût du risque ».

Dans le cadre du mandat spécial de gestion donné par la SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE à la BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE, cette dernière poursuit l'action contentieuse en recouvrement et rend compte périodiquement de l'état d'avancement des procédures engagées afin d'évaluation du montant des créances et de leur provisionnement.

3.1.3. Opérations diverses

Autres actifs

3.2. Bilan - Passif

Autres passifs

3.2.1. Provisions pour risques et charges

Ce poste recouvre les provisions destinées à couvrir des risques et des charges non directement liés à des opérations bancaires au sens de l'article L311-1 du Code monétaire et financier et des opérations connexes définies à l'article L311-2 de ce même code, nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise. Conformément aux dispositions du règlement CRC n° 2000-06, la constitution de telles provisions est subordonnée à l'existence d'une obligation envers un tiers à la clôture et à l'absence de contrepartie équivalente attendue de ce tiers.

Il recouvre en outre les provisions destinées à couvrir des risques et des charges liées à des opérations bancaires au sens de l'article L311-1 du Code monétaire et financier et des opérations connexes définies à l'article L311-2 de ce même code que des événements survenus ou en cours rendant probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine.

La Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique a revu sa charte de provisionnement en avril 2022. Les provisions de passif pour risques et charges de la SOCAMA Aquitaine Centre Atlantique ont été estimées en fonction de nouvelles règles définies par cette charte de provisionnement mise en place au sein du groupe consolidé BPACA.

3.2.2. Dettes subordonnées

Ils correspondent aux fonds de garantie sur les prêts cautionnés en cours. Les fonds de garantie sur engagements douteux sont identifiés, isolés et pris en compte dans la détermination de la dépréciation de la créance.

3.2.3. Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Ces fonds sont destinés à couvrir les risques inhérents aux activités de l'entité, conformément aux conditions requises par l'article 3 du règlement n° 90-02 du CRBF.

Au titre de l'exercice 2022, la SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE a repris 500 milliers d'euros soit la totalité du poste de provision.

3.2.4. Capitaux propres

Les Capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2022 à 794 milliers d'euros contre 795 milliers d'euros au 31 décembre 2021, soit une diminution de 1 milliard d'euros résultant d'une augmentation du capital social pour 18 milliers d'euros et du résultat déficitaire de l'exercice 2022 de 19 milliers d'euros.

Le capital social est composé au 31 décembre 2022 de 80 931 parts sociales d'un montant nominal de 8.00 €.

3.3. Hors bilan - Engagements de garantie

Ils sont enregistrés en hors-bilan à la mise en place des dossiers. Ils en sont extraits lors de l'exécution de l'engagement de garantie ou à l'expiration des dossiers.

Lorsqu'un risque probable de non-recouvrement total ou partiel apparaît, les engagements concernés sont reclassés au hors bilan en engagements douteux. Ils donnent lieu à provisionnement au passif du bilan, à hauteur du risque de non-recouvrement.

Les engagements Hors Bilan au 31 décembre 2022 s'élèvent à 315 048 milliers d'euros (Dont 7 276 milliers d'euros € de créances/vifs).

3.4. Autres engagements donnés

Tableau de suivi des subventions en-cours

SUBVENTION BPACA

	SOCAMA ACA
2017	1 060 000,00
2018	525 000,00
2019	700 000,00
2020	0,00
2021	0,00
2022	0
	2 285 000,00

Selon des protocoles signés, la SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE doit rembourser à la BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE, selon la clause « de retour à meilleure fortune » la somme de 2 285 000,00€.

Ces protocoles ont été actés par les Conseils d'Administration des deux entités.

Au 31 décembre 2022, il n'est comptabilisé aucun remboursement.

3.5. Compte de résultat

3.5.1. Intérêts et assimilés, commissions

Les intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis.

Les commissions de caution des adhérents sont calculées prorata temporis jusqu'à l'expiration des dossiers des adhérents car elles rémunèrent une prestation continue avec plusieurs échéances successives échelonnées.

3.5.2. Revenus des titres

Les revenus d'obligations ou des titres de créances négociables sont comptabilisés pour la partie courue dans l'exercice.

3.5.3. Charges générales d'exploitation

Ce poste enregistre les charges relatives au fonctionnement de la société de caution mutuelle SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE dont les frais facturés par la BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE et relatifs à la gestion de la société de caution mutuelle.

3.5.4. Coût du Risque

Le coût du risque s'élève à 2 490 milliers d'euros au 31 décembre 2022 contre 1 183 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

Le coût du risque de 2 490 milliers de l'Exercice 2022 se répartit comme suivant :

2 487 milliers d'euros de dotations nettes sur créances contentieuses

3 milliers d'euros de dotations nettes sur créances douteuses.

3.5.5. Fonds pour Risques Bancaires Généraux

La SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE a repris 500 milliers d'euros de F.R.B.G.

3.5.6. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant, de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante et de la faible probabilité de récurrence des événements concernés.

Ce poste comprend le montant amputé aux fonds de garantie.

3.5.7. Impôt sur les bénéfices

Les réseaux des Caisses d'Épargne et des Banques Populaires ont par ailleurs décidé depuis l'exercice 2010 de bénéficier des dispositions de l'article 91 de la

loi de finance rectificative pour 2008, qui étend le mécanisme de l'intégration fiscale aux réseaux bancaires. Cette intégration fiscale inclut obligatoirement dans son périmètre les affiliés au réseau Banque Populaire dont font partie les sociétés de caution mutuelle.

La SOCAMA AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE a signé avec sa mère intégrante, BPCE, une convention d'intégration fiscale qui lui assure de constater dans ses comptes la dette d'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale mutualiste.

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y pas eu d'événements significatifs postérieurs à la clôture.

INFORMATIONS RELATIVES À L'ACTIF

VENTILATION D'ÉLÉMENTS D'ACTIF SELON LA DURÉE RESTANT À COURIR

Milliers d'Euros

ACTIF	DURÉE RESTANT À COURIR					TOTAL BRUT	TOTAL PROVISIONS	NET
	<= 3 mois	> 3 mois <= 1 an	> 1 an <= 5 ans	> 5 ans	Non ventilés	Montant	Montant	TOTAL
Créances sur établissements de crédit	2249	4 500	2000			8 749		8 749
Créances sur la clientèle	12 702					12 702	10496	2 206
Obligations et autres titres à revenu fixe						0		0

DÉTAIL DES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS PAR POSTES D'ACTIF

Milliers d'Euros

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	MONTANT 2022
Créances douteuses sur opérations avec la clientèle	10 496
Obligations et autres titres à revenu fixe	0
TOTAL	10 496

ÉCHÉANCES DES OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE

Milliers d'Euros

OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	DURÉE RESTANT À COURIR					TOTAL BRUT	TOTAL PROVISIONS	NET
	<= 3 mois	> 3 mois <= 1 an	> 1 an <= 5 ans	> 5 ans	Non ventilés	Montant	Montant	TOTAL
Obligations								
Titres de créances négociables								
Titres du marché interbancaire								
Titres subordonnés	0	0	0	0		0	0	0
Titre prêtés								
Créances rattachées					0	0		0
TOTAL		0	0	0	0	0	0	0

INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

VENTILATION D'ÉLÉMENTS DE PASSIF SELON LA DURÉE RESTANT À COURIR

Milliers d'Euros

PASSIF	DURÉE RESTANT À COURIR					TOTAL BRUT	TOTAL PROVISIONS	NET
	<= 3 mois	> 3 mois <= 1 an	> 1 an <= 5 ans	> 5 ans	Non ventilés	Montant	Montant	TOTAL
Dettes sur les établissements de crédit à terme								
Comptes de régularisation		34		128	61	357		579
Dettes représentées par un titre								

FRBG

Milliers d'Euros

PROVISION FRBG 2021	DOTATION	REPRISE	PROVISION FRBG 2022
500	0	500	0

VENTILATION DES CAPITAUX PROPRES

Milliers d'Euros

DÉTAILS DES CAPITAUX PROPRES	2021	2022
Capital social	629	647
Réserve légale	94	94
Autres réserves	163	163
Prime de fusion	90	90
Report à nouveau débiteur	-206	-180
Résultat de l'exercice	27	-19
TOTAL	795	794

SOLDE DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES ET HORS-BILAN

		Milliers d'Euros	
CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES ET HORS-BILAN		CHARGES	PRODUITS
Provisions pour créances douteuses		3 440	935
Opérations avec la clientèle		3440	935
Autres provisions pour dépréciation		0	0
Provisions pour risques et charges		2 780	2 777
Opérations du hors-bilan		2780	2777
Pertes ou produits sur créances irrécouvrables		1 311	1 311
Couvertes par des provisions		1311	1311
Non couvertes par des provisions		0	
Récupération sur créances amorties			18
TOTAL		7 531	5 041

Les comptes sont consultables au siège social de la SOCAMA Aquitaine Centre Atlantique, 10 quai des Queyries 33000 BORDEAUX.

L23EJ25026



ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
 1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
 2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____
 PRÉNOM _____
 ENTREPRISE _____
 ADRESSE _____
 EMAIL _____
 TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 10 & rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
 ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES
AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

(Livre V du code de l'environnement)
 Commune de AILLAS

Par arrêté préfectoral du 9 juin 2023 a été prescrite une consultation publique de quatre semaines sur la demande d'enregistrement présentée, au titre de la réglementation des installations classées, par la société SAS RAYMOND VIF, en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une plateforme logistique et de conditionnement de vin, située sur le territoire de la commune de Aillas, dans le cadre de l'extension prévue de l'installation.

Cette consultation se déroulera du 3 au 31 juillet 2023 inclus.

Un dossier de consultation sera déposé en Mairie d'Aillas, où le public pourra en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

- les lundi, mardi et jeudi de 08h30 à 12h30
- le vendredi de 08h30 à 12h30 puis de 14h00 à 19h00 (18h00 le 28 juillet).

Ces documents seront également consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde (www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Légales).

Pendant toute la durée de la consultation, des observations pourront être formulées :

- sur un registre ouvert à cet effet à la Mairie de Aillas ;
- par voie postale à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des procédures environnementales - Cité administrative - BP 90 - 33090 BORDEAUX Cedex ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-spe1@gironde.gouv.fr

Le Préfet de la Gironde est compétent pour statuer sur la demande d'enregistrement sollicitée par un arrêté éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L.512-7, ou par un arrêté de refus.

L23EJ26027

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AA 33 20 0391 01 Deux parcelles en nature de vignes AOC FRANCS COTES DE BORDEAUX SAINT-CIBARD 86 a 49 ca - 'Garonneau': AC- 103- 158[107], Document d'urbanisme : PLU Zone A

AS 33 23 0216 01 PIN MARITIME SAINTE-HELENE 96 a 00 ca - 'Les tronquats sud': D- 689, Document d'urbanisme : RNU

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur **candidature, au plus tard le 03/07/2023** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33520 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99 où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site

L23EJ26444

**POUR RECEVOIR
 LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL
 ABONNEZ-VOUS !**

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

AVIS D'ATTRIBUTION

Département de publication :
33 Gironde

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Mairie de LA BREDE

Objet du marché :

Assistance à la restauration scolaire

Type d'avis :

Avis d'attribution

Type de procédure :

Procédure adaptée

Catégorie :

Fourniture

Support(s) de parution :

<http://www.e-marchespublics.com>

Marché unique

Ce marché a été : Attribué

Attributaire : API RESTAURATION (CP :33700)

Montant Maximum : 189000 Euros HT

Commentaire : ACCORD CADRE MONO ATTRIBUTAIRE

Date d'attribution du marché :

05/06/2023

L23EJ26131

- Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient civiles ou commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant à l'un des objets indiqués ci-dessus, de nature à favoriser directement ou indirectement, le but poursuivi par la Société, son extension ou son développement.

Siège social : 16 rue de Freycinet,
33400 TALENCE

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

Président : Monsieur BOUILLY Valentin, demeurant 16 rue de Freycinet, 33400 TALENCE

Admission aux assemblées et droits de votes : Les associés statuent par décision collective sur les questions visées à l'article L.227-9 du Code de commerce.

Toute décision collective requiert que les associés présents, représentés ou participant aux délibérations détiennent la moitié des actions représentant le capital social sur première convocation, aucun quorum n'étant exigé sur deuxième convocation.

Le droit de vote attaché est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

Valentin Bouilly

L23EJ25315

Gérant : Monsieur SEBASTIEN CLEMENCEAU, demeurant 1 MUSSET ROUTE DE LA CARDINE, 33340 St Germain d'Esteuil

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L23EJ25442



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

DACYRENOV33

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 25, Chemin des Vergnes
33450 ST LOUBES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Saint Loubes du 07 Juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : DACYRE-NOV33

Siège social : 25, Chemin des Vergnes,
33450 ST LOUBES

Objet social : Travaux de revêtement des sols et des murs
Installation électrique

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1.000 euros
Gérance : Monsieur Dacian-Lucian CRISTEA, demeurant 25, Chemin des Vergnes 33450 ST LOUBES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

L23EJ25473



CHOPES AND WINES Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 200 Route de Grimard, 33670 LA SAUVE
AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA SAUVE du 05/06/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : CHOPES AND WINES
Siège : 200 Route de Grimard, 33670 LA SAUVE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 000 euros
Objet : Bar à vin et bière. Petite restauration
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Christophe CASTAING, demeurant 13 Route de Targon, 33760 BAIGNEAUX, Directeur Général : Monsieur Rémi FEYTOUT, demeurant 14 Impasse de l'Ancienne Ecole, 33550 CAPIAN
Directeur Général : Monsieur David FAVROUL, demeurant 9 Route de Langoiran, 33550 CAPIAN
Directeur Général : Monsieur Florian BRESSON, demeurant 114 Route du Moulin à Vent, 33550 TABANAC
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis, le Président

L23EJ25428



AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 6 juin 2023, à SAINT GERMAIN D'ESTEUIL.

Dénomination : **SERVICES MOBIL' HOME 33.**

Forme : EURL.

Siège social : 1 MUSSET ROUTE DE LA CARDINE, 33340 St Germain d'Esteuil.

Objet : L'achat, la vente et l'installation de mobil homes, toutes activités accessoires d'installation et de services liés aux mobil homes.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

Département de publication :
33 Gironde

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Mairie de LA BREDE, 1 place St Jean d'Etampes - BP 30047, 33652 LA BREDE Cedex, 0557971856

Objet du marché :

PROGRAMME DE VOIRIE 2023

Type d'avis :

Avis d'appel public à concurrence

Type de procédure :

Procédure adaptée

Catégorie :

Travaux

Support(s) de parution :

<http://labrede-montesquieu.e-marchespublics.com>

<http://www.e-marchespublics.com>

Date et heure limite de dépôts :

Offre : 03/07/2023 à 19 h 00

L23EJ26175

CONSTITUTIONS



Aux termes d'un ASSP en date du 18/05/2023, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : BALI PITI

Objet social : -L'activité de marchand de biens immobiliers, -L'achat en vue de leur revente de tous immeubles bâtis ou non bâtis, de fonds de commerces, actions ou parts de société civile immobilières, -L'acquisition de tout terrain en vue d'y effectuer toute opération de division, construction, lotissement en vue de les revendre en blocs ou en parties divisées ou de les louer à bail, -L'activité de promotion immobilière.

Siège social : 41 Rue du Professeur Calmette, 33150 CENON
Capital : 200 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : M. BERNADET Laurent, demeurant 17 Rue du Maréchal Joffre, 33130 BEGLES

Directeur général : M. IONAS Alexandre, demeurant 33 Chemin de Joblois, 33370 TRESSES

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers

Pour avis
Les associés

L23EJ22977

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 07/06/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **VB ADVISORY**

Sigle : **VBA**

Objet social : La Société a pour objet en France ou à l'étranger :

- Le conseil aux affaires et en gestion et plus particulièrement le conseil d'ordre financier ;

ECHOS

JUDICIAIRES-GIRONDINS

POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



AURORA FINE WINES AND SPIRITS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €
Siège social : 17 avenue des Sarcelles, 33970 LEGE CAP FERRET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LEGE CAP FERRET du 7 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme : Société par actions simplifiée
- Sigle : **AFWS**
- Dénomination : **AURORA FINE WINES AND SPIRITS**
- Siège : 17 avenue des Sarcelles, 33970 LEGE CAP FERRET
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
- Capital : 1 000 €
- Objet : La commercialisation de boissons de toutes sortes, alcoolisées ou non, et de tous produits ayant un caractère connexe à cette activité principale ; Le conseil et l'assistance dans les domaines liés à l'achat, la vente, l'importation, l'exportation de produits vinicoles, vins et spiritueux ; La participation par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.

- Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

- Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, ascendants ou descendants, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

- Présidente : Mme Catherine DARRIET, demeurant 17 Avenue des Sarcelles - 33970 LEGE CAP FERRET,

- Directeur général : M. Denis DARRIET, demeurant 17 Avenue des Sarcelles - 33970 LEGE CAP FERRET,

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

POUR AVIS

La Présidente

L23EJ25525

Aux termes d'un acte SSP en date du 7 juin 2023 à LE PIAN SUR GARONNE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : société par actions simplifiée à associé unique. DENOMINATION : **HORSE & CUIR**. SIEGE SOCIAL : LE PIAN SUR GARONNE (33490) 234, Chemin des Sables. OBJET : Activités de Saddle Fitting (conseil en ergonomie de matériels équestres) - vente de matériels équestres - conception et fabrication artisanale de produits de maroquinerie, bagagerie et sellerie. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. CAPITAL : 1 500 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Agrément de toutes les cessions d'actions par les actionnaires. PRESIDENTE : Madame Marie-Isabelle, Madeleine, Louise JONIO née JONIO, demeurant à LE PIAN SUR GARONNE (33490) 234, Chemin des Sables. IMMATRICULATION : au RCS de Bordeaux.

L23EJ25533



Aux termes d'un ASSP en date du 01/06/2023, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SEASIDE SUMMER-CAMP

Objet social : - l'organisation de camps de vacances - la vente directe ou par tout intermédiaire de son choix de séjours en camps de vacances - l'organisation d'activités et d'animations pour les enfants et les adultes séjournant dans les camps de vacances

Siège social : 5 rue Fenelon, 33000 BORDEAUX

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Président : M. DE SILVA Tikiriyawarane Cleon Prince Ruwan, demeurant HERENWEG 68, ET2321 WARMOND (PAYS-BAS)

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

L23EJ25626

LEXIADE-ENTREPRISES

Maître Olivier BROUSSE

37 rue Barthélémy Thiersmier

87280 LMOGES

tel : 05 55 32 89 04

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du J01/06/2023 constitution de la SAS :

GUS

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 9 rue des Hirondelles 33520 BRUGES

Objet : pâtisserie, sandwicherie, petite épicerie

Président : Mme Mélanie XANS demeurant 9 rue des Hirondelles 33520 BRUGES

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et exercice du droit de vote : être propriétaire d'une action au jour de l'Assemblée - Une action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Sauf cession d'actions entre actionnaires qui sont libres toutes cessions sont soumises à procédure d'agrément, l'agrément étant donné à l'unanimité des actionnaires

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX.

L23EJ25648

Aux termes d'un acte SSP signé à LA TESTE DE BUCH, le 01/06/2023, il a été formé une société par actions simplifiée au capital 20.000 €, dénommée **LITEGO** et présentant les caractéristiques suivantes :

Siège social : 1051 boulevard de l'industrie - (33260) LA TESTE DE BUCH

Objet :

La société a pour objet tant en France qu'à l'étranger :

La commercialisation d'activités en réalité augmentée et loisirs créatifs et de produits ou services associés ou liés à l'exercice de cette activité, y compris la vente de vêtements, de matériel et d'objets ainsi que de denrées alimentaires et boissons,

La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés

créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance,

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Président : M. Benjamin ROCHETTE demeurant 569 avenue Albert Sarraut - 17940 RIVEDOUX PLAGE

Directeur Général : Mme Emilie CABARET demeurant 569 avenue Albert Sarraut - 17940 RIVEDOUX PLAGE

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé, et en cas de démembrement des titres, l'usufruitier comme le nu-propriétaire, a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent

Transmission des actions : Sauf en cas de succession, de donation, de liquidation de communauté de biens entre époux, ou de cessions, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou un descendant, la cession ou transmission d'actions en tout ou en partie même en ce qui concerne les droits démembrés, à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable exprès de l'Assemblée Générale Ordinaire.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Pour avis.

L23EJ25662



W FORMATION EXPERTISE PISCINE

Société par actions simplifiée au capital de 2 500 euros Siège social : 60 impasse Pourrat, 33210 ST PARDON DE CONQUES Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST PARDON DE CONQUES du 05/06/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle Dénomination : **W FORMATION EXPERTISE PISCINE** Siège : 60 impasse Pourrat, 33210 ST PARDON DE CONQUES Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 2 500 euros Objet : Formation, conseil et expertise piscine (sans maîtrise d'œuvre). Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Mathias WERNER, demeurant 60 impasse Pourrat, 33210 ST PARDON DE CONQUES La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. POUR AVIS Le Président

L23EJ25686



LAMOULIERE CONSEIL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 €
Siège social : 4 rue Kieser
33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution le 08-06-2023 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : LAMOULIERE CONSEIL

Siège : 4 rue Kieser, 33000 Bordeaux

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux

Objet : toutes opérations d'assistance commerciale aux entreprises et notamment la recherche, la mise en œuvre et la mise à disposition de tous moyens susceptibles de favoriser la commercialisation de tous biens ou services ; toutes opérations d'analyse de marché, de communication, de recrutement, de formation et de conseil (marché, production, clientèle, fournisseurs etc.)

Capital : 1.000 €

Gérance : Monsieur Thierry DUMORA, demeurant 4, rue Kieser 33000 Bordeaux L23EJ25875

AVIS DE CONSTITUTION

Selon d'un acte SSP en date du 2/06/2023 il a été constitué la société suivante :

Forme : Société Civile Immobilière,

Dénomination : **SCI FAMILLE TAN**

Siège social : 5 rue Fénelon 33000 BORDEAUX

Objet social : L'acquisition, la vente, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gérance de tous biens immobiliers, mobiliers, créances et placements tels que les valeurs mobilières, les titres, les droits sociaux, les contrats de capitalisations, et autres produits financiers portant intérêt ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation au R.C.S.,

Capital : 1 000 € exclusivement en numéraire,

Gérance : Monsieur Tze Lim TAN demeurant MELAKA (MALAISE) 128 Jalan Kubu.

Clauses relatives aux cessions de parts : les parts sont librement cessibles entre associés ; Elles sont librement transmissibles par voie de succession ou en cas de liquidation d'une communauté de biens entre époux. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable des associés statuant dans les conditions requises pour la prise de décisions extraordinaires.

R.C.S. de Bordeaux

Pour avis,

LA GERANCE,

L23EJ25882

**POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL**

ABONNEZ-VOUS !

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 7 juin 2023, à BLAIGNAN-PRIGNAC.

Dénomination : **TAXI GAILLAN**.

Forme : EURL.

Siège social : 16 A ROUTE DE LA LANDETTE, 33340 Blagnan.

Objet : Transport de voyageurs par taxis.

Durée de la société : 99 années(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Gérant : Monsieur DAMIEN DE WILDE, demeurant 16 A ROUTE DE LA LANDETTE, 33340 Blagnan

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L23EJ25903



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 08/06/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : **NIMES ASPIC**
Siège social : 21-35 rue de de l'École Normale 33200 BORDEAUX

Objet social : La promotion immobilière et plus particulièrement : l'acquisition d'un ensemble immobilier situé à NIMES (30000), 3 plan de l'Aspic ; l'aménagement, la construction et la réhabilitation de logements ; la vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ; L'activité de lotisseur et de marchands de biens

Durée de la Société : 20 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Associés en nom :

La société EAG DEVELOPPEMENT, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 367 Boulevard du Président Wilson 33200 BORDEAUX

La société IDEAL GROUPE, Société par actions simplifiée au capital de 12 087 800 euros, dont le siège social est situé 7 Rue Crozilhac 33000 BORDEAUX

La société VP PATRIMOINE, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 000 euros, dont le siège social est situé 44 rue du Haillan 33000 BORDEAUX

Gérance :

La société IDEAL GROUPE, associée, Société par actions simplifiée au capital de 12 087 800 euros, dont le siège social est situé 7 Rue Crozilhac 33000 BORDEAUX

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L23EJ25949

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SERVICE PUBLICITÉ

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 09 juin 2023 à LACANAU, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :- Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle- Dénomination : **HUBERT SALADIN ARCHITECTE**- Siège : 15 B Rue Léon Dominique 33680 LACANAU- Durée : quatre -vingt dix-neuf années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés - Capital : 1000 euros- Objet : la société a pour objet en France et à l'étranger : Exercice de la profession d'architecte. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Actionnaire unique et président : Monsieur Hubert SALADIN, demeurant au 15 B Rue Léon Dominique 33680 LACANAU. La Société sera immatriculée au R.C.S. de BORDEAUX.

L23EJ25971

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société par actions simplifiée **0516BOX**

SIÈGE SOCIAL : 7-7bis rue du Peugue 33000 BORDEAUX

OBJET :

La société a pour objet : location d'emplacements de parkings, location de box de stockage, toute activité d'entreposage, vente de fournitures et d'outillage nécessaires au déménagement.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 1000 euros

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Agrément : les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Lionel GARNIER demeurant 67 rue de Romainville 33600 PESSAC

Directeur Général : Monsieur Florent PARADE demeurant 28 rue Ferbeyre 33200 BORDEAUX.

IMMATRICULATION : au RCS DE BORDEAUX

L23EJ26048

Suivant acte reçu par Me Gaetane GUILHOT, notaire à COUTRAS, le 2 juin 2023 a été constituée la société civile dénommée «**SCI MDP**», siège social : GUITRES (33230), 54 avenue de l'Isle.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100,

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. LIBOURNE

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé(s) premiers gérants de ladite société : - Monsieur Adrian MUSCA, chirurgien-dentiste, demeurant à GUITRES (33230), 2 quai de l'Isle. Né à BACAU (Roumanie) le 23 juillet 1979.

- Monsieur Radu Constantin DIMA, chirurgien-dentiste, demeurant à GUITRES (33230), 2 avenue de la Croix Sabatière. Né à BACAU (Roumanie) le 10 février 1979.

L23EJ26049



Carine SOUQUET-ROOS

Avocat

148, rue Sainte Catherine

33000 BORDEAUX

Tél : 05.47.50.06.07

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 8 juin 2023 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : **MOD'RETOUCHES**

Siège Social : 24, rue du Père Louis de Jabrun 33000 BORDEAUX

Capital social : 5.000 euros

Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- La réalisation de travaux de coutures et de retouches,

- Prestation de services.

Durée : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Présidente : Madame Nelly CRAIU demeurant 10 bis, rue Calixte Camelle 33600 PESSAC

Pour avis immatriculation au RCS de BORDEAUX

L23EJ26065

LEXIADE-ENTREPRISES

Maître Olivier BROUSSE

37 rue Barthélemy Thimonnier

87280 LIMOGES

NI : 05 55 32 89 04

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 10/06/2023 constitution de la SAS : **PM INVEST**

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 9 rue des Hirondelles 33520 BRUGES

Objet : marchands de biens

Président : Mme Mélanie XANS demeurant 9 rue des Hirondelles 33520 BRUGES

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires et exercice du droit de vote : être propriétaire d'une action au jour de l'Assemblée - Une action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Sauf cession d'actions entre actionnaires qui sont libres toutes cessions sont soumises à procédure d'agrément, l'agrément étant donné à l'unanimité des actionnaires

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Bordeaux L23EJ26070

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à BORDEAUX du 12 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de construction vente

Dénomination sociale : **SCCV ROYAN MARNE**

Siège social : 5 rue Lafayette, 33000 BORDEAUX

Objet social : l'achat d'un bien immobilier sis à ROYAN (17200), 61 boulevard de la Marne ; la démolition totale ou partielle du bien acquis en vue de la construction sur le terrain sis à ROYAN (17200), 61 boulevard de la Marne, de tous immeubles de toutes destinations ; la vente à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par lots, de ces biens, en totalité ou par fractions, à terme, en l'état futur d'achèvement, ou après achèvement.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : la société AQUIPIERRE DEVELOPPEMENT, 5 rue Lafayette, 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 531.319.218.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales requies pour toutes cessions de parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance

L23EJ26108



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FARGUES (33) du 15/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **HOLDING JSCL**
Siège : 68 rue des Grisons 33210 FARGUES

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 110 000 euros

Objet : Toutes prises de participations, dans toutes sociétés quels que soit leur forme et leur objet ; La gestion, l'achat, la vente de ces participations, par tous moyens à sa convenance ; L'animation du groupe formé par la Société et ses filiales, notamment par la participation active à la politique du groupe ainsi que le contrôle des filiales ; L'acquisition de tous éléments d'actifs mobiliers ; Toutes activités ayant trait au conseil en matière financière, de gestion et d'organisation administrative, comptable, juridique, fiscale, commerciale, sociale et informatique ; Toutes prestations de services s'y rapportant ; La réalisation de toutes opérations financières, y compris immobilières.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Jérôme PARIS, demeurant 68 rue des Grisons 33210 FARGUES
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L23EJ26124

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SERVICE
ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PESSAC du 04/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée - Dénomination : **BROUSSART HOLDING** - Siège : 11 Avenue Archimède, 33600 PESSAC - Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS - Capital : 150 000 euros - Objet : L'acquisition, la gestion, la cession en tout ou partie de valeurs mobilières ou droits sociaux, ainsi que la prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, artisanales, libérales ou industrielles - L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question - Le tout, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement - la gestion, pour son propre compte, de participations et de portefeuilles de titres mobiliers, composés ou non de sociétés cotées ou non cotées en bourse, par voie d'achat, d'échange ou de cession - L'acquisition, la gestion, l'exploitation par bail et la vente (exceptionnelle), de tous biens et droits mobiliers qui en dépendraient - La prise de participation dans toutes sociétés immobilières - La souscription et la gestion de bons ou contrats de capitalisation - L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garantie hypothécaire destinée au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la Société. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : M. Didier BROUSSARD, demeurant 3 Allée Jacqueline Maillan - 33600 PESSAC - La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX. POUR AVIS - Le Président L23EJ26154



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOHABET BARALE ET ASSOCIÉS
N° 23000000000000000000
27 Cours d'Alsace
33000 BORDEAUX
Tel. 05 56 51 99 17

SCI CORCYRE

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 rue Diaz
33000 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte électronique sous signature privée en date 12 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : SCI CORCYRE

Siège social : 8 rue Diaz, 33000 BORDEAUX

Objet social :

- l'acquisition d'un immeuble sis 8 rue Diaz, 33000 BORDEAUX, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen

de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros

Cession des parts sociales : agrément requis pour toutes les cessions et obtenu par la collectivité des associés à la majorité des 2/3 des parts sociales.

Gérant nommé dans les Statuts constitutifs : Bertrand COTSAS, demeurant 8 rue des merlots, 33360 LATRESNE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L23EJ26172



SCI DES POUPOUS

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à CHAMBERY (Savoie), du 13 Juin 2023, il a été établi les statuts d'une société ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SCI DES POUPOUS

FORME : Société Civile Immobilière

SIEGE : 69 Rue Lavoisier 33130 BEGLES

OBJET : La propriété et la gestion de tous immeubles qui pourraient être soit construits, soit acquis par la société ; l'activité de loueur en meublé

DUREE : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL : 1 000 euros.

Apports en numéraire : 1 000 euros.

Apports en nature : Néant

CESSION DE PARTS : Toute cession et transmission de parts autre qu'entre associés est soumise à l'agrément des associés représentant la majorité des deux tiers du capital social

GERANCE : Monsieur Alexandre DUROCHER-SIMON et Madame Madame Margot BORES demeurant ensemble à ANNECY (Haute-Savoie) 18 avenue de Cran, Résidence Nicolas II

IMMATRICULATION : Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis

La cogérance.

L23EJ26187



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

LOC LINGE NORD BASSIN

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 euros
Siège social : 21 Lotissement La Forestière
33740 ARES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARES du 05/06/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LOC LINGE NORD BASSIN

Siège social : 21 Lotissement La Forestière, 33740 ARES

Objet social : Location de linge
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros
Gérance : Mme Sophie BONNOUVRIER, demeurant 1 impasse de Mapouchet 33740 ARES, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

L23EJ26229

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/05/2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale :

SNC BORDEAUX Blanchard Latour 2023

Forme : SNC

Capital social : 1 000 €

Siège social : 17 Avenue Brémontier
33600 PESSAC

Objet social : Opérations immobilières

Gérance : La Société DCOM, société par actions simplifiée au capital de 450.000 Euros, dont le siège social est situé à PESSAC (33600), 17 avenue Brémontier, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 802 150 185.

Associés : La Société DCOM, société par actions simplifiée au capital de 450 000 Euros, dont le siège social est situé à PESSAC (33600), 17 avenue Brémontier, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 802 150 185,

La Société LOCUS, société à responsabilité limitée au capital de 16.430 Euros, dont le siège social est situé à PESSAC (33600), 17 avenue Brémontier, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 878 480 896,

La Société NALA GROUP, société à responsabilité limitée au capital de 2.000 Euros, dont le siège social est situé à EY-SINES (33320), 31 avenue de la Croix du Golf, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 878 479 716.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

L23EJ26332

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Anne BEILLARD, notaire à PESSAC, le 16/05/2023, a été constituée la société :

Dénomination : «**SCI BELFORT**»

Siège social : BORDEAUX (33000), 258 boulevard Wilson, Résidence Fontenoy.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €)

Objet social : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

Durée : QUATRE-VINGT-DIX-NEUF (99) ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés sauf celles entre associés et leurs descendants

Nommés premiers gérants de ladite société :

- Pierre-Antoine Basile MEGALI, designer, demeurant à BORDEAUX (33000), 258 boulevard du Président Wilson.

- Annabel Claire CASSES, urbaniste, demeurant à BORDEAUX (33000), 258 boulevard du Président Wilson.

la société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX

L23EJ26396



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 10/06/2023, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI VERCHATEL**

Capital : 120 euros

Siège social : 114 Avenue du Général de Gaulle BP 253 - 33506 LIBOURNE

Objet : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous les immeubles, bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement ; La prise de participation dans toutes sociétés directement ou indirectement ; L'emprunt de toutes sommes et l'affectation hypothécaire de tous biens immobiliers faisant partie du patrimoine social ; Le cautionnement solidaire et/ou hypothécaire d'un tiers ; La gestion de portefeuille de titres.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Gérants : M. Thomas VERGNE demeurant 233 Avenue d'Arès 33200 BORDEAUX ; M. Florent VERGNE demeurant 630 Route de Meyney 33141 VILLEGOUGE ; M. Romain VERGNE demeurant 1-3 Avenue Notre Dame des Passes Résidence le Royal Mouleau 33120 ARCACHON

Agrément des cessions : les cessions de parts sociales à des ascendants, descendants et à des tiers ne peuvent intervenir qu'avec le consentement unanime des associés.

Immatriculation : RCS de LIBOURNE

Pour avis

L23EJ26455

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : **LE DELI**.

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 9 rue de Bahutiers, 33000 Bordeaux.

Objet : cave à vins et spiritueux, épicerie fine.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Cession d'actions et agrément : NON.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : DG AUDITION EURL 12 avenue Martyrs de la résistance 33520 Bruges immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 789905742.

Représentant permanent : Gabriel ROVIRA.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

L23EJ26458



POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

Suivant acte reçu par Me Jean-Charles BOUZONIE, notaire à BORDEAUX, le 13 juin 2023, a été constituée la société civile de moyens dénommée «**Kiné Pôle Santé Brazza**», siège social : BORDEAUX (33000), 102 quai de Brazza.

Capital social : CENT EUROS (100,00 €), divisé en 100 parts sociales de UN EUROS (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100,

Constitué d'apports en numéraire.

Objet social : La société a pour objet exclusif de faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de ses membres, sans qu'elle puisse elle-même exercer celle-ci.

Elle peut notamment acquérir, louer, vendre, échanger les installations et appareillages nécessaires. Elle peut encore engager le personnel auxiliaire nécessaire et plus généralement procéder à toutes opérations financières, mobilières et immobilières, se rapportant à l'objet social et n'altérant pas son caractère civil.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de BORDEAUX. Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé(s) premiers gérants de ladite société : - Monsieur BOUCEY Valentin Nicolas Artur, Kinésithérapeute, demeurant à BORDEAUX (33300), 60 rue Arago.

- Monsieur BOHELAY Pierre-Marie, kinésithérapeute, demeurant à FLOIRAC (33270), 37 avenue Jean Lassauguette, appt. 303 bâtiment D.

L23EJ26553



Avis est donné de la constitution de la société **LABORATOIRE OZENNE** - SAS - Capital : 1.500 € - Siège Social : 404 avenue de la Libération (33110) LE BOUSCAT - OBJET : la fabrication et la diffusion de prothèses dentaires - DUREE : 99 ans - R.C.S. BORDEAUX

Président : Jérôme OZENNE demeurant 404 avenue de la Libération (33110) LE BOUSCAT pour une durée illimitée.

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité simple.

L23EJ26643

MODIFICATIONS



GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE FAYE ET FILS

Société civile au capital de 503 081,76 €
Siège social : CHATEAU LAVILLE
33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC
RCS de BORDEAUX n°388 033 276

L'AGM du 24/05/2023 a décidé à compter du 24/05/2023 de nommer en qualité de co-gérante Mme FAYE Marie-José, demeurant 44 Rue Faminata, 33200 BORDEAUX en remplacement de M. FAYE Alain, pour cause de décès.

Modification au RCS de BORDEAUX
Pour avis
La Gérance

L23EJ23482



CHATEAU LAVILLE

Société par actions simplifiée au capital de 197 269,03 euros
Siège social : Château LAVILLE, 33450 ST SULPICE ET CAMEYRAC
383023686 RCS BORDEAUX

CHANGEMENT DE DIRIGEANTS

L'AGO du 24/05/2023 a décidé de nommer à compter du 24/05/2023 en qualité de :

-Présidente Mme COUGET Anne-Charlotte, demeurant 85 Rue d'Argeles, LOT 2113, 31240 L UNION, en remplacement de M. FAYE Hervé, démissionnaire;
-Directeur général M. FAYE Hervé, demeurant 19 Rue James Peidenis, 33500 LIBOURNE en remplacement de M. FAYE Alain, pour cause de décès.

Modification au RCS de BORDEAUX.
Pour avis. La Présidente

L23EJ23487

BD PLOMBERIE

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 5000 €
29 rue Jacques Brel 33530 BASSENS
Transféré au 43 rue Simone Signoret 33530 BASSENS
507698207 RCS BORDEAUX

TRANSFORMATION DE LA SOCIETE

Aux termes d'une décision unanime en date du 15 mai 2023, la collectivité des associés, statuant dans les conditions prévues par la loi et les statuts, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Son siège social a été transféré du 29 rue Jacques Brel 33530 BASSENS au 43 rue Simone Signoret 33530 BASSENS.

Le capital social reste fixé à la somme de 5000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

M David BOUCARD et M Cyril CIEUTAT cogérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT : Monsieur David BOUCARD-BANALES, demeurant 43 rue Simone Signoret 33530 BASSENS

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Cyril CIEUTAT, demeurant 10 allée des Morilles 33650 Saint-Selve.

Pour avis. Le Président

L23EJ24118

S.C.I L'AGENAIS au capital de 175 300 € dont le siège social est à LIBOURNE (33500), 8-10 rue J. Jaures. RCS LIBOURNE 433 785 581.

L'AGE du 06/06/2023 a décidé le transfert du siège social au 12 Route de Brouard à LALANDE DE POMEROL (33500) à compter du 06/06/2023.

Pour avis
Le gérant

L23EJ24619



Par décisions de l'assemblée unique du 01/06/2023 de la société **IUVOM**, SASU au capital de 2000 €, 44 bis rue des Frères Moga 33130 Bègles (RCS Bordeaux 910 371 020) il a été décidé de transformer la société en SARL à associé unique à compter de cette date sans création de personne morale nouvelle, d'adopter les statuts de la société qui régiront la société sous sa nouvelle forme : le siège, l'objet, le capital social et la durée de la société demeurant inchangés. L'associé unique a également décidé de nommer Gérant Mme Victorine GOETHIERS, née le 25 novembre 1991 à Bordeaux, demeurant à 44 bis rue des Frères Moga 33130 Bègles. Les nouveaux statuts ont été adoptés en conséquence et une inscription modificative sera portée au RCS de Bordeaux.

Pour avis
L23EJ25145



L'AGE du 20/04/2023 à effet à cette date, de **SOLELUNA**, SARL au capital de 1 000 €, siège social : 4 Viliate Nord 33410 Sainte-Croix-du-Mont, immatriculée RCS BORDEAUX 918 971 904, a décidé d'étendre l'objet social aux activités de restauration rapide, sur place et/ou à emporter, traiteur, la vente de vin. L'article 2 des statuts a été modifié. Dépôt au RCS de BORDEAUX.

L23EJ25247

TIKI LOUNGE Société civile immobilière au capital de 1.200 € sise 6 Allée Puygalant 33700 MERIGNAC 907903033 RCS de BORDEAUX, Par décision de l'AGE du 06/06/2023, il a été décidé d'augmenter le capital social de 744.000 € par apport de biens immobiliers, le portant ainsi à 745.200 €. Mention au RCS de BORDEAUX

L23EJ25384

GEDE

SCI au capital de 734 100 €
Siège social : 41 Avenue Chevalier Castelnau d'Essnaud - Château de la Mothe 33640 AYGUEMORTE LES GRAVES
RCS de BORDEAUX n°509 850 616

L'AGE du 31/12/2022 a décidé à compter du 31/12/2022 de diminuer le capital social de 370 000 € par par voie de réduction de la valeur nominale des parts. en le portant de 734 100 € à 364 100 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.
Modification au RCS de BORDEAUX.
Pour avis
le gérant

L23EJ25430

S.A.S.U. DB PROJECT

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 100 euros
Siège social :
11A RUE JEAN MILHADE BUREAU 1 BIS
33133 GALGON
R.C.S. LIBOURNE N°880 880 497

Aux termes d'un procès-verbal en date du 11 Mai 2023, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 23

Place Jean Moulin - 33500 LIBOURNE, à compter du 11 Mai 2023 et de modifier en conséquence, l'article 4 des statuts.

Mention en sera faite au RCS de Libourne

Pour avis, La Présidence

L23EJ25448

EXPANSO CAPITAL

S.A.S au capital de 9.440.000 euros
Siège Social : 1 Parvis Corto Maltese
33000 BORDEAUX
RCS BX N° B 428 160 907

L'Assemblée Générale des associés du 5 juin 2023 a :

- Pris acte de la démission de son mandat d'administrateur de Mme E GOUZY CLERISSE à l'issue de ladite Assemblée

- A élu comme nouvel administrateur, Monsieur Guillaume GRAF, (domicilié 49 rue Blanchard Latour 33000 BORDEAUX) pour une durée de 4 ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale d'approbation des comptes 2026

Pour avis.

L23EJ25493



JEKO

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 €
Siège social : 4 impasse de Marchand, 33570 MONTAGNE
843 196 791 RCS LIBOURNE

En date du 08/06/2023, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du C.com, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

La Présidente

L23EJ25513



QUEST INDUSTRIE SAS au capital de 37 000 € porté à 18 500 € Siège social : Domaine de Longbosq 4, Route de Pey-Lacanau 33340 GAILLAN MEDOC 401831987 RCS BORDEAUX La collectivité des associés du 20/04/2023 a décidé de réduire le capital social de 18 500€ pour le ramener de 37 000 € à 18 500 € par voie de rachat et d'annulation de 25 actions. Le Président a constaté en date du 24/05/2023 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date. Le capital est fixé à 18 500 € divisé en 250 actions, l'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

L23EJ25547



Par décisions du 17/05/2023 de la société **SERMA ENERGY**, SAS au capital de 1.210.000 €, siège social : 14, rue Galilée - 33600 PESSAC, 833 167 919 RCS BORDEAUX, Il a été décidé d'étendre l'objet social à l'activité « hydrogène » et de modifier ainsi l'alinéa 3 de l'article OBJET : Caractérisation électrique, qualification dont essais abusifs, expertises physiques, accompagnement en ingénierie et industrialisation et tout service s'y rattachant, notamment dans le domaine des batteries, convertisseurs de puissance, e-moteur, smart grids et hydrogène, le reste de l'article demeurant sans changement.

L23EJ25633

SDLE DONGES

Société par actions simplifiée
au capital 60 960 euros
Siège social : 5 Allée Pierre Gilles de
Gennes 33700 MERIGNAC
414 765 941 RCS de BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 31 mai 2022, il a été décidé de ne pas renouveler les mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléants dont les mandats arrivaient à expiration.

Pour avis

L23EJ25652



Par Assemblée Générale du 17/05/2023, les actionnaires de la société **SERMA GROUP, SA** à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 2.301.072 €, siège social : 14, rue Galilée - 33600 PESSAC, 380 712 828 RCS BORDEAUX, ont :

- constaté la démission de la société FINANCIERE WATT de son mandat de membre du Conseil de Surveillance ;

- décidé de nommer, en qualité de nouveaux membres du Conseil de Surveillance :

- M. Bernard OLLIVIER, demeurant 11 bis, allée de Chartres - 33000 BORDEAUX,

- M. Jean GUILBAUD, demeurant 15, parc Jacques Chirac - 92500 RUEIL-MALMAISON,

- M. Olivier DUCHMANN, demeurant 21, rue d'Estienne d'Orves - 31130 BALMA,

- M. Norbert LARTIGUE, demeurant 19, rue de Fontenay - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

L23EJ25663



VOLUBILIS

SCI au capital de 1000 €
Siège social : 7 rue du temple
33470 ARES
453 840 878 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes des décisions unanimes des associés du 12.05.23, il a été décidé de transférer le siège social du 7 Rue du Temple à ARES (33470) au Immeuble Les Airelles - 58 rue du Coin à VAL D'ISERE (73150) et de modifier l'article 5 des statuts. Pour avis, La Gérance.

L23EJ25675

JES IMMO

Société civile immobilière
Au capital de 1.000 €
Ancien siège social : 164 rue du Jardin Public - 33000 BORDEAUX
Nouveau siège social : Immeuble Le Papyrus 29 rue de Lorient 35000 RENNES
807 542 725 RCS RENNES

Par décision des associés du 29/05/2023, le siège social de la société a été transféré du 164 rue du Jardin Public 33000 BORDEAUX à Immeuble Le Papyrus 29 Rue de Lorient 35000 RENNES à compter du 29/05/2023. L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence. La Société sera désormais immatriculée au RCS de RENNES Pour avis. La Gérance.

L23EJ25757

PÔLE SANTE BRAZZA SCI au capital de 1000 € Siège social : 33 rue du commandant Cousteau Appartement 158 bâtiment K 33310 LORMONT RCS BORDEAUX 920213204 Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du

01/06/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 94, quai de brazza RESIDENCE INN LOVE BÂT A - RDC 33100 BORDEAUX à compter du 01/06/2023 Modification au RCS de BORDEAUX.
L23EJ25770



TRANSFERT SIEGE, MODIFICATION OBJET SOCIAL ET AJOUT NOM COMMERCIAL

L'associé unique de la société **DRIVE AUTO**, société à responsabilité à associé unique au capital de 1500 euros, dont le siège social est 30 Allée des Colombes 33500 LIBOURNE, immatriculée 843 700 550 RCS LIBOURNE, a, en date du 06 JUIN 2023, décidé d'adopter le nom commercial «**CAR WASH**», d'ajouter les activités «Prestations de nettoyage de véhicules ; Location de tous types véhicules à moteur», de transférer le siège social au 1 Avenue de Libourne 33870 VAYRES et de modifier en conséquence les articles 2,3 et 4 des statuts.

L23EJ25779



AVENIR Société à responsabilité limitée au capital de 100 euros porté à 208 100 euros Siège social : 570 Boulevard de l'Industrie, 33260 LA TESTE DE BUCH 844 326 793 RCS BORDEAUX Il résulte du procès-verbal de l'AGE du 01/06/2023 que le capital social a été augmenté de 208 000 euros par voie d'apport en nature, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent euros (100 €) Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux cent huit mille cent euros (208 100 €). Pour avis, la Gérance.

L23EJ25868



SCI SINDBAD

Société Civile Immobilière au capital de 2.390.000,00 €
Siège social : Allée des Beaux Bars
Villa Sindbad - 33970 LEGE-CAP FERRET
R.C.S. BORDEAUX : 442 760 146

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 08/06/2023, les associés de la SCI SINDBAD ont pris acte de la fin des fonctions de co-gérant de Madame Marie-Christine DUROUSSEAU, épouse PIERSON, à la suite de son décès intervenu le 18/10/2022.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.

Le notaire.

L23EJ25890

«G.T.H. - GESTION TECHNIQUES HOTELIERS»

Société à Responsabilité Limitée au capital de 200 000 Euros
Siège Social : 35, boulevard Mestrezat
- 33120 ARCACHON
RCS BORDEAUX - 438 797 706

TRANSFORMATION EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Par décisions du 28 avril 2023, l'As-socié unique a décidé de transformer la Société en SAS, de nommer un Président, d'adopter de nouveaux Statuts, et ce, à compter du 1^{er} mai 2023.

Cette transformation n'entraîne pas la création d'une nouvelle personne morale, et aucune modification n'est apportée à la dénomination sociale, au siège social, à la durée et au capital de la Société.

L'objet social est complété de l'activité de « Détention, prise de participation directe ou indirecte dans le capital de Sociétés, groupements ou entités juridiques de tous types ».

- **AGREMENT DES CESSIONS** : Les cessions d'actions entre Actionnaires sont libres. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la Société ou entre groupes d'Actionnaires, ou au conjoint, à un ascendant ou un descendant, ou encore en cas de dévolution successorale ou de liquidation de communauté de biens entre époux, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des Actionnaires statuant à la majorité des trois quarts des actions, cette majorité étant déterminée compte tenu de la personne et des actions de l'Actionnaire cédant.

- **ADMINISTRATION** : M. Bruno CAMY -SARTHY, ayant cessé ses fonctions de Gérant du fait de la transformation de la Société, est nommé premier Président de la Société sous sa forme de SAS, ce à compter du 1^{er} mai 2023, et pour une durée indéterminée.

Les dépôts légaux seront effectués au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ25892



19 Avenue du Président JF Kennedy
BP 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

Le 02/06/23, l'assemblée générale de la société **LA CHARMILLE, SA** à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 549.000 € dont le siège est Château COUFRAN 33180 SAINT SEURIN DE CADOURNE 390 039 766 RCS BORDEAUX, a décidé de nommer en qualité de membre du Conseil de Surveillance, la société FINANCIERE M.C.V., Société civile au capital de 5 579 739,60 euros, 24 Cours de Verdun - 33000 BORDEAUX, 389 412 578 RCS BORDEAUX, en remplacement de Monsieur Christian VICAIRE.

Le 02/06/23, le conseil de surveillance de la société LA CHARMILLE, sus-désignée, a décidé de nommer à compter du même jour en qualité de :

- Président du Conseil de Surveillance, Mme Anne-Sophie VICAIRE demeurant 16 rue Gaston Caillavet 75015 PARIS en remplacement de Mme Christiane MIALHE ;

- Vice-Président du Conseil de Surveillance, Mme Christiane MIALHE demeurant La Rose Maréchal 33180 SAINT SEURIN DE CADOURNE, en remplacement de Mme Anne-Sophie VICAIRE.

L23EJ25922



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

ALDEBARAN - AB
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée

Au capital de 1 000 euros
Siège social : 650 Avenue de l'Aérodrome
- Zone Industrielle
33260 LA TESTE DE BUCH
823 430 533 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

L'AGE du 11 avril 2023, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros. **ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **TRANSMISSION DES ACTIONS** : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. Madame Marie-France ARANEGA, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par une **PRÉSIDENTE**: Madame Marie-France ARANEGA demeurant 22 rue Brémontier - 33260 LA TESTE DE BUCH. Pour avis. Le Président

L23EJ25929



SAS JADE NATUR'L au capital de 7500 € Siège social : Centre Commercial Rives d'Arcins 33130 BEGLES 819215310 RCS BORDEAUX Par décision de l'associé unique du 14/04/2023 la SASU EM FINANCE au capital de 815 000 € sise 1, Allée du Jasmin 33140 VILLENAVE D'ORNON immatriculée au RCS Bordeaux n°948 948 088 a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Mme Eve MATHE, démissionnaire.

L23EJ25939



SAS AMBRE NATUR'L au capital de 5 000 € Siège social : Centre Commercial GEANT 1, Av Gustave Eiffel 33600 PESSAC 789 610 276 RCS BORDEAUX Par décision de l'associé unique du 14/04/2023 la SASU EM FINANCE au capital de 815 000 € sise 1, Allée du Jasmin 33140 VILLENAVE D'ORNON immatriculée au RCS Bordeaux n°948 948 088 a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Mme Eve MATHE, démissionnaire.

L23EJ25945

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com



SAS AJYR au capital de 7500 € Siège social : CC MERIGNAC SOLEIL - Local 27 - 52, Av de la Somme, 33700 MERIGNAC 884 207 234 RCS BORDEAUX Par décision de l'associée unique du 14/04/2023 la SASU EM FINANCE au capital de 815 000 € sise 1, Allée du Jasmin 33140 VILLENAVE D'ORNON immatriculée au RCS Bordeaux n°948 948 088 a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Mme Eve MATHE, démissionnaire

L23EJ25955

CLK FOOT

Société par actions simplifiée au capital de 1300€
Siège social : 2 Cours du XXX Juillet 33064 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 511 795 650

Par acte sous seing privé constatant les décisions unanimes des associés en date du 31/03/2023, Monsieur Nicolas DIEUZE, né le 7 février 1979 à Albi (81) a été nommé Président en lieu et place de Monsieur Stéphane CANARD, démissionnaire.

Mention sera fait au RCS de BORDEAUX

L23EJ26010



SELARL DU DOCTEUR THEVENOT Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
De Médecin spécialisé en Cardiologie au capital de 10 000 euros
Siège social : 932 avenue du Parc des Expositions
33260 LA TESTE DE BUCH
800 633 653 RCS BORDEAUX

Par décision du 5 juin 2023, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 140 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes : Ancienne mention : Capital social : 10 000 euros. Nouvelle mention : Capital social : 150 000 euros. Mention sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis. La Gérance

L23EJ26031

CHATEAUX EN BOURGEOIS

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE
Siège Social : 39 Route des Vignobles 33710 GAURIAC
RCS Libourne : 781 899 927
AGREMENT HCCA N° 33.163

La Société Coopérative Agricole CHATEAUX EN BOURGEOIS Siège social : 39 Route des Vignobles - 33710 GAURIAC - Agrée n° 33.163 - RCS de Libourne 781 899 927

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SCA CHATEAUX EN BOURGEOIS réunie le 11 mai 2023, a décidé la dissolution de cette société en conséquence de son absorption par la SCA LES VIGNERONS DE TUTIAC.

Les conditions suspensives de cette fusion absorption et de la dissolution de la SCA CHATEAUX EN BOURGEOIS sont réalisées.

Cette dissolution a mis fin à tous pouvoirs de signature délégués par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale a constaté qu'il n'y avait pas lieu à liquidation la totalité du patrimoine, actif et passif, étant transmis à la société absorbante.

Cette Assemblée a cependant désigné en tant que mandataire, Monsieur Jean-Marc MEDIO, demeurant Château Puy Descazeaux - 23 Route des Vignobles - 33710 GAURIAC lequel est chargé de veiller à la réalisation de la convention de fusion et à l'accomplissement des actes et formalités utiles à la transmission du patrimoine de la SCA CHATEAUX EN BOURGEOIS à la SCA LES VIGNERONS DE TUTIAC.

Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE.

Pour avis, Le Mandataire
Monsieur Jean-Marc MEDIO
L23EJ26079



CASTAING CONCEPT ALUMINIUM

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 13 Route de Targon 33760 BAIGNEAUX
812 175 602 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 12/06/2023, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Christophe CASTAING.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par M. Christophe CASTAING, demeurant 13 Route de Targon, 33760 BAIGNEAUX

Pour avis, la Gérance
L23EJ26098

LFC SAS au capital de 100 € Siège social : 46 rue de Rigoulet 33000 Bordeaux 947 881 504 RCS BORDEAUX Suivant décisions des associés en date du 24 mai 2023, il a été décidé de nommer Mr Nicolas SAYO, actuel Directeur Général, demeurant 46 rue de Rigoulet - 33000 Bordeaux, en qualité de Président et ce en remplacement de Mr Hugo CHAILLOU, démissionnaire. Mention au RCS de Bordeaux.

L23EJ26106

DELZONGLE AQUITAINE

Société par actions simplifiée au capital de 1 631 000 euros
Siège social : 6, avenue Antoine Becquerel, 33600 PESSAC
344 037 213 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte Extraordinaire et Ordinaire du 15 mai 2023, il résulte que :

- Madame Françoise BERGEYRE et Monsieur Patrick BERGEYRE ont démissionné de leurs fonctions de membres du Comité de Direction, et il n'a pas été procédé à leur remplacement ;

- Le Comité de Direction a été supprimé ;

- Les statuts de la Société ont été reformulés et adoptés suite à la suppression du Comité de Direction;

- Monsieur Thomas BERGEYRE, demeurant 77 quater avenue du Beutre 33600 PESSAC, a été nommé en qualité de Président, en remplacement de la société SOFAPAR démissionnaire ;

- Monsieur Laurent BERGEYRE, demeurant 20 rue Pierre Laban 33600 PESSAC, a été nommé en qualité de Directeur Général, en remplacement de Monsieur Patrick BERGEYRE, démissionnaire ;

- Monsieur Patrick BERGEYRE, demeurant 26 avenue du Lac 64600 ANGLET, a été nommé en qualité de Directeur Général Délégué.

POUR AVIS
Le Président
L23EJ26129



ABF INVESTISSEMENTS Société par actions simplifiée en cours de transformation en société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 27 rue Pierre Andron 33520 BRUGES
902 290 261 RCS BORDEAUX

Par décision du 01/10/2022, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : - Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par une Présidente : Madame Alicia FREITAS demeurant 27 rue Pierre Andron, 33520 BRUGES - Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Madame Alicia FREITAS, associée unique, demeurant 27 rue Pierre Andron, 33520 BRUGES. POUR AVIS

L23EJ26135

LA P'TITE MARTIAL

SAS au capital de 1.000 €
siège : 40 rue de Surson 33300 Bordeaux
RCS Bordeaux 812 205 912

CHANGEMENT DE PRÉSIDENTE

Aux termes d'une AGE en date du 02/06/2023 l'assemblée a accepté la démission de Lydia SERVARY de ses fonctions de Présidente et ont désigné la sté ANIMO SARL au capital de 1.000 € siège à Pessac, 32bis rue Molière, RCS Bordeaux 951 948 140, Présidente de la société pour une durée indéterminée

L23EJ26143

SCI D'EYQUEM
SCI au capital de 105.037,36 euros
Siège social : 25 chemin d'Eyquem 33650 LA BREDE
RCS DE BORDEAUX 397 840 646

MODIFICATION OBJET SOCIAL ET NOMINATION GÉRANT SUBSIDIARE

L'AGE du 15/04/2023 a décidé à compter du 15/04/2023 de modifier l'objet social pour y ajouter la vente exceptionnelle de tous biens et droits immobiliers appartenant à la société,

Et de nommer M. Mathieu SANCHEZ demeurant 14 chemin du Pape 33650 LA

BREDE en qualité de gérant subsidiaire pour le cas où la gérance deviendrait vacante.

Modification au RCS de BORDEAUX.
Pour avis.
Le Notaire.

L23EJ26161

SCEA CHATEAU LE GRAND HOUSTEAU SC au capital de 300 033 € Siège social : Château Grand Housteau 33490 SAINT-GERMAIN-DE-GRAVE RCS BORDEAUX 409030665 Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 09/06/2023, il a été décidé de nommer M FARGEOT Didier demeurant 2 Chabanne Ouest 33190 PONDAURAT en qualité de Gérant en remplacement de M LOMAKIN Roman , à compter du 09/06/2023 . Modification au RCS de BORDEAUX.

L23EJ26166



174 Avenue du Truc
33697 MERIGNAC
Tél : 05 56 12 41 41

SCI SAINTEX

Société civile immobilière au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 4, rue François Coli 33290 BLANQUEFORT
378 406 409 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 31/05/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 4, rue François Coli - 33290 BLANQUEFORT au 38, rue de Fleurence - 33290 BLANQUEFORT, à compter du 01/06/2023, et de modifier en conséquence l'article 11 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance
L23EJ26213



POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



AUGMENTATION CAPITAL SOCIAL, MODIFICATION OBJET SOCIAL ET TRANSFORMATION EN SASU

L'associé unique de la Société à Responsabilité Limitée **MITEA** au capital de 42 000 euros, dont le siège social est situé : 5 rue Pascal ZA de Tresses 33370 TRESSÉS immatriculée 509 914 479 RCS BORDEAUX a, en date du 09 juin 2023, décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 30 000 par apport en numéraire et d'une somme de 78 000 euros par l'incorporation directe au capital de cette somme prélevée sur le report à nouveau, pour le porter à 150 000 euros, modifié l'objet social en «Transport par conduite de gaz, liquides et dérivés, maintenance et installations de système gazier, liquides et dérivés, installation et détection et mesures de différents types de gaz, automatisation et électromécanique, prototypage et bureau d'études dans le domaine gazier, liquides et dérivés, conseil sur les installations gazières, liquides et dérivés, installation de traitement des eaux et dérivés et écoconception système d'eau et dérivés.» et décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée unipersonnelle à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, sa durée, son capital, son objet social, son siège social et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. La société SO.BO.PA ayant son siège social 20 rue de Bègles 33130 BEGLÈS, immatriculée 498 857 556 au RCS de BORDEAUX et représentée par Monsieur Bernard Arnaud, ancien gérant, a été nommé Président, et ce, sans limitation de durée.

L23EJ26220

S.C.I. DU 7 PRIMEROSE

7 Allée Primerose 33185 LE HAILLAN
Capital : 83.846,96 €
RCS BORDEAUX N° 341493757

SUIVANT PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE en date du 5 juin 2023 et à compter du même jour,

Il a été décidé d'ajouter à l'objet social, l'activité suivante : «La mise à disposition à titre gracieux au profit d'un associé de l'immeuble appartenant à la société.»

Aux termes du même PV, Madame Laëtitia LACOUR demeurant à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100) 44 rue Sully a été nommée gérante par suite de la démission de Monsieur Christian LACOUR.

les articles des statuts ont été modifiés en conséquence

Mention sera faite au RCS DE BORDEAUX.

Pour avis
L23EJ26225

BSJ
SAS au capital de 19950 €
Siège social :
56 B rue de la Croix de Monjoux - Apt 5 33170 Gradignan
RCS de Bordeaux 949 194 534
Le 24/03/2023, le président a décidé de transférer le siège social 42 place de la Cathédrale 33430 Bazas, à compter du 24/04/2023.

Mention au RCS de Bordeaux
L23EJ26315



LES LIONS

Société par actions simplifiée
au capital social de 119.177.000 euros
Siège social : Château Léoville Las Cases
33250 SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE
527 920 441 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 17 avril 2023, les associés ont désigné la société AUDIT COMPTABILITE CONSEIL FRANCE A2CF, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros ayant son siège social sis 11 Allée Ludovic Trarieux - 33150 CENON, 922 353 339 RCS BORDEAUX, en qualité de commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis
Le Président
L23EJ26327



SOCIETE CIVILE DE CHATEAU LEVILLE LAS CASES SAINT JULIEN MEDOC

Société civile
au capital social de 16.065 euros
Siège social : Château Léoville Las Cases
33250 SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE
781 993 175 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale en date du 23 mai 2023, les associés ont désigné la société AUDIT COMPTABILITE CONSEIL FRANCE A2CF, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros ayant son siège social sis 11 Allée Ludovic Trarieux - 33150 CENON, 922 353 339 RCS BORDEAUX, en qualité de commissaire aux comptes suppléant en remplacement du Cabinet DELOITTE&ASSOCIES, démissionnaire, pour la durée de son mandat restant à courir qui expirera à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis
Le Président
L23EJ26328



NLC INVEST

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 €
Siège social : 61 Avenue du Général de Gaulle - 33500 LIBOURNE
491 481 719 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en

application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis
La Gérance
L23EJ26333

MODIFICATION DE DIRIGEANT

Aux termes d'une AGE du 31/05/2023, les actionnaires de la Sté Sas **V E T M**, au capital de 1000 euros, Rcs de Bordeaux n°908320245, dont le siège social est situé 11, Avenue Plantey-33680 Lacanau, ont :

- Pris acte de la démission de Mme Véronique CHALAND de ses fonctions de Présidente de la société ;

- Nommé Mme Michèle, Charlotte RIGOLLET, née le 23/11/1951 à Bourg-en-Bresse (Ain), de nationalité française, demeurant 33, Bd Vivier Merle-69003 Lyon, à ces mêmes fonctions, en lieu et place de Mme Véronique CHALAND, démissionnaire, à compter du 01/06/2023 ;

- Pris acte de la démission de Mohamed HAMADOU de ses fonctions de Directeur Général de la société, sans statuer sur son remplacement.

Pour avis, la Présidence.
L23EJ26361

Aux termes d'une assemblée générale en date du 31 mars 2023, les associés de la société «**VIGNOBLES MACAGE EARL**», dont le siège est à MARCILLAC-VAL-DE-LIVENNE (33860), 175 chemin des Joualles, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE, sous le numéro SIREN 344 467 931, ont pris acte de la démission de Madame Emeline COT de ses fonctions de co-gérante, à compter du 31 mars 2023.

Madame Sylvie COT, demeurant à 190 chemin des Joualles le Merle à MARCILLAC-VAL-DE-LIVENNE (33860) reste seule gérante de la société.

Formalité au RCS LIBOURNE.
Pour insertion - la gérante
L23EJ26417



IXI LAC
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 2 rue Dugay Trouin 33000 Bordeaux
917 751 869 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un procès-verbal du 06/06/2023, l'associée unique a modifié la dénomination sociale IXI LAC qui devient OCEANE à compter du 06/06/2023.

L'associée unique a transféré le siège social situé 2 rue Dugay Trouin 33000 BORDEAUX au 59 avenue Louis Gaume 33115 PYLA SUR MER à compter du 06/06/2023.

L'associé unique a cessé ses activités de « vente et pose de cuisines équipées, électroménagers, sanitaires et accessoires s'y rapportant » ainsi que « d'équipement de cuisine, de salle de bains et de maison ». L'associé unique a modifié l'objet social de la société à compter du 06/06/2023 comme suit : « Toute activité de marchand de biens et plus précisément acquisition, achat en vue de la revente, cession, gestion, administration, prise à bail, location, construction, exploitation, aménagement, commercialisation, division, rénovation, exploitation, mise en valeur et/ou entretien de tous biens immobiliers ».

Les articles 2, 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Modification sera faite au RCS de Bordeaux.
Pour avis
L23EJ26429



EPICERIE ON THE WAY

SARL au capital de 1 500 €
Siège social : 14 cours Gambetta
33150 CENON
877 807 255 RCS BORDEAUX

Le 01/06/2023, la collectivité des associés :

- a pris acte de la démission de Mme Cynthia MORASSIN de ses fonctions de cogérante à compter du 01/06/2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement ;

- a modifié l'objet social de la société. A compter du 01/06/2023 la société exercera les activités suivantes : «Point de vente jeux FDJ et PMU, Librairie, presse, Cyber café, Point relais colis et pressing, Sandwicherie à emporter uniquement sans vente d'alcool» ;

- a modifié la dénomination sociale qui devient, à compter du 01/06/2023, «**ON THE WAY**».

Les statuts ont été modifiés en conséquence

L23EJ26449



Aux termes d'une décision en date du 28/10/2022, l'associée unique de l'EURL VEREDO, au capital de 301 000 € dont le siège social est sis 74 rue Alexis Puyo 33160 ST MEDARD EN JALLES, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°824 251 763, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

L23EJ26590

OUIBIZ

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social : 10 Rue Rene Roy De Clotte
33000 BORDEAUX
848.060.968 R.C.S. Bordeaux

DISSOLUTION PAR TRANSMISSION UNIVERSELLE DU PATRIMOINE

Par décisions de l'associé unique du 12/06/2023, il a été décidé la dissolution anticipée sans liquidation de la société OUIBIZ à compter de ce jour, entraînant, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 al.3 du Code Civil, la transmission universelle de son patrimoine à son associé unique, la société OUIPHARMA, société par actions simplifiée au capital de 1 000 € domiciliée 10 Rue Rene Roy De Clotte, 33000 Bordeaux, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 820 360 550.

Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication au Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Radiation au RCS de Bordeaux.
L23EJ26593

ABONNEZ VOUS

VPEAS

Société par actions simplifiée
au capital de 40 800 euros
Siège social : 40 Rue de la Rousselle,
33000 BORDEAUX
509 653 440 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 01/12/2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 40 Rue de la Rousselle, 33000 BORDEAUX au 28 -30 Rue des Allamandiers - 33800 BORDEAUX à compter du 01/12/2022 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. POUR AVIS - Le Président
L23EJ26608

BLACK BEE SAS au capital de 7622,45 € Siège social : 137 chemin des Hugons 33360 QUINSAC RCS BORDEAUX 404432361 Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 10/05/2023, il a été décidé de nommer Mme GONNOT Michelle veuve LICHON demeurant 137 chemin des Hugons 33360 QUINSAC en qualité de Président en remplacement de M LICHON Francis, à compter du 26/01/2023. Modification au RCS de BORDEAUX.
L23EJ26611

FREE FLY SCI au capital de 100 € Siège social : 137 chemin des Hugons 33360 QUINSAC RCS BORDEAUX 830635140 Par AGE du 10/05/2023, il a été décidé de nommer Mme Michelle GONNOT veuve LICHON demeurant 137 chemin des Hugons 33360 QUINSAC en qualité de Gérante en remplacement de M Francis LICHON, à compter du 26/01/2023. RCS de BORDEAUX.
L23EJ26613

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

Suivant acte reçu par Maître Caroline MARLIN PEREIRA GASPARD, Notaire de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «LE TREFLE», titulaire d'un Office Notarial, dont le siège est à LIBOURNE (Gironde), 119 avenue du Général de Gaulle le 30 décembre 2022, enregistré et publié au SPF de LIBOURNE 1 le 07/04/2023 volume 2023P n°10167, a été effectuée une augmentation de capital social de la Société dénommée **LOCATION MAISON GIRONDE**, dont le siège est à SAILLANS (33141) 84 Le Bourg, identifiée au SIREN sous le numéro 917601593 et immatriculée au RCS de LIBOURNE. Par apports en nature : apports immobiliers : Une maison d'habitation sise à TIZAC-DE-LAPOUYADE (33620) Lieudit Vigneau estimée à la somme de 220.000,00€. Un terrain à bâtir sis à SAINT-MARTIN-DU-BOIS (33910) lieudit Les Jays estimé à 65.000,00€. Une parcelle de terre sise à SAILLANS (33141) lieudit Reynaud, estimée à 25.000,00€. Soit ensemble la somme de 310.000,00€. Par décision de l'associé unique en date du 27 décembre 2023 réitéré dans l'acte susvisé, il a été procédé à l'augmentation du capital de la société par création de 310000 actions de un euro chacune attribuées à l'apporteur, à compter du jour de l'acte soit le 30 décembre 2022.

L'ancien capital social était de : CINQ MILLE EUROS (5.000,00€) divisé en 5000 actions d'un euro (1€) chacune.

Le nouveau capital social est de : TROIS CENT QUINZE MILLE EUROS (315.000,00€) divisé en 315000 actions d'un euro (1€) chacune.

Les modifications statutaires seront publiées au Registre du Commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis. Le Notaire.-

L23EJ26616



Etude de
Maître Thibault SUDRE,
Notaire
12 Place des Quinconces
33000 BORDEAUX

SCI MIR

Société Civile Immobilière
au capital de 304,90 €
Siège social : 152 Boulevard du Président
Franklin Roosevelt - 33800 BORDEAUX
R.C.S. BORDEAUX : 389 131 277

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 05/04/2023, les associés de la SCI MIR ont décidé de transférer le siège social :

- ancien siège social : 110 Rue Pelleport - 33000 BORDEAUX

- nouveau siège social : 152 Boulevard du Président Franklin Roosevelt - 33800 BORDEAUX

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.

Le notaire.

L23EJ26617



FINANCIERE BACALAN

Société par actions simplifiée
au capital de 48 442 133 euros
Siège social : 137 rue Achard,
33000 BORDEAUX
831 015 136 RCS BORDEAUX

Aux termes de décisions du 30 juin 2022, les associés ont décidé de ne pas renouveler les mandats de DELOITTE & ASSOCIÉS et AUDIAL EXPERTISE CONSEIL en qualité de commissaires aux comptes titulaires.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis

Le Président

L23EJ26670

DISSOLUTIONS



SCCV LES AMARELLES
Société civile de construction vente
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 50 rue de la Tour d'Auvergne, Résidence Zingana
33200 BORDEAUX
Siège de liquidation : 50 rue de la Tour d'Auvergne, Résidence Zingana
33200 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 901 776 203

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/11/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 novembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Wilfrid KERANGALL, demeurant 27 rue Fernand Barthelemy, 33200 BORDEAUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 50 rue de la Tour d'Auvergne, Résidence Zingana 33200 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
L23EJ09123



CENTRE D'ANESTHESIE ET REANIMATION GELIBERT

SELARL unipersonnelle en liquidation
au capital de 160 922 euros
Siège social et siège de liquidation :
45 rue Godard 33200 BORDEAUX
482.438.587 RCS BORDEAUX

Le 30 avril 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Françoise GELIBERT, demeurant 6 rue Renière 33000 BORDEAUX, a été nommée en qualité de liquidatrice. Le siège de la liquidation est fixé 45 rue Godard 33200 BORDEAUX. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis - La liquidatrice

L23EJ20056

ALEXANDRE ROSCHEWITZ PHOTOGRAPHIES, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1000 €, Siège social : 54 Avenue Pasteur, 33185 LE HAILLAN, 838 047 298 RCS BORDEAUX. Par décision du 31 décembre 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2022 et sa mise en liquidation. A été nommé liquidateur Monsieur Alexandre ROSCHEWITZ, demeurant 54 avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN. Les fonctions de Gérant de Monsieur Alexandre ROSCHEWITZ ont pris fin à compter du 31 décembre 2022. Tous actes et documents relatifs à la liquidation seront notifiés au siège de la liquidation. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés au 54 Avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN. Mention au RCS de BORDEAUX.
L23EJ23066

BBS LAB

SAS au capital de 25 000 €
Siège social : 7 Allée de Chartres
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 802 708 719

AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 06/06/2023 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 06/06/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mon-

sieur BRAMI David, demeurant 51 chemin de Vignac, 33360 CARRIGNAN DE BORDEAUX et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce BORDEAUX.

David Brami

L23EJ25164



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« MEDIA MARKETING ET COMMUNICATION »

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 32 000,00 Euros
Siège social : 24, Rue de Varize
33300 BORDEAUX
R.C.S. : BORDEAUX 420 076 769

DISSOLUTION

Suivant procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société sans poursuite de son activité, à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable. Madame Brigitte OGIER-COLLIN a pris la qualité de liquidatrice et a reçu les pouvoirs les plus étendus pour effectuer les formalités correspondantes et procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à BORDEAUX (33300), 24, Rue de Varize, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la liquidatrice.

L23EJ25381



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

SCI ALBATROS

Société civile immobilière en liquidation au capital de 10 000 euros
Siège social et Siège de liquidation : 10, Allée Surcouf
33470 GUJAN MESTRAS
439 575 598 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 mai 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mai 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Alain GIRMA, demeurant 10 allée Surcouf 33470 GUJAN MESTRAS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 10 allée Surcouf 33470 GUJAN MESTRAS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

L23EJ25466

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

SARL XILO PILOTA

S.A.R.L. au capital de 3 000,00 Euros
Siège social : 323 Rés. MARINA DE TALA-
RIS HAMEAU LEMMIKI
33680 LACANAU
R.C.S. : BORDEAUX B 494 969 397

AVIS DE DISSOLUTION

Avis de dissolution : L'A.G.E. du 22/05/2023 a décidé la dissolution anticipée de la SARL XILO PILOTA à compter de ce jour.

Mme GARCIA Ginette demeurant 57 -59 Rue du Docteur SCHWEITZER, les jardins de COURREJEAN, 33140 VILLE-NAVE D'ORNON, est nommé liquidatrice.

L'adresse de liquidation est celle du siège de la société.

Tous les documents ou oppositions devront être adressés au siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au R.C.S. de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour unique insertion

L23EJ25497

RB FINANCES

EURL en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social et de liquidation : 26 A rue Alcide Castaing
33160 ST MEDARD EN JALLES
831 842 612 RCS BORDEAUX

Le 30/12/2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/12/2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Rémi BLANC demeurant 26 A rue Alcide Castaing 33160 ST MEDARD EN JALLES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 26 A rue Alcide Castaing 33160 ST MEDARD EN JALLES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX L23EJ25689



EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« PROJET HABITAT CR »

Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 17-19 Avenue de Bordeaux
33340 LESPARRÉ-MEDOC
R.C.S. : BORDEAUX 812 705 812

DISSOLUTION

Suivant décisions extraordinaires de l'associé unique en date du 30 septembre 2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société sans poursuite de son activité, à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable. Monsieur Xavier DETOLLENAERE a pris la qualité de liquidateur et reçoit les pouvoirs les plus étendus pour effectuer les formalités correspondantes et procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à GAILLAN EN MEDOC (33340), 8T, Route du Juran, adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis, le liquidateur.

L23EJ25859

ABONNEZ VOUS



ARCA LOC

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 3 000 euros
Siège : 11, rue du Hapshot
33980 AUDENGE
Siège de liquidation : 11, rue du Hapshot
33980 AUDENGE
852 493 675 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/05/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/05/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Julien TOURNESSI, demeurant Hougueyra - Allée d'Ayguemorte - 33980 AUDENGE, et M. Benjamin COLOMBO, demeurant 85, avenue de la Libération - 33380 BIGANOS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 11, rue du Hapshot - 33980 AUDENGE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

L23EJ26110

AIRE FRUITS ET LEGUMES Groupe d'intérêt économique au capital de 0 € sise 110 QUAI DE PALUDATE 33800 BORDEAUX 317587368 RCS de BORDEAUX. Par décision de l'AGE du 29/03/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. SCHIEBER Vincent 465 place Saint Exupéry 33127 ST JEAN D ILLAC-Mme ZIESSEL Julie 8 Impasse des péunias 33750 ST GERMAIN DU PUCH, et fixé le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de BORDEAUX.

L23EJ26141

SCI JA EUGENIE

Société civile Immobilière
au capital de 100 €
16 bis, Chemin de CALLONGE - 33370
POMPIGNAC
R.C.S. : BORDEAUX 888.104.865

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Madame Justine ADES, demeurant - 16 bis Chemin de Callonge - 33370 POMPIGNAC et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au - 16 bis Chemin de Callonge - 33370 POMPIGNAC - la correspondance devra être envoyée à cette adresse et que les actes et documents concernant la liquidation devront y être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis, le liquidateur

L23EJ26152



SARL SERGENT

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 261 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 33200 BORDEAUX
Siège de liquidation : 30 rue Lucie Aubrac, 33320 EYSINES
531 917 904 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05/06/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Sébastien SERGENT, demeurant 30 rue Lucie Aubrac, 33320 EYSINES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 30 rue Lucie Aubrac, 33320 EYSINES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

L23EJ26189



Parc d'activités Kennedy
19 avenue Becquerel
33700 MERIGNAC

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **SARL BS LOCATION.**

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 87500 euros.

Siège social : 89 Rue DES ECOLES, 33450 IZON.

481356152 RCS Libourne.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 mai 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société. Monsieur Bernard SARRAUTE, demeurant 89 Rue des Ecoles 33450 Izon a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

L23EJ26607



MAMAWOW - Société À Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 500 euros-Siège social : 18 Fontenelle - Lotissement les Jardins de Fontenelle-33240 LA LANDE DE FRONSAC (Gironde) - 900 318 874 RCS BORDEAUX - L'associée unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 8 juin 2023 la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. - A été nommée comme li-

quidatrice : - Madame Alicia SOM DI FRANCO, demeurant à LA LANDE-DE-FRONSAC (Gironde) 18 Fontenelle, Lotissement Les Jardins de Fontenelle, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. - Le siège de la liquidation est fixé au siège social à LA LANDE DE FRONSAC (Gironde) 18 Fontenelle, Lotissement Les Jardins de Fontenelle. - C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. - Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, le liquidateur.

L23EJ26680

CLÔTURES



SCCV LES AMARELLES
Société civile de construction vente en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 50 rue de la Tour d'Auvergne, Résidence Zingana, 33200 BORDEAUX
Siège de liquidation : 60 Boulevard Pierre 1er, 33000 BORDEAUX
901 776 203 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 20/01/2023 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Wilfrid KERANGALL, demeurant 27 rue Fernand Barthelemy, 33200 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L23EJ09799



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac - Portes
www.a3c.com

CACHOTTE
SAS en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
20 Bis, Avenue de Mirande
33200 BORDEAUX
882 358 807 RCS BORDEAUX

L'AGO, réunie le 31 mars 2023 au siège social, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Elise HORN, demeurant 20 Bis, Av de Mirande 33200 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

L23EJ22226

SCI LES ARCADES SCI en liquidation au capital de 3 049 € euros Siège social : 88 rue des Lavoisirs 33700 Mérignac 338 486 426 RCS Bordeaux L'AGE du 14/04/2023, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 14/04/2023. Dépôt au RCS de Bordeaux

L23EJ24837

RB FINANCES

EURL en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social et de liquidation : 26 A rue
Alcide Castaing
33160 ST MEDARD EN JALLES
831 842 612 RCS BORDEAUX

Le 31/12/2019, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Rémi BLANC demeurant 26 A rue Alcide Castaing 33160 ST MEDARD EN JALLES de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX

L23EJ25690

FIDUCIAIRE DU MEDOC

Siège social : 8 Place Jean Jaurès
33250 PAULLAC
R.C.S. Bordeaux 313 197 642

L'AGE du 30/04/2023 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus de sa gestion au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société à dater de 30/04/2023. La mention sera portée au greffe de Bordeaux.

Le liquidateur

L23EJ25806

GAEC DES LONGS BOIS

GAEC en liquidation
Au capital de 30 000 Euros
Siège : Saint Genès de Lombard (Gironde)
lieu dit Les Bernards
RCS : Bordeaux 799 135 504

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'un acte en date du 10 mai 2023, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis,

Le liquidateur

L23EJ25908



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac -
Pontons
www.a3caudit.com

PATRIVIE

SAS en liquidation
Au capital de 3 000 €
Siège social et de liquidation : 2 bis avenue des Vignerons, 33360 CENAC
884 016 296 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 janvier 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Dominique CHARRIER, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

L23EJ25964

SARL XILO PILOTA

S.A.R.L. en liquidation
au capital de 3 000,00 Euros
Siège social : 323 Rés. MARINA DE
TALARIS
HAMEAU LEMMIKI 33680 LACANAU
R.C.S : BORDEAUX B 494 969 397

AVIS DE LIQUIDATION

Avis de liquidation : Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12/06/2023, il résulte que :

Les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation clos le 31/05/2023 ;

- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31/05/2023.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour unique insertion

L23EJ26125

DIGIPARK

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège et siège de liquidation : 11 rue François VILLON, 33700 MERIGNAC
488447061 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2022 au siège a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Claude RUFFE, demeurant 11 rue François Villon, 33700 MERIGNAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

L23EJ26181

Par décision du 31/12/2022 de la SAS **NOVELTING**, société en cours de liquidation au capital de 30.182 € sise 150, rue de Crabey - 33127 Saint Jean d'Illac immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n°791 049 091 ; l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au liquidateur M. Gerald O'Brien et déchargé le liquidateur de son mandat ; prononcé la clôture définitive des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

L23EJ26226



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT BARALE ET ASSOCIÉS
Société à Responsabilité Limitée
27 Cours d'Alsace-Lorraine
33000 BORDEAUX
Tel : 05 56 52 74 80

SCI MAELINE

Société civile en liquidation
Au capital de 100 euros
Siège de la liquidation : 9 chemin de Bel Air 33450 ST LOUBES
800 936 320 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AG réunie le 31.12.2022 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Stéphane Cremer demeurant 5, avenue Louis de Broglie 33600 Pessac de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au RCS.

Pour avis- Le Liquidateur

L23EJ26415

ENTRE 2 MERS SERIGRAPHIE

SASU au capital social de 7622.45 Euros
Siège social : 182 Route de Grimard ZI le Pastin La Sauve 33670
RCS Bordeaux B 422 412 577

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Le 13 Juin 2023, M. Dion a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 13 Juin 2023.

La société sera radiée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L23EJ26592

FIDAL AVOCATS

19 Avenue du Président JF Kennedy
BP 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

MONTA

Société civile en liquidation au capital de 801.032 euros
Siège social : 11 rue des Ormes 33930 VENDAYS-MONTALIVET
900 655 960 RCS BORDEAUX

Par décision du 9/06/2023, la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur, Monsieur Dominique JOLET demeurant 11 rue des Ormes, 33930 Vendays-Montalivet, déchargé ce dernier de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter du même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux. La radiation de l'inscription de la Société sera demandée au RCS de Bordeaux.

L23EJ26666

CONVOICATIONS

AHI33 PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

Informe ses adhérents que l'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le

Vendredi 30 juin 2023 à 9h30
au Centre de Congrès Cité Mondiale,
18 Parvis des Chartrons à Bordeaux

L'ordre du jour sera le suivant :

• Approbation du rapport moral et d'activité 2022

• Approbation du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022

• Affectation du résultat 2022

• Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice 2022

L23EJ25639

FONDS DE COMMERCE



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT BARALE ET ASSOCIÉS
Société à Responsabilité Limitée
27 Cours d'Alsace-Lorraine
33000 BORDEAUX
Tel : 05 56 52 74 80

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte électronique du 03.05.2023, enregistré au service départemental de l'enregistrement de Bordeaux le 01.06.2023, dossier 2023 00017813, ré-

férence 3304P61 2023 A 04407, la société **PHARMACIE SAINT FERDINAND**, SELARL au capital de 30.000 €, dont le siège social est 53 avenue de la République, 33120 ARCACHON, RCS BORDEAUX n° 793 808 163, a cédé à la société **PHARMACIE SAINT FERDINAND**, SELARL au capital de 50.000 €, dont le siège social est 53 avenue de la République, 33120 ARCACHON, RCS BORDEAUX n° 951 392 158, le fonds de commerce d'officine de pharmacie, exploité 53 avenue de la République, 33120 ARCACHON, pour lequel le vendeur est inscrit au RCS de BORDEAUX sous le n° 793 808 163 00018, moyennant le prix de 2.200.000 €.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues chez LA SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE MOYAERT, BARALE & ASSOCIÉS, 27 cours Evrard de Fayolle, 33000 BORDEAUX.

Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour insertion

L23EJ25554



CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 30 mai 2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 31.05.2023, dossier 2023 00017789, réf. 3304P61 2023 A 04359,

La Société **LA P'TITE BRASSERIE**, SARL au capital de 4.000,00 €, dont le siège social est sis 127 rue Georges Bonnac, 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 810 322 826, représentée par la SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élitant domicile en son étude sise 23 rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX, agissant es-qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SARL P'TITE BRASSERIE (LA) dans le cadre des dispositions de l'article L 642-19 du Code de Commerce, nommée à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 8 mars 2023, spécialement autorisé en vertu d'une ordonnance en date du 15 mai 2023,

A CEDE A

La Société **MESA**, SARL au capital de 5 000,00 €, dont le siège social est sis 87 Rue Georges Bonnac, 33000 Bordeaux, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le n° 842 284 010, représentée par Monsieur Brice RAMIREZ, en sa qualité de Gérant dûment habilité à cet effet

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de restaurant, bar, brasserie, restauration rapide à consommer sur place et/ou à emporter et/ou à livrer, sis 127 rue Georges Bonnac, 33000 BORDEAUX, moyennant le prix de DEUX CENT TRENTE MILLE EUROS (230.000,00 €), s'appliquant comme suit :

aux éléments incorporels pour la somme de 200.000,00 €

aux éléments corporels, pour la somme de 30.000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 30 mai 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SCP SILVESTRI-BAUJET sise 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ25843

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



Me Emmanuel PRAX

notaire
Blanquefort (33290)

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Emmanuel PRAX, le 01 juin 2023, enregistré à SDE BORDEAUX, dossier 2023 00018974, réf. 3304P61 2023 N 02546,

La société dénommée **LE SALON ROMAIN CLEMENT**, société à responsabilité limitée, dont le siège social est à BLANQUEFORT (33290), 3 rue Tastet-Girard, SIREN n° 537 461 865, immatriculée au RCS BORDEAUX

A cédé à

La société dénommée **LE REVE DE JENNY**, société à responsabilité limitée, au capital de MILLE EUROS (1.000,00 €), dont le siège social est à BLANQUEFORT (33290), 3 rue Tastet-Girard, SIREN n° 951 715 309, immatriculée au RCS BORDEAUX

Le fonds de commerce de vêtements, maroquinerie et objets de décoration exploité à BLANQUEFORT (33290), 3 rue Tastet-Girard, connu sous le nom de «L'ETAGE», comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds.

Moyennant le prix de 40.000 €

Entrée en jouissance a été fixée au 01/06/2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me PRAX, notaire à BLANQUEFORT, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Emmanuel PRAX
L23EJ25912

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un ASSP en date du 25/05/2023, enregistré au SIE BORDEAUX, le 05/06/2023, dossier : 202300018242, bordereau : 3304P61 2023 A 04442, **BAZAR VILLAGE**, SARL au capital de 5 000 euros, ayant son siège social 1 route de Bazas, 33840 CAPTIEUX, immatriculé au RCS de BORDEAUX sous le n°510 620 966, a cédé à **ECUVEA REBORN**, SASU au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 1 route de Bazas, 33840 CAPTIEUX, en cours d'immatriculation au RCS de BORDEAUX, un fonds de commerce : activité d'épicerie, alimentation générale, vente de vins, d'achat vente de produits ménagers, bricolage, quincaillerie, bazar, droguerie, équipement professionnel, négoce de gros et petit électroménager, télévision, HI-FI, vidéo, chauffage, clé minute, découpe de verre, livraison et installation et dépannage service, dépôt vente, achat vente fleuriste, achat vente jardinerie, achat et vente de produits de tradition régionaux article de chasse, pêche, vêtements et chaussures, alimentation animale, exploité sis 1 route de Bazas, 33840 CAPTIEUX, moyennant le prix de 52 000 euros, s'appliquant :

- 18 500 euros aux éléments corporels
- 33 500 euros aux éléments incorporels

La date d'entrée en jouissance est fixée au 25/05/2023.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales à l'adresse suivante : 70 rue Abbé de l'Épée, Cabinet Elige Bordeaux, 33000 BORDEAUX, pour la validité et pour la correspondance.

Pour avis

Me Jérémie LAMBERT, SELAS ELIGE BORDEAUX, Société d'Avocats inscrite au Barreau de Bordeaux, exerçant 70 rue Abbé de l'Épée à Bordeaux 33000
L23EJ26014



Suivant acte électronique du 2.05.2023, enregistré au Service des Impôts de Bordeaux le 11.05.2023, bordereau 2023 00015225, réf 3304P61 2023 A 03550,

Maître Jacques DE LATUDE, mandataire judiciaire domicilié 14, rue Boudet 33000 Bordeaux, agissant en qualité de mandataire liquidateur désigné par jugement du Tribunal de Commerce de BORDEAUX du 21.02.2023 de la société **OLYMPNET**, SARL au capital de 5.000€, dont le siège social est 16, rue d'Andrian 33290 BLANQUEFORT immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 800.710.469, A CEDE à la Société **MULTINET 33**, SARL au capital de 7.625€, dont le siège social est 25, rue Saint-Exupéry 33320 EYSINES, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 330.166.307, représentée par Mr Nicolas ZIRN, gérant, un fonds de commerce de nettoyage industriel et particulier, entretien et exécution de petits travaux de réfection, arrosage et tonte d'espaces verts dans les résidences, sous-traitant de travaux plus importants de réfection, exploité 16 rue d'Andrian 33290 BLANQUEFORT, moyennant le prix de quinze mille euros (15.000€) s'appliquant aux éléments incorporels pour quatre-mille euros (4.000€) et aux éléments corporels pour onze mille euros (11.000€).

La prise de possession a été fixée rétroactivement au 7 mars 2023, en application de l'article L642-19 du code de commerce et de l'ordonnance du Tribunal de Commerce du 7.03.2023.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour validité et toutes correspondances, au cabinet de Maître Jacques DE LATUDE, mandataire liquidateur, domiciliée 14, rue Boudet 33000 BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ26326



Suivant acte de cession de parts reçu par Me Laure BOSSET ANDRIEU, notaire à BORDEAUX, le 12 juin 2023, La société dénommée «**LE JARDIN DE FERRET**», SAS au capital de 2000 € dont le siège est à LE BOUSCAT (33110), 44 avenue Auguste Ferret, immatriculée au RCS de Bordeaux 810 570 937 a cédé au profit de La société dénommée «**CHEZ PEPITA**», SAS au capital de 3000 € dont le siège est à VILLENAVE D'ORNON (33140), 25 rue Raymond Poincaré, immatriculée au RCS de Bordeaux 952 833 176

Le fonds de commerce de vente au détail de fruits et légumes, produits alimentaires et fleurs coupées, exploité à LE BOUSCAT (33110), 44 avenue Auguste Ferret, connu sous le nom LE JARDIN DE FERRET

Moyennant le prix de 100.000€, s'appliquant aux éléments corporels pour 20.000 € et incorporels pour 80.000 €

Entrée en jouissance au 12 juin 2023

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours de la dernière des publications légales en l'étude de Me Laure BOSSET ANDRIEU, Notaire à BORDEAUX (33024), 3 et 5 cours du Chapeau rouge, BP 80031, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Me Laure BOSSET-ANDRIEU
L23EJ26557

AVIS

Suivant acte reçu par Maître Julie LE ROHELLEC, Notaire à MIOS, 28B Avenue de la République, le 7 juin 2023, enregistré à Service Départemental de l'Enregistrement de BORDEAUX le 9 juin 2023 référence 2023 N n°02626.

La Société dénommée **SASSO Rodolphe**, Entreprise individuelle dont le siège est à ANDERNOS-LES-BAINS (33510), 28 allée des Ardennes, identifiée au SIREN sous le numéro 805082369 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX

A VENDU à la Société dénommée **PINASSE TUNANIS**, Société par actions simplifiée au capital de 1000 €, dont le siège est à MIOS (33380), 19 Bis rue de la Carreyre, identifiée au SIREN sous le numéro 952788339 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Un fonds de commerce d'une branche d'activité de TRANSPORTS MARITIMES ET COTIERS DE PASSAGERS SUR PINASSE NUC sis à ARCACHON, Quartier Maritime , lui appartenant, connu sous le nom commercial PINASSE-ARCACHON. COM, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 805082369

Moyennant un prix de DEUX CENT MILLE EUROS (200 000,00 EUR) s'appliquant aux éléments incorporels pour QUATRE-VINGT MILLE EUROS (80 000,00 EUR) et aux éléments corporels pour CENT VINGT MILLE EUROS (120 000,00 EUR) payé comptant,

Jouissance : à compter du 7 juin 2023

DOMICILE ELU : Etude de Me Julie LE ROHELLEC, 23B Avenue de la République, 33380 MIOS où les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, par acte extrajudiciaire.

POUR UNIQUE AVIS

L23EJ26662

REGIMES MATRIMONIAUX

Monsieur Eric Raynald **DERMONT**, né à BLAYE (33390), le 25 février 1970 et Madame Nadia **EL AOULA**, née à NERAC (47600), le 16 avril 1972, demeurant ensemble à PLASSAC (33390), 18 rue de l'Ancienne Gare, mariés à la Mairie de PLASSAC (33390), le 25 juin 2011, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un aménagement de régime matrimonial en réalisant un apport de bien propre à la communauté.

L'acte a été reçu par Me Fabienne MASSON, notaire à BLAYE, le 6 juin 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Fabienne MASSON, notaire à BLAYE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Fabienne MASSON
L23EJ25395

Monsieur Mohamed-Amine **EL OUALI**, coiffeur, né à GUERCIF (MAROC), le 13 avril 1997 et Madame Nancy Océane Alysa **ANDRIEU**, sans emploi, née à LORMONT (33310), le 23 février 2000, demeurant ensemble à LORMONT (33310), Résidence Clos des Cavailles, bât. E 3^e étage Appt. 29, 21 rue Edouard Herriot, mariés à la Mairie de LORMONT (33310), le 25 mai 2022, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la séparation de biens.

L'acte a été reçu par Me Fabienne MASSON, notaire à BLAYE, le 5 juin 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Fabienne MASSON, notaire à BLAYE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Fabienne MASSON
L23EJ25416



LATOUR & Associés
Notaires
27 rue Gambetta, BP
40120
240004 PEIRIGUEUX
CEDEX

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-René LATOUR, Notaire Associé à PEIRIGUEUX (Dordogne), 27 rue Gambetta, CRPCEN 24001, le 25 mai 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la Communauté universelle entre : **M. Eric Louis Marie Rémy TOURANGIN**, retraité, et Mme Emmanuelle Elisabeth Eugénie Marthe DAMVILLE, journaliste, demeurant ensemble à BORDEAUX (33800) 16 rue Régis. M. est né à VERSAILLES (78000) le 13 mai 1958, Mme est née à DIJON (21000) le 5 septembre 1969.

Mariés à la mairie de PARIS 17ÈME ARRONDISSEMENT (75017) le 15 mai 2000 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Claude Henri SEMELLE, notaire à PARIS (8^{ème}), le 17 avril 2000. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur et Madame sont de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ25788



CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nicolas ADENIS-LAMARRE, Notaire à BORDEAUX, le 9 juin 2023 a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens.

Entre Monsieur **Joseph Vladimir OWONA** et Madame **Rebecca Emmanuelle ENGALI**, demeurant ensemble à BORDEAUX (33200) 13 rue Lagraveyre, nés Monsieur à YAOUNDE (CAMEROUN) le 26 août 1976, Madame à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) le 10 février 1977, mariés à MVENGUE (CAMEROUN) le 28 décembre 2002 sous le régime légal français de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable et pour avoir fixé leur première résidence en France.

Les oppositions des créanciers à ce changement régime matrimonial, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, et devront être notifiées par lettre recommandée ou par acte d'huissier de justice, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code Civil.

Pour avis.

Maître Nicolas ADENIS-LAMARRE

L23EJ26080

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME INTERNET

Suivant acte reçu par Maître Geoffroy DECOENE, Notaire soussigné associé de la Société Civile Professionnelle «Pierre TARRADE, Thierry LE PLEUX, Adeline MOISY-NAMAND, Laurence DUHAMEL et associés», titulaire d'un office notarial, dont le siège est à PARIS (8^{ème}), 83 Boulevard Haussmann, CRPCEN 75024, le 12 juin 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre : Monsieur Jérôme Marie **NENERT**, et Madame Olga Guennadijevna **BEKISHEVA**, demeurant ensemble à SOULAC-SUR-MER (33780) 12 rue Denfert Rochereau. Mariés sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de SOULAC-SUR-MER (33780) le 5 décembre 2018. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire. L23EJ26358

AUTRES ANNONCES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 juin 2023,

Madame Colette Marie Julie LE PROUX de la RIVIERE, en son vivant retraitée, demeurant à LE BOUSCAT (33110)115 avenue de Tivoli RESIDENCE CALYPSO. Célibataire. Non liée par un pacte civil de solidarité. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Née à BORDEAUX (33000)le 1^{er} avril 1937. De nationalité française. Décédée à LE BOUSCAT (33110) (FRANCE) le 22 avril 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphane YAIGRE, Notaire Associé de la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES », Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX, 14, rue de Grassi, le 8 juin 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Stéphane YAIGRE, notaire à BORDEAUX 14 rue de Grassi, référence CRPCEN : 33026, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ25850



AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 26 septembre 2013, **Madame Denise SARRAUTE**, née à HANOL, le 19 juin 1930, demeurant à FRONSAC (33126), 18 route de Villegouge, Ehpad Résidence du Tertre, veuve de Monsieur Jean PLAN-TIER, décédée à LIBOURNE, le 30 décembre 2022, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Sandrine MARTY-LANAO, notaire à PUJOLS (33350) suivant procès-verbal en date du 26 mai 2023, dont une copie authentique a été adressée au Tribunal Judiciaire de LIBOURNE, le 29 mai 2023.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Sandrine MARTY-LANAO, notaire à PUJOLS (33350), 1, Rue du Stade, notaire chargé du règlement de la succession.

L23EJ26390

RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF à l'annonce L23EJ21990 parue dans le journal du 19 mai 2023 concernant la société **SCCV AQUITANIA**. Il convient de lire que le siège social de la société est situé 30 cours de l'Intendance 33000 BORDEAUX Pour avis, le Gérance L23EJ25600

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 juin 2023)

SARL BLEU MARINE, 74 Route de Compostelle, 33770 Salles, RCS BORDEAUX 482 355 997. Poissonnerie sur évenitaires et marchés (activité sédentaire et ambulante). Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juin 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788247

JIMENEZ Diègo, 6 Rue Jean Roger Ducasse, Domaine de Bussat Logement 3, 33320 le Taillan Médoc, RM 489 091 900. Travaux De Plâtrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788364

SARL BENARD, 130 Rue de Pessac, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 520 487 018. Psychologie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2022, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788259

SAS HESTIA EXTENSION, 22 Rue Montesquieu, 33650 La brède, RCS BORDEAUX 832 240 394. Toutes Ingénieries et études techniques en qualité de contractant général pour la construction, la réhabilitation, l'aménagement ou la mise en conformité des bâtiments. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 avril 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788298

SARL TCR MOTORS, Lieu-Dit la Mourasse Est, 33210 Langon, RCS BORDEAUX 847 656 345. Travaux d'installation et réparation de boîtiers bio éthanol sur les véhicules essence pour les convertir au Bioéthanol prestations de services relatives à l'installation, entretien et réparation de groupes Electrogènes garage mécanique automobile entretien et réparation de véhicules automobiles légers vente de véhicules neufs et occasion grossiste et particuliers location de véhicule courte et longue durée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1

mai 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788311

SARL L.S.B., 1 Rue de la Croix Blanche, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 849 914 833. Non communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 23 novembre 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788314

SAS MIOART, 37 Rue des Remparts, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 853 274 140. Restauration de type traditionnel; traiteur, salon de thé, épicerie fine. plats cuisinés sur place ou à emporter. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788317

SAS CARSHOP, 168 Rue Saint-François Xavier, 33170 Gradignan, RCS BORDEAUX 879 947 364. Négoce de véhicules auto-moto neufs et occasions import-export. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2022, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788323

LOPES VERISSIMO Jorge, 4 Rue du Met, 33990 Naujac-Sur-Mer, RCS BORDEAUX 453 189 706. Maçonnerie générale et location de Machines. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mars 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788326

SARL Chez Chris et Oliv', 9 Rue du Commerce, 33180 Saint-Estèphe, RCS BORDEAUX 887 625 242. Le commerce d'alimentation générale sous l'enseigne Vival. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788332

SARL RM33 PLATRIERIE, 13 Route de Bordeaux Métairie de la Croix N 2, 33760 Baigneaux, RCS BORDEAUX 889 857 363. Non communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2021, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788335

SARL EURL AUBERGE LA PIECE DE BOEUF, 26 Place Darniche, 33580 Monségur, RCS BORDEAUX 479 916 777. Restauration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788341



POUR RECEVOIR
LE SERVICE REGULIER DE
NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

SARL oneï1, 82 Cours Gambetta, 33210 Langon, RCS BORDEAUX 899 536 221. Restauration rapide, pizzas, burgers, bar à salades sur place, à emporter et en livraison, sans vente de boissons alcoolisées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 avril 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788344

SARL LE PETIT BOIEN, 2 Avenue Raymond Poincaré, 33380 Biganos, RCS BORDEAUX 919 901 223. Activité principale : commerce de viandes et produits préparés à base de viande en magasin spécialisé et sur événements et marchés en ambulants. activité secondaire : commerce d'alimentation générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 mai 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788351

PEAN David Claude Louis Michel, 10 Zone Artisanale la Lagune, 33450 Montussan. Travaux de menuiserie Bois et PVC. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 2 janvier 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788358

BALOUP Jérôme, 29 Rue Fornoy, 33000 Bordeaux. Toilettage D'Animaux De Compagnie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 2 mai 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788360

NOGUERA Jean, 220 Av de la Libération, Charles de Gaulle, 33110 le Bouscat, RM 453 245 847. Installation Et Entretien De Climatisation Et Chauffage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788362

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 07 juin 2023)

SARL VOLT ELEC, Zone Artisanale de Terrefort, 33523 Bruges Cedex, RCS BORDEAUX 521 671 313. Tous travaux d'installations électriques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 4 mai 2023 désignant administrateur SELAS Ascagne Aj 25 bis Rue Jasmin 75016 Paris mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788262

SAS ALSOLENTECH, 15 Rue des Genêts, Zone Industrielle Saint-Expupéry, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 515 277 978. Recherche et développement, étude, conception, documentation, réalisation, ingénierie, commercialisation de systèmes de production d'énergie et des outillages dédiés à leur fabrication, à leur montage et à leur installation et en particulier de centrales solaires Thermodynamiques et de leur accessoire. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mars 2023 désignant administrateur SELAS Arva Administrateurs Judiciaires Associés 6 Rue d'Enghien 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788267

SAS AQUITAINE-FIT01, 119 Avenue Henri Vigneau, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 802 131 466. Exploitation d'une salle de sport. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 avril 2023 désignant administrateur Selarl Fhb 76 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788270

SAS AQUITAINE-FIT02, 155 Cours Saint-Louis, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 821 093 762. Salle de sport. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 avril 2023 désignant administrateur Selarl Fhb 76 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788280

SAS BPSE, 57 Avenue d'Aquitaine, 33560 Sainte-Eulalie, RCS BORDEAUX 821 428 489. Restauration sur place ou à emporter, vente de produits alimentaires. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 avril 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788283

NUNES Jeannot, 9 B Rue Jacques Brel, 33460 Margaux-Cantenac, RCS BORDEAUX 840 467 997. Non Communiquée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 10 janvier 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788302

SAS Aquitaine-Fit04, 34 Avenue Descartes, Centre Commercial Ouest, 33160 Saint-Médard-En-Jalles, RCS BORDEAUX 842 795 304. L'exploitation d'une salle de sport et vente d'accessoires liés à l'activité. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 avril 2023 désignant administrateur Selarl Fhb 76 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déc-

larations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788308

SAS Sarah's Pizz, 38 Rue Bois Peron, 33830 Lugos, RCS BORDEAUX 881 638 175. Préparation et vente de pizzas et burgers sur place ou à emporter, vente de boissons et desserts et de petits encas. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 23 mai 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788329

SARL AXELUP, 6-8 Rue de l'Archevêque, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 841 604 358. Commerce de gros (commerce inter-entreprises) d'ordinateur d'équipement informatique périphériques et de logiciels. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 13 janvier 2023 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788347

SAS AQUITAINE-FIT05, 40 Avenue des 40 Journaux, Centre Commercial, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 491 780 003. Toutes activités de remise en forme notamment par l'enseignement sportif individuel et collectif en salle et en piscine tout public. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 avril 2023 désignant administrateur Selarl Fhb 76 Cours Georges Clémenceau 33000 Bordeaux mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302542788251

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSION

(Jugement du 07 juin 2023)

SAS KAZOART, 55 Rue du Petit Parc, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 809 608 987. Développement de site internet, conseil et événementiel en matière de cession.

13302542788291

MODIFICATION DU PLAN DE SAUVEGARDE

(Jugement du 07 juin 2023)

SAS MARVAN, 8 Boulevard Pierre Dignac, 33470 Gujan-Mestras, RCS BORDEAUX 812 777 076. Restauration traditionnelle, café, snack. Jugement modifiant le plan de sauvegarde.

13302542788275

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 07 juin 2023)

ROSIER Gatién, 2315 Route de Bordeaux, 33190 Lamothe Landerron, RM 402 670 194. Entretien Et Réparation De Véhicules Automobiles Légers. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nommé Commissaire à l'exécution du plan SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302542788354



POUR RECEVOIR
LE SERVICE REGULIER DE
NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

(Jugement du 07 juin 2023)

SARL AXYSWEB, 12 Place de Grand Hommes 1^{er} Étage, 33001 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX 502 275 308. Prestation de création de sites internet et prestation systèmes et réseaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302542788254

SARL NAVI & CO, 1 Place des Capucins, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 812 972 834. Brasserie restauration sur place, à emporter, traiteur café salon de thé, location de salles, organisation de soirées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302542788277

SAS ZINEB GABRIEL INC., 81b Avenue Émile Counord, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 835 324 047. Salon de beauté, extension de cils et Microblading, vente de produits cosmétiques, capillaires au salon et en ligne, formation professionnelle extension de cils. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.

13302542788305

SARL IBA INTERIM, 34 Avenue du Général de Gaulle, 33720 Virelade, RCS BORDEAUX 508 344 934. Intérim. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux.

13302542788320

ARELLANO CANOVAS Vanesa, 7 Allée de Chartres, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 807 386 297. Travaux De Plâtrerie Travaux De Revêtement Des Sols Et Des Murs Installation Électrique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux.

13302542788338

COLOMB Jean René, 8 Route de la Landette, 33340 Blaignan, RM 340 202 787. Réparation D'Autres Biens Personnels Et Domestiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux.

13302542788356

(Jugement du 08 juin 2023)

SAS KAZOART, 55 Rue du Petit Parc, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 809 608 987. Développement de site internet, conseil et événementiel en matière artistique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302542788288

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

La Sarl PHILAE prise en la personne de Me Lucas-Dabadie, liquidateur, a déposé au greffe, le 8 juin 2023, l'état de collocation établi en application des articles L 626-22, R 626-36 et R 643-6 du code de commerce, à la suite de la vente de l'immeuble sis 97-99 rue Achard 33300 BORDEAUX, Lots 269 et 357, cadastrés Section SC n° 76, 80, 81, 148, 150, 158 et 159, dépendant de l'actif de la liquidation judiciaire de **Mme Elisabeth LAPOUJADE**

L23EJ25630

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE
ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA
NOTRE PLATEFORME INTERNET

MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES



GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

Le Grand Port Maritime de Bordeaux a réceptionné une manifestation d'intérêt spontanée pour l'occupation d'un terrain d'une surface d'environ 47 hectares situé sur les communes de Blanquefort et Parempuyre, en vue d'implanter des activités de transformation, valorisation et recyclage de matériaux énergétiques.

Toute entreprise intéressée par cette emprise est invitée à contacter le Grand Port Maritime de Bordeaux, à l'adresse suivante, en indiquant en objet de votre sollicitation « Manifestation d'intérêt - Blanquefort » : Grand Port Maritime de Bordeaux - Service Juridique, Assurances et Gestion Domaniale - 152 quai de Bacalan - CS 42320 - 33082 BORDEAUX ou par email à : contact-foncier@bordeaux-port.fr.

AVANT LE 30 JUIN 2023 À 17H



VENTE EN IMMO-INTERACTIF

PYLA SUR MER (33115)
Villa en 1^{ère} ligne
128 Boulevard de l'Océan



235 m² hab. s/terrain 1.798 m²

1^{ère} offre possible : **5.500.000 €**

Visites sur place sans rendez-vous :

VENDREDI 16 JUIN 2023 de 11h à 12h30,

MARDI 20 JUIN 2023 de 14h à 15h30,

MERCREDI 28 JUIN 2023 de 11h à 12h30,

LUNDI 03 JUILLET 2023 de 11h à 12h30,

LUNDI 10 JUILLET 2023 de 11h à 12h30

DEBUT DE RECEPTION DES OFFRES :

MARDI 11 JUILLET 2023 - 12h

Inscription pour participer sur immobilier.notaires.fr

M^e ADENIS-LAMARRE A BORDEAUX
Renseignements : 05 56 42 41 85



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET - MANDATAIRES JUDICIAIRES

23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



**À VENDRE FONDS DE COMMERCE
DE POISSONNERIE, COMMERCE DE DEMI-GROS DE
POISSONS ET PRODUITS DE LA MER
«POISSONNERIE LOU BARBOT»**
situé 36 cours de la République 33470 GUJAN-MESTRAS

Dossier n° **13738-XG** sur demande à la
SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataires Judiciaires 23 rue du Chai
des Farines 33000 Bordeaux - courriel : xgiacomini@mjsb.fr

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

L'épargne privée pour financer l'industrie verte

Pour financer les investissements dans l'industrie verte, le gouvernement compte sur un alourdissement de la fiscalité écologique et un large recours à l'épargne privée.

Le projet de loi de finances pour 2024 devrait comprendre un important volet consacré à l'investissement dans les industries vertes. La mesure principale consiste en un crédit d'impôt représentant de 20 % à 45 % du coût des investissements des entreprises pour la production de batteries, panneaux solaires, éoliennes et pompes à chaleur. Le coût de ce crédit d'impôt serait de 500 millions d'euros par an. Il serait financé par un alourdissement de la fiscalité sur les véhicules les plus polluants (malus automobile et taxes sur les véhicules affectés à des fins économiques – ancienne taxe sur les véhicules de sociétés) et une limitation des niches fiscales défavorables à l'environnement.

Par ailleurs, le Gouvernement entend mobiliser l'épargne privée en faveur de l'industrie verte à hauteur de cinq milliards d'euros.

Il serait créé un livret d'épargne « Climat », réservé aux jeunes de moins de 18 ans et bloqué jusqu'à la majorité. Plafonné à 12 000 euros, sa rémunération serait plus avantageuse que celle du Livret A (3 % actuellement). À la sortie, le capital et les intérêts seraient totalement exonérés d'impôt et de cotisations sociales. Les sommes resteraient indisponibles jusqu'à la majorité (sauf invalidité ou décès). Ce livret pourrait être ouvert à tout moment et dès la naissance de l'enfant.

Ce livret devrait pouvoir collecter un milliard d'euros. Les fonds seraient orientés vers des supports de gestion collective soumis à des critères d'investissement favorable au financement de la transition écologique (énergies renouvelables, décarbonation de l'industrie, secteurs innovants...).

Le plan d'épargne retraite (PER) et l'assurance-vie devront obligatoirement comprendre un minimum d'actifs finançant les entreprises non cotées engagées dans une démarche de transition énergétique et écologique. Ce niveau d'actifs serait adapté au profil de risque de l'épargnant et diminuerait à l'approche de l'âge de la retraite. ■

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE	
PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
VOITURES	PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
VELO-MOTEUR	CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM
	moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €
			d x 0,198
		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
MOTOS	PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM
	1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €
	3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €
	plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €
			d x 0,248
			d x 0,275
			d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	AVRIL 2022	AVRIL 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	110,97	117,50	+ 5,9 %
INDICE HORS TABAC	110,19	116,61	+ 5,8 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
4 ^e TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,5 %	
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,52 €		1 747,20 €	

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 290,80	-1,7%	12,6%	21,1%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 567,39	-1,4%	11,9%	19,1%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 347,55	0,7%	14,6%	24,1%	4 408,59	3 856,09	Europe
S&P 500	4 366,51	5,9%	13,7%	16,5%	4 366,51	3 808,10	USA
NASDAQ 100	14 858,08	11,4%	35,8%	31,6%	14 858,08	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 594,78	-2,1%	1,9%	5,4%	8 014,31	7 335,40	Royaume-Uni
DAX 30	16 230,68	2,0%	16,6%	20,9%	16 275,38	14 069,26	Allemagne
SMI	11 327,27	-2,1%	5,6%	4,0%	11 595,25	10 516,40	Suisse
NIKKEI	33 018,65	12,4%	26,5%	22,3%	33 018,65	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 233,67	-1,2%	4,7%	-0,7%	3 395,00	3 089,26	Chine
VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	13,90	-0,4%	2,7%	19,8%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	12,6%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	4,00	15,6%	-11,9%	48,1%	4,58	3,40	0,7%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	2,75	-8,3%	141,7%	163,9%	3,00	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	0,0%	11,1%	1,6%	66,50	54,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	490,00	-0,4%	3,4%	-1,2%	530,00	458,00	7,8%
EAUX DE ROYAN	88,00	-3,3%	6,7%	-8,8%	94,00	76,50	7,0%
EUROPLASMA	0,30	-22,2%	-56,8%	-99,5%	2,38	0,30	-
FERMENTALG	0,79	-6,6%	-48,0%	-66,2%	1,66	0,77	-
GASCOGNE	4,10	-0,2%	-8,3%	16,1%	4,48	4,02	-
GPE BERKEM	5,00	10,1%	3,3%	-41,9%	7,12	4,12	1,2%
GPE PAROT (AUTO)	1,91	1,6%	-10,7%	-8,2%	2,21	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	14,34	-0,3%	-31,4%	-47,2%	22,70	13,50	-
HUNYVERS	15,55	21,5%	31,2%	29,2%	15,55	11,90	-
I.CERAM	7,85	2,6%	-23,0%	-45,9%	13,95	7,65	-
I2S	6,20	3,3%	1,6%	10,7%	6,45	5,85	1,1%
IMMERSION	3,14	-1,3%	22,7%	-39,6%	4,60	2,32	-
IMPLANET	0,18	2,7%	6,5%	-17,2%	0,26	0,17	-
KLARSEN DATA	3,70	30,3%	140,3%	57,4%	3,85	1,47	-
LECTRA	30,65	7,5%	-12,9%	-15,1%	40,70	26,85	1,6%
LEGRAND	92,88	7,6%	24,1%	23,3%	92,88	75,22	2,0%
MON COURTIER ENERGIE	9,66	0,4%	-	-	9,70	9,65	-
MULTIMICROCLOUD	0,19	0,0%	-52,5%	-56,8%	0,44	0,19	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	0,0%	101,7%	14,0%	2,46	1,20	-
OENEO	14,45	5,9%	3,2%	-0,3%	15,50	12,85	2,1%
POUJOLAT	26,00	2,8%	-6,5%	26,8%	32,60	22,80	0,9%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	4,39	-12,5%	33,0%	9,6%	5,02	3,40	-
VALBIOTIS	4,60	23,7%	27,8%	-30,1%	5,26	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22

www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

Eric

**RÉUSSIR MON
SOLO DE GUITARE
EMMENER MES
PETITS FILLES
À LONDRES
DEVENIR
MAÎTRE YOGI**

Soigné pour un cancer de la prostate

**Il n'y a pas
de petits rêves,
il n'y a pas
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,
pas les malades.**

Votre entreprise est prête à s'engager ?
Quelle que soit sa taille et ses capacités
financières, votre entreprise peut
contribuer à la lutte contre le cancer

